

JOURNAL OFFICIEL

DE LA GUINÉE FRANÇAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, A CONAKRY

ABONNEMENTS

Dans la Colonie, France et Colonies Françaises :	Etranger et Colonies Etrangères :
Six mois. 18 francs.	Six mois. 20 francs.
Un an... 30 —	Un an... 35 —
Le numéro de l'année courante... 1 fr. 50.	
Le numéro des années antérieures..... 2 francs.	

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser au Chef de l'Imprimerie

Les annonces doivent être remises les 10 et 25 de chaque mois au plus tard.

Les insertions et les abonnements sont payables d'avance.

ANNONCES

Annonces légales : la ligne.....	2 fr.
Annonces commerciales :	
Une insertion de 1 à 5 lignes.....	10 fr.
Chaque ligne en plus.....	1 fr. 50
Une page entière.....	200 fr.
Une demi-page (soit en hauteur, soit en larg.)	100 fr.
Chaque annonce répétée, moitié prix de la première sans que ce prix soit inférieur à 10 francs.	

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Pages.

Actes du Gouvernement local.

29 mai 1928. — Arrêté portant modification du taux de la contribution personnelle en Guinée	470
29 mai. — Arrêté modifiant les tarifs prévus au tableau A, 2 ^e et 3 ^e classes et au tableau D, 1 ^{re} et 2 ^e catégories annexés à l'arrêté du 9 décembre 1920, modifié le 28 juillet 1927, portant réglementation des patentes et licences en Guinée française.....	470
29 mai. — Arrêté portant modification de la taxe sur les véhicules en Guinée française.....	471
29 mai. — Arrêté modifiant le taux de la taxe sur les permis de circulation en Guinée française.....	471
29 mai. — Arrêté portant augmentation de la taxe de délivrance des carnets d'identité aux étrangers en Guinée française..	472
29 mai. — Arrêté portant augmentation des taxes dues pour l'usage des voies decauvilles à Kouroussa, Boké, Kindia et Mamou	472
28 septembre. — Arrêté portant fixation pour l'année 1929 de la valeur des produits miniers devant servir de base au calcul des droits à percevoir sur cette valeur.....	472
28 septembre. — Arrêté portant ouverture et annulation de crédits supplémentaires au budget local, exercice 1928.....	472
6 novembre. — Arrêté portant modification du taux de la contribution personnelle indigène en Guinée française	473
6 novembre. — Arrêté déterminant la taxe d'immatriculation sur le registre du commerce institué par l'article 25 du décret du 15 septembre 1928.....	473
6 novembre. — Arrêté portant modification du taux de l'impôt foncier en Guinée française.....	474
6 novembre. — Arrêté portant augmentation de la taxe sur les chiens.....	474
6 novembre. — Arrêté portant modification de l'arrêté réglementant les coupes de bois dans les forêts domaniales de la Guinée française	474

1 ^{er} décembre. — Arrêté portant attributions d'une prime à la suite du concours pour la construction d'un frigorifique à Conakry.....	475
1 ^{er} décembre. — Arrêté portant modification à l'arrêté du 16 février 1925, fixant la quotité des suppléments de fonctions des fonctionnaires et agents en service en Guinée française.	475
4 décembre. — Décision portant prélèvement exceptionnel de 425.000 francs sur les fonds de la caisse de réserve.....	475
4 décembre. — Décision modifiant la décision n° 1817 B nommant les membres de la commission chargée de procéder à l'établissement de la liste électorale de la Chambre de commerce.....	476

INSERTIONS SOMMAIRES

Actes du Gouvernement local.

Administration générale.....	476
Affaires politiques.....	477
Agriculture, Service zootechnique.....	477
Chemin de fer.....	477
Commerce.....	477
Enseignement	478
Gardes de cercle.....	478
Imprimerie.....	478
Police et Prisons.....	478
Postes et Télégraphes, Télégraphie sans fil.....	478
Santé et Assistance médicale.....	479
Travaux publics, Mines et Ports.....	479
Affaires diverses.....	479

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS ET COMMUNICATIONS :

Avis de demandes de concessions provisoires agricoles.....	479
Avis d'adjudication de terrain domanial sis à Conakry.....	480
Manifestes de la quinzaine. — Importations et exportations..	480
Bilan de la Banque au 30 novembre 1928.....	481
Colonie du Soudan français. — Avis d'adjudication de terrains urbains sis à Kayes-N'Di et à Bamako.....	482
Annonces	482

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT LOCAL

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. portant modification du taux de la contribution personnelle en Guinée.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies;

Vu l'arrêté du 13 novembre 1917, approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 18 janvier 1918, établissant une contribution personnelle mobilière sur les Européens et assimilés résidant en Guinée française, modifié par les arrêtés des 9 octobre 1919 et 19 octobre 1921;

Vu l'arrêté local du 16 juin 1925, approuvé par arrêté général du 3 décembre 1925, et l'arrêté local du 27 septembre 1927, approuvé par arrêté général du 5 décembre 1927, portant modification du taux de la contribution personnelle-mobilière perçue sur les Européens et assimilés;

La Commission permanente du Conseil d'administration entendue dans sa séance du 29 mai 1928;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — L'article 3 de l'arrêté du 13 novembre 1917 établissant au profit du budget local une contribution personnelle perçue sur les Européens et assimilés résidant en Guinée française est modifié comme suit :

« Art. 3. — La contribution personnelle se compose de la valeur de 4 journées de travail.

« La valeur de chacune de ces journées est fixée à 25 francs.

Art. 2. — L'arrêté du 27 septembre 1927 est et demeure rapporté en ce qui concerne la fixation du taux des journées de travail servant de base à l'établissement de la contribution personnelle.

Art. 3. — Le présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1929 sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 29 mai 1928.

TISSIER.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 24 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. modifiant les tarifs prévus au tableau A, 2^e et 4^e classes et au tableau D, 1^{re} et 2^e catégories annexés à l'arrêté du 9 décembre 1920, modifié le 28 juillet 1927, portant réglementation des patentes et licences en Guinée française.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des Colonies;

Vu l'arrêté du 9 décembre 1920, réglementant les patentes et licences en Guinée française, approuvé par arrêté général du 28 décembre 1920;

Vu les arrêtés des 27 octobre 1921, 30 juin 1923, 3 novembre 1923, 26 avril 1924, 24 septembre 1925, 30 août et 2 octobre 1926 et 28 juillet 1927, modifiant l'arrêté du 9 décembre 1920, approuvés par arrêtés généraux des 20 décembre 1920, 15 novembre 1923, 12 novembre 1924, 3 décembre 1925, 4 décembre 1926 et 5 décembre 1927;

Après avis de la Chambre de commerce de la Guinée française;

La Commission permanente du Conseil d'administration entendue dans sa séance du 29 mai 1928;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — Les tarifs et la classification prévus au tableau A des patentes et au tableau D des licences annexés à l'arrêté du 2 octobre 1926, modifié le 28 juillet 1927, sont modifiés ainsi qu'il suit :

TABLEAU A. — Patentes. — Droit fixe.

1 ^{re} classe. — 1 ^o Etablissements de crédit	3.000 ^f »
2 ^o Maisons de commerce faisant à la fois l'importation et l'exportation	
2 ^e classe. — Marchands de liqueurs ou boissons alcooliques	2.500 »
3 ^e classe. — 1 ^o Commerçants en gros et en demi-gros ne se livrant qu'à l'exportation ou qu'à l'importation....	
2 ^o Commerçants ne faisant ni l'importation ni l'exportation mais qui, opérant dans un centre, sans installation commerciale, achètent et vendent sur place, en gros et demi-gros, des produits et marchandises qui ne sont, ni en provenance, ni à destination de leurs propres factoreries	2.000 »
4 ^e classe. — Marchands de vins ordinaires de tables ne titrant pas plus de 15 ^o , de bières, cidres, poirés et limonades, à l'exclusion de tous vins fins, vins de liqueurs, vermouths, quinquinas et autres boissons alcooliques...	1.500 »
5 ^e classe. — 1 ^o Succursales dépendant d'un établissement de 1 ^{re} classe	
2 ^o Commerçants en gros et demi-gros ne faisant ni importation, ni exportation	1.200 »
3 ^o Commerçants ou traitants indépendants se livrant à l'achat des produits du cru	
6 ^e classe. — Succursales dépendant directement d'un établissement rentrant dans la 3 ^e et 5 ^e classe	900 »
7 ^e classe. — Commerçants ou traitants qui ne se livrent pas à l'achat des produits du cru, vendent au détail et occupent un ou plusieurs employés	400 »
8 ^e classe. — Commerçants ou traitants vendant au détail sans employés, ne se livrant pas à l'achat des produits du cru	100 »

TABLEAU D. — Licences. Droit fixe.

1 ^{re} catégorie. — 1 ^o Hôteliers, s'ils donnent à boire en dehors des heures de repas ou à des personnes non logées chez eux	5.000 »
2 ^o Restaurateurs, cabaretiers, cafetiers, ayant chaises, tables et autres installations analogues ou vendant sur le comptoir	

2^e catégorie. — 1^o Etablissements où l'on vend uniquement à emporter des liqueurs ou boissons alcooliques.. 1.800 »

2^o Etablissements où l'on vend uniquement à emporter des vins de table ne titrant pas plus de 15° des bières, poirés et limonades à l'exclusion de tous vins fins, vins de liqueurs, vermouths, quinquinas et autres boissons alcooliques..... 1.000 »

3^e catégorie. — Marchands et fabricants de bières indigènes et d'hydromel débitant sous abri ou en plein air les mêmes boissons..... 30 fr. par mois.

Art. 2. — Le présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1929, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 29 mai 1928.

TISSIER.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 24 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. portant modification de la taxe sur les véhicules en Guinée française.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies;

Vu l'arrêté du 23 novembre 1915, modifié la 13 novembre 1923 créant en Guinée française une taxe sur les véhicules, approuvés par arrêtés généraux des 8 janvier 1916 et 15 décembre 1923;

Vu l'arrêté du 3 juillet 1926, portant réglementation de la taxe sur les véhicules en Guinée française, approuvé par arrêté général du 4 décembre 1926;

Vu l'arrêté du 27 septembre 1927, portant modification du taux de la taxe sur lesdits véhicules, approuvé par arrêté général du 5 décembre 1927;

La Commission permanente du Conseil d'administration entendue dans sa séance du 29 mai 1928;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — Les articles 2 et 3 de l'arrêté local du 3 juillet 1926, instituant une taxe sur les véhicules en Guinée française sont modifiés ainsi qu'il suit :

« Art. 2. — Il est créé en Guinée française une taxe sur les véhicules dont le taux est fixé comme suit :

Bicyclette	10 francs par an.
Pousse-pousse	20 —
Motocyclette, cyclomoteur et en général toute bicyclette à moteur	40 —
Motocyclette avec sidecar	50 —
a) Voiture à traction animale à 2 roues	20 —
Voiture à traction animale à 4 roues	35 —
b) Voitures automobiles :	
Cyclecar (pesant moins de 500 kilos)	150 —
Automobiles servant au transport des voyageurs	300 —
Automobiles servant uniquement au transport des marchandises	250 —
c) Remorques à 2 roues	40 —
Remorques à 4 roues	60 —

« Art. 3. — Les véhicules automobiles pesant plus de 500 kilogrammes paieront en plus de la taxe annuelle prévue à l'article 2, une taxe additionnelle ainsi fixée :

Automobiles servant au transport des voyageurs	10 francs, par cheval vapeur.
Automobiles servant uniquement au transport des marchandises	7 francs, par cheval vapeur.

Art. 2. — Le présent arrêté qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 1929 sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 29 mai 1928.

TISSIER.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 24 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. modifiant le taux de la taxe sur les permis de circulation.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu le décret du 30 janvier 1867, sur les pouvoirs des Gouverneurs en matière de taxes et contributions;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies;

Vu l'arrêté général du 14 novembre 1924, réglementant l'usage des voies de communication en Afrique occidentale française et notamment ses articles 7, 10 et 15;

Vu l'arrêté local du 29 mars 1926, portant versement d'une redevance sur les permis de conduire et sur la délivrance des cartes de mise en circulation des véhicules automobiles, approuvé par arrêté général du 7 juin 1926;

La Commission permanente du Conseil d'administration entendue dans sa séance du 29 mai 1928;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — Les articles 5, 6, 7 de l'arrêté local du 29 mars 1926, portant versement d'une redevance sur les permis de conduire et sur la délivrance des cartes de mise en circulation des véhicules automobiles en Guinée française, sont modifiés ainsi qu'il suit :

« Art. 5. — La délivrance des cartes de déclaration pour la mise en circulation d'un véhicule automobile, conformément aux dispositions de l'article 7 de l'arrêté général du 14 novembre 1924, ne sera effectuée que contre le versement préalable d'une redevance de 50 francs.

« Art. 6. — En cas de vente du véhicule automobile, la même redevance de 50 francs sera exigée du nouveau propriétaire.

« Art. 7. — En cas de perte un duplicata de la carte de déclaration pourra être délivré contre le versement préalable d'une redevance de 25 francs ».

Art. 2. — Le Secrétaire général et le Chef du service des Travaux public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 29 mai 1928.

TISSIER.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 24 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. portant augmentation de la taxe de délivrance des carnets d'identité aux étrangers.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des colonies;

Vu les décrets des 4 décembre 1920, et 30 mars 1925, portant réorganisation des Conseils d'administration du Soudan, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et du Dahomey;

Vu le décret du 1^{er} août 1921, modifié les 17 mars 1922 et 18 avril 1923, sur le séjour et l'établissement des étrangers en Afrique occidentale française;

Vu le décret du 24 janvier 1925, modifié le 5 mars 1927, réglant les conditions dans lesquelles les voyageurs français et étrangers sont autorisés à débarquer en Afrique occidentale française;

Vu l'arrêté local du 12 janvier 1924, portant fixation de la taxe de délivrance des carnets d'identité aux étrangers approuvé par arrêté général du 6 mars 1924;

La Commission permanente du Conseil d'administration entendue dans sa séance du 29 mai 1928;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — L'article 1^{er} de l'arrêté du 12 janvier 1924, portant fixation de la taxe de délivrance des carnets d'identité aux étrangers est modifié comme suit :

« Article premier. — Il est créé en Guinée française, au profit du budget local, une taxe de 20 francs pour la délivrance des carnets d'identité aux étrangers ».

Art. 2. — Le présent arrêté qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 1929, sera publié et communiqué partout où besoin sera,

Conakry, le 21 mai 1928.

TISSIER.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 24 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. portant augmentation des taxes dues pour l'usage des voies decauville à Kouroussa, Boké, Kindia et Mamou.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des Colonies;

Vu les arrêtés des 25 mai 1912, 16 septembre 1915 et 28 septembre 1920, mettant à la disposition du public les voies ferrées, dites voies decauville de Kouroussa, Boké, Kindia et Mamou;

La Commission permanente du Conseil d'administration entendue dans sa séance du 29 mai 1928;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont fixées respectivement à 2 fr. 50 pour les abonnés et 4 francs pour les non abonnés, les redevances dues, dans les conditions indiquées par les arrêtés des 25 mai 1912 et 16 septembre 1915 précités, pour chaque tonne de marchandises ou produits transportés sur les voies ferrées de Kouroussa, Boké, Kindia et Mamou,

A titre transitoire, il sera réservé aux abonnés du tarif actuellement en vigueur la faculté de résilier leur abon-

nement par une déclaration faite dans un délai de 2 mois à compter de l'application des nouveaux tarifs, ou celle de continuer l'abonnement au nouveau tarif par acceptation écrite ou tacite à défaut de déclaration contraire faite dans les délais spécifiés plus haut.

Art. 2. — L'arrêté du 28 septembre 1920, est et demeure rapporté.

Art. 3. — Le Secrétaire général et les administrateurs commandant les cercles intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 29 mai 1928.

TISSIER.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 24 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. portant fixation pour l'année 1929 de la valeur des produits miniers devant servir de base au calcul des droits à percevoir sur cette valeur.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu le décret du 22 octobre 1924 portant réglementation de la recherche et de l'exploitation des gîtes naturels de substances minérales en Afrique occidentale française, promulgué par arrêté général du 26 novembre 1926;

Après avis du Service des mines;

La Commission permanente du Conseil d'administration entendue dans sa séance du 28 septembre 1928;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général,

ARRÊTE :

Article premier. — Pour le calcul des droits à percevoir sur la valeur des produits miniers, celle-ci est fixée comme suit pour l'année 1929 dans toute l'étendue de la Guinée française :

Or.....	12 francs le gramme;
Minerais de fer.....	5 — la tonne;
Bauxite.....	5 — —

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 28 septembre 1928.

TISSIER.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 19 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. portant ouverture et annulation de crédits supplémentaires au budget local, exercice 1928.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu les articles 69 et 81 du décret financier du 30 décembre 1912, modifié le 4 juillet 1920;

Vu l'arrêté général du 5 décembre 1927 approuvant le budget local de la Guinée française, exercice 1928, ensemble, l'arrêté local du 30 mars 1928, modifiant la répartition des crédits du chapitre XV du dit budget;

Vu l'urgence ;
 Sur le rapport du Secrétaire général *p. i.* ;
 La Commission permanente du Conseil d'administration entendue dans sa séance du 28 septembre 1928 ;
 Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Commission permanente du Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont ouverts au budget local de la Guinée française, exercice 1928, les crédits supplémentaires détaillés au tableau ci-après :

CHAPITRES	CRÉDITS ACTUELS	CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES	CRÉDITS DÉFINITIFS
10	1.402.820	19.000	1.421.820
11	2.271.000	99.000	2.370.000
13	1.740.620	15.500	1.756.120
19	2.905.000	833.000	3.738.000
Totaux...	8.319.440	966.500	9.285.940

Art. 2. — Il sera fait face à l'ouverture de ces crédits :

1^{er} Pour 25.888 francs, par une annulation de pareille somme portant sur les dotations du chapitre IX (dépenses des exploitations industrielles main d'œuvre).

2^o Pour le reliquat, soit 940.612 francs, au moyen des ressources ordinaires de l'exercice et, éventuellement au moyen d'un prélèvement ordinaire sur les fonds de réserve.

Art. 3. — Le Secrétaire général et le Trésorier-Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Trésorier-Payeur, communiqué et publié partout où besoin sera.

Conakry, le 28 septembre 1928.

TISSIER.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 20 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur portant modification du taux de la contribution personnelle indigène en Guinée française.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925 ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies ;

Vu l'arrêté local du 30 juin 1923, portant réglementation de l'impôt personnel indigène, approuvé par arrêté général du 15 novembre 1923 ;

Vu l'arrêté local du 2 octobre 1926, portant modification du taux de l'impôt personnel indigène, approuvé par arrêté général du 4 décembre 1926 ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 1927, portant relèvement de l'impôt personnel indigène, approuvé par arrêté général du 5 décembre 1927 ;

Vu l'arrêté du 29 mai 1928, portant relèvement de l'impôt personnel indigène ;

La Conseil d'administration entendue dans sa séance du 6 novembre 1928 ;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — Est rapporté l'arrêté en date du 29 mai 1928 portant modification du taux de l'impôt personnel indigène.

Art. 2. — Le taux de la contribution personnelle au paiement de laquelle sont astreints tous les indigènes, non citoyens français, résidant en Guinée française, fixé par

l'article 2 de l'arrêté local du 27 septembre 1927 susvisé, est modifié ainsi qu'il suit ;

1^{re} catégorie : 12 francs.

Cercle de N'Zérékoré, subdivision de Youkounkoun (cercle de Koumbia).

2^e catégorie : 13 francs.

Cercle de Macenta, subdivision de Mali (cercle de Labé).

3^e catégorie : 15 francs.

Territoire de la Commune mixte de Conakry, cercle de Gueckédou, cantons Kourankos (cercle de Kissidougou), cercle de Koumbia (moins la subdivision de Youkounkoun).

4^e catégorie : 16 francs.

Cercle de Beyla, la subdivision de Faranah (cercle de Dabola), territoire de la Commune mixte de Kankan, cercle de Kissidougou (moins les cantons Kourankos), cercle de Labé (moins la subdivision de Mali).

5^e catégorie : 18 francs.

Cercle de Kankan, cercle de Kouroussa, cercle de Pita, cercle de Siguiri, cercle de Forécariah (moins les cantons de Moréah et de Morébaya Kaback), cercle de Boké (moins les cantons Bagas, Nalous, Corrérah et Dakonta), cercle de Dabola (moins la subdivision de Faranah).

6^e catégorie : 20 francs.

Cercle de Boffa, cercle de Conakry, cercle de Kindia, cercle de Mamou, cantons Bagas, Nalous, Corrérah et Dakonta (cercle de Boké), cantons de Moréah et Morébaya-Kaback (cercle de Forécariah).

Art. 3. — Le présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1929, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 6 novembre 1928.

G. POIRET.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 24 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur déterminant la taxe d'immatriculation sur le registre du Commerce institué par l'article 25 du décret du 15 septembre 1928.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925 ;

Vu le décret du 15 septembre 1928, portant règlement d'administration publique pour la détermination des conditions d'application à l'Afrique occidentale française de la loi du 18 mars 1919, créant un registre du commerce, et notamment son article 25, stipulant que des taxes d'immatriculation pourront être établies dans les conditions fixées à l'article 74 du décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies ;

Vu la lettre du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française n° 300 A.E.I. du 17 octobre 1928 ;

Sur la proposition du Secrétaire général *p. i.* ;

Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 6 novembre 1928 ;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — Il sera perçu au profit du budget local pour chaque immatriculation au registre du Commerce institué en Afrique occidentale française par décret du

15 septembre 1928, une somme de 10 francs, augmentée lorsqu'il s'agira d'une Société commerciale dont le capital social est supérieur à 100.000 (cent mille francs) d'une taxe proportionnelle de 0 fr. 01 par 1.000 (mille francs) du capital social.

Cette taxe proportionnelle ne sera due que pour l'immatriculation des Sociétés commerciales françaises au Tribunal ou justice de paix à compétence étendue de leur siège social ou du lieu de leur principale succursale ou agence, et pour l'immatriculation des Sociétés étrangères au Tribunal du lieu de la principale succursale ou agence.

Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux inscriptions au registre du commerce autres que l'immatriculation.

Art. 2. — La taxe établie par l'article ci-dessus est perçue, sous sa responsabilité par le greffier du Tribunal de première instance ou de la Justice de paix à compétence étendue lors du dépôt de toute réquisition tendant à l'immatriculation d'un commerçant ou d'une société commerciale ou d'une succursale ou agence dans le registre du commerce, en même temps que le montant des débours et de l'émolument qui lui sont alloués ainsi qu'au greffier en chef de la Cour d'appel.

Art. 3. — Les sommes perçues au titre de la taxe d'immatriculation sont versées périodiquement au commencement de chaque mois par le greffier au Trésor au profit du budget local. Toutefois, au cas où les recettes atteindraient dans le courant du mois la somme de 15.000 francs, elles devraient faire l'objet d'un versement immédiat.

Art. 4. — Tout versement effectué par le greffier au Trésor doit être accompagné d'un bordereau récapitulatif des immatriculations, signé du greffier et certifié par le magistrat chargé de la surveillance du registre du commerce ou par le président du Tribunal.

Ce bordereau mentionne sommairement les noms des commerçants, ou les raisons sociales ou dénominations des sociétés avec le montant de leur capital social, ainsi que le droit fixe, et s'il y a lieu la taxe proportionnelle afférente à chaque immatriculation.

Art. 5. — Le Secrétaire général, le Procureur de la République et le Trésorier-Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 6 novembre 1928.

G. POIRET.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 24 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur portant modification du taux de l'impôt foncier.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu le décret du 30 janvier 1867, sur les pouvoirs des Gouverneurs en matière de taxes et contributions;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies;

Vu l'arrêté local du 29 octobre 1924, établissant au profit du budget local une contribution foncière sur les terrains bâtis et non bâtis des centres urbains de la Guinée française;

Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 6 novembre 1928;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Conseil du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — L'article 2 de l'arrêté du 29 octobre 1924 instituant au profit du budget local une contribution foncière sur les terrains bâtis et non bâtis des centres urbains de la Guinée française est modifié ainsi qu'il suit :

« Chaque centre urbain peut être divisé en zones dans lesquelles le taux de la contribution varie de 0 fr. 10 à 1 fr. 50 par mètre carré.

Art. 2. — Le Secrétaire général et les commandants de cercles sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1929, et qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 6 novembre 1928.

G. POIRET.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 24 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur portant augmentation de la taxe sur les chiens.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies;

Vu l'arrêté local du 23 novembre 1915, instituant une taxe sur les chiens;

Vu l'arrêté du 14 mars 1916, complété le 30 octobre 1918, et le 1^{er} mars 1924, désignant les centres de la Colonie dans lesquels est applicable la taxe sur les chiens;

Vu l'arrêté local du 15 juin 1925, modifiant le taux de la taxe sur les chiens;

Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 6 novembre 1928;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — Le paragraphe 2 de l'article 1^{er} de l'arrêté du 23 novembre 1915 susvisé est modifié comme suit :

« Cette taxe est de 30 francs par an et par chien ».

Art. 2. — Le présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1929 sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 6 novembre 1928.

G. POIRET.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général en date du 24 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur portant modification de l'arrêté réglementant les coupes de bois dans les forêts domaniales de la Guinée française.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux du 4 décembre 1920 et du 30 mars 1925;

Vu le décret du 24 mars 1901, fixant le régime forestier en Guinée française;

Vu le décret du 23 octobre 1904, portant organisation du Domaine en Afrique occidentale française;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies;

Vu l'arrêté général du 8 avril 1914, réglementant les coupes des karités et kapokiers dans le territoire de l'Afrique occidentale française;

Vu l'arrêté local du 23 septembre 1920, réglementant les coupes de bois dans les forêts domaniales de la Guinée française, approuvé en Conseil du Gouvernement le 28 décembre 1920;

Vu l'arrêté local du 2 octobre 1926, modifiant l'arrêté local du 23 septembre 1920 susvisé, approuvé en Conseil du Gouvernement le 4 décembre 1926;

Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 6 novembre 1928;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — Est modifié ainsi qu'il suit l'arrêté local du 23 septembre 1920 précité :

« Art. 2. — Si l'endroit désigné par le demandeur n'est pas constitué en réserve et par conséquent fermé à l'exploitation, un permis extrait d'un registre à souche, conforme au modèle annexé au présent arrêté, lui sera délivré par le Commandant de cercle après versement des redevances ci-après :

- a) Bois de construction : 25 francs par arbre abattu;
- b) Bois d'ébénisterie et d'exportation : 50 francs par arbre abattu;
- c) Rôniers et palétuviers (fûts de) et bois employés à la construction des embarcations, s'ils ont moins d'un mètre de circonférence : 10 francs par arbre abattu.

Art. 2. — Est et demeure rapporté l'arrêté local du 2 octobre 1926 précité.

Art. 3. — Le présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1929 sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 6 novembre 1928.

G. POIRET.

(Approuvé par arrêté du Gouverneur général, en date du 24 novembre 1928).

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur portant attribution d'une prime à la suite du concours pour la construction d'un frigorifique à Conakry.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et du 30 mars 1925;

Vu le décret financier du 30 décembre 1912 et les actes subséquents qui l'ont modifié;

Vu le concours du 20 juillet 1925, en vue de la construction d'un entrepôt frigorifique à Conakry;

Vu la lettre n° 466 B du 18 août 1926 adressée à la Société Dyle et Bacalan déclarant clos ledit concours; et autorisant le paiement des primes prévues au concours;

Vu la lettre en date du 9 novembre 1926 du Gouverneur général adressée à l'Agence générale des Colonies sur le même sujet;

Vu la lettre n° 249 en date du 10 janvier 1927, du Directeur de l'Agence générale des Colonies;

Sur la proposition du Secrétaire général *p. i.*,

ARRÊTE :

Article premier. — Une prime de 15.000 fr. (quinze mille francs), est attribuée à la Société « La construction Africaine » pour le projet présenté au concours du 20 juillet 1925 précité.

Art. 2. — Le montant de cette prime de 15.000 fr. sera prélevé sur les crédits du chapitre XX, article 1, paragraphe 1 du budget local (exercice 1928).

Art. 3. — Le Secrétaire général et le Chef du service des Travaux publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 1^{er} décembre 1928.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur portant modification à l'arrêté du 16 février 1925 fixant la quotité des suppléments de fonctions des fonctionnaires et agents en service en Guinée française.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu l'arrêté général du 17 mai 1922 et tous actes subséquents portant règlement sur la solde et les allocations accessoires du personnel des cadres communs et locaux de l'Afrique occidentale française;

Vu l'arrêté général du 16 mars 1923 allouant des suppléments de fonctions et des indemnités diverses aux fonctionnaires, employés et agents en service en Afrique occidentale française ainsi qu'au personnel militaire et tous actes modificatifs ultérieurs notamment l'arrêté du 8 novembre 1928 complétant ou modifiant les tableaux n°s 1 et 2 annexés à ce même arrêté du 16 mars 1923;

Vu l'arrêté du 16 février 1925 fixant la quotité des suppléments de fonctions à allouer au personnel en service en Guinée française, modifié par arrêtés des 25 mars 1925, 13 mars 1926, 14 avril 1926, 9 août 1926 et 16 juillet 1928,

ARRÊTE :

Article premier. — L'arrêté du 16 février 1925 fixant la quotité des suppléments de fonctions et frais de service alloués au personnel en service en Guinée française est complété et modifié ainsi qu'il suit :

Administration générale.

Secrétaire général.....	12.000 francs.
Chef du Cabinet du Lieutenant-Gouverneur.....	9.000 —
Inspecteur des Affaires administratives.....	10.000 —

Art. 2. — Le présent arrêté aura son effet pour compter du 1^{er} août 1928.

Conakry, le 1^{er} décembre 1928.

G. POIRET.

DÉCISION du Lieutenant-Gouverneur portant prélèvement exceptionnel de 425.000 francs, sur les fonds de la caisse de réserve.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu les articles 264, 266, 86 et 89 du décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies;

Vu l'arrêté général du 5 décembre 1927, approuvant le budget local de la Guinée française pour l'exercice 1928;

Vu la circulaire du Gouverneur général n° 116 F. du 14 avril 1928, précisant les conditions dans lesquelles doivent être opérés les prélèvements sur les fonds des caisses de réserve;

Vu la décision locale n° 1369 F. du 22 août 1928, autorisant un prélèvement exceptionnel de 300.000 francs sur les fonds de réserve;

Sur la proposition du Secrétaire général *p. i.*,

DÉCIDE :

Article premier. — Il sera prélevé, à titre exceptionnel sur les fonds disponibles de la caisse de réserve, une somme de

quatre cent vingt-cinq mille francs (425.000 fr.), destinée à faire face aux dépenses extraordinaires du budget local exercice 1928.

Cette somme de 425.000 francs sera incorporée aux Recettes extraordinaires du budget local, exercice 1928, chapitre IX, article 1, paragraphe 1.

Art. 2. — Le Secrétaire général et le Trésorier-Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

Conakry, le 4 décembre 1928.

G. POIRET.

DÉCISION du Lieutenant-Gouverneur modifiant la décision n° 1817 B. nommant les membres de la Commission chargée de procéder à l'établissement de la liste électorale de la Chambre de commerce.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu l'arrêté général du 16 août 1923, modifié les 20 juin 1925 et 1^{er} septembre 1928, réorganisant les Chambres de commerce en Afrique occidentale française;

Vu la décision n° 1817 B. du 7 novembre 1928 nommant les membres de la Commission chargée de procéder à l'établissement de la liste électorale de la Chambre de commerce;

Vu la décision n° 1874 C. P. du 21 novembre 1928 nommant, M. Chartier, Administrateur maire de la Commune mixte de Conakry,

DÉCIDE :

Article premier. — Est modifié comme suit l'article 1^{er} de la décision n° 1817 B. en date du 7 novembre 1928.

« La Commission prévue à l'article 12 de l'arrêté général du 16 août 1923 modifié les 20 juin 1925 et 1^{er} septembre 1928, chargée de l'établissement de la liste électorale consulaire en vue du renouvellement de la Chambre de commerce de la Guinée française est composée comme suit :

Président :

M. l'Administrateur-maire de la commune mixte de Conakry.

Membres :

MM. Laget, lieutenant de juge, président du Tribunal de 1^{re} instance de Conakry.

Saint-Bonnet, membre de la Chambre de commerce et désigné par elle.

Cette Commission se réunira sur la convocation de son président. »

Art. 2. — La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Conakry, le 4 décembre 1928.

G. POIRET

ACTES DU GOUVERNEMENT LOCAL

Par arrêtés et décisions du Lieutenant-Gouverneur
(Insertions sommaires.)

Administration générale

En date du 27 novembre 1928 :

Une autorisation d'absence de dix jours sans solde, à valoir du 1^{er} décembre 1928, est accordée à l'expéditionnaire auxiliaire Norbert Alloufa, en service au 4^e Bureau du Gouvernement.

En date du 29 novembre 1928 :

M. Dottori, commis principal après 4 ans du cadre commun des Secrétariats généraux, retour de congé, débarqué à Conakry le 29 novembre 1928 du paquebot *Hoggar*, venant de France, est affecté au 2^e Bureau du Gouvernement.

Les mutations suivantes sont prononcées dans le personnel des commis expéditionnaires de la Guinée française :

Le commis expéditionnaire principal de 2^e classe N'Diaye (Jean-Baptiste), retour de congé, débarqué à Conakry le 29 novembre 1928 du paquebot *Hoggar*, venant de Dakar, est affecté au 3^e Bureau du Gouvernement, en remplacement du commis expéditionnaire Mory Keïta qui reçoit une nouvelle affectation.

Le commis expéditionnaire de 3^e classe Mory Keïta, en service au 3^e Bureau du Gouvernement, est affecté à Siguiri, en remplacement du commis expéditionnaire Gaëtan qui reçoit une autre affectation.

Le commis expéditionnaire de 6^e classe Gaëtan (Alfred), en service à Siguiri, est affecté à Boffa, en remplacement du commis expéditionnaire de 3^e classe Mory (Louis) qui reçoit une nouvelle affectation.

Le commis expéditionnaire Mory (Louis), en service à Boffa, est affecté à Boké, en remplacement du commis auxiliaire Kamara Almamy.

En date du 2 décembre 1928 :

Les affectations et mutations suivantes sont prononcées dans le personnel des administrateurs des Colonies en service en Guinée française :

M. Jaffré, administrateur adjoint de 1^{re} classe, en service à Dabola, est chargé à titre intérimaire, des fonctions de commandant du dit cercle, en remplacement de M. de Cantellar, administrateur de 2^e classe, en instance de rapatriement.

M. Van Ormelingen, administrateur adjoint de 2^e classe avant 3 ans, nouvellement affecté en Guinée, débarqué à Conakry le 2 décembre 1928 du paquebot *Europe* venant de France, est affecté à Dabola en qualité d'adjoint au commandant de cercle, en remplacement de M. Jaffré, administrateur adjoint appelé à d'autres fonctions.

M. Liotard, administrateur adjoint de 2^e classe après 3 ans, en service au 4^e Bureau du Gouvernement, est affecté à Labé en qualité d'adjoint au commandant de cercle, en remplacement de M. Bailly, administrateur de 2^e classe, en instance de rapatriement.

M. Vidaud, administrateur adjoint de 2^e classe après 3 ans, en service à Conakry, est chargé à titre intérimaire des fonctions de chef du 4^e Bureau du Gouvernement, en remplacement de M. Liotard, administrateur adjoint qui a reçu une nouvelle affectation.

Les mutations suivantes sont prononcées dans le personnel des Services civils de la Guinée française :

M. Saint-Jacques, adjoint avant 18 mois, en service au 2^e Bureau du Gouvernement, est affecté à Siguiri (service général).

M. Poiret, commis stagiaire, en service au 2^e Bureau du Gouvernement, est affecté à Kissidougou (service général).

En date du 3 décembre 1928 :

Un congé administratif de six mois, pour en jouir à Vitry-le-François (Marne), est accordé à M. Fadeuille (Charles), administrateur adjoint de 2^e classe des Colonies après 3 ans.

Un passage pour la France lui sera en outre délivré, ainsi qu'à M^{me} Fadeuille.

En date du 6 décembre 1928 :

Un congé administratif de six mois, pour en jouir à Paris, est accordé à M. Bailly (Pierre-Louis), administrateur de 2^e classe des Colonies après 3 ans.

Un passage pour la France lui sera en outre délivré, ainsi qu'à M^{me} Bailly.

En date du 10 décembre 1928 :

La Commission de classement prévue à l'article 10 de l'arrêté local du 30 août 1926, portant organisation du cadre des commis expéditionnaires de la Guinée française, se réunira le vendredi 14 décembre 1928, à 8 heures (Cabinet, 2^e section) à l'effet d'établir pour l'année 1929 le tableau d'avancement du personnel des commis expéditionnaires du cadre local de la Guinée française.

Elle sera composée comme suit :

Président :

M. Raulx, administrateur des Colonies.

Membres :

MM. Thizy, administrateur adjoint des Colonies ;
Boulanger, adjoint principal de classe exceptionnelle des Services civils ;
N'Diaye, commis expéditionnaire principal ;
Raphaël, —

Affaires politiques

En date du 6 décembre 1928 :

M. Percheron, sergent d'infanterie coloniale, est nommé à titre provisoire, président du tribunal du 1^{er} degré de Macenta, pour le règlement des affaires d'ordre répressif, pendant la durée de l'absence du chef-lieu du cercle de M. Signard, lieutenant d'infanterie coloniale.

En date du 8 décembre 1928 :

M. Vidaud, administrateur adjoint des Colonies, est nommé assesseur fonctionnaire suppléant au tribunal colonial d'homologation de la Guinée française, en remplacement de M. Liotard, administrateur adjoint des Colonies.

En date du 11 décembre 1928 :

Le nommé Namory Keita, chef de canton de l'Amana (cercle de Kouroussa), est révoqué de ses fonctions pour incapacité manifeste et immixtion illégale dans la perception de l'impôt personnel.

Le nommé Keletigui Keita, notable du village de Kouroussa, (cercle du dit), est nommé chef du canton de l'Amana (même cercle) en remplacement de Namory Keita révoqué.

Agriculture, Service zootechnique

En date du 8 décembre 1928 :

La Commission prévue par l'arrêté du 15 novembre 1926 article 4, paragraphe A, se réunira le 29 décembre 1928 sur la convocation de son président à l'effet de faire subir à l'infirmer de 3^e classe Lamini Kaba les épreuves de l'examen imposé aux agents de son cadre pour l'accession à l'emploi d'aide de zootechnie.

Outre le Chef du Service zootechnique, président de droit, elle sera composée à défaut de vétérinaire de MM. Tomasini, adjoint des Services civils, et Saunion, sous-inspecteur d'Agriculture de 1^{re} classe.

La Commission dressera un procès-verbal de ses travaux qui sera transmis au Lieutenant-Gouverneur.

Commerce

Vente d'armes de poudres, de capsules et autres munitions de traite.

Par décisions du Lieutenant-Gouverneur sont autorisés :

A vendre des capsules et des amorces :

MM. Amine Frères dans leur opération de Kindia (décision n° 1935 du 29 novembre 1928) :

A vendre des armes, de la poudre, des capsules et autres munitions de traite :

La Société Commerciale de l'Ouest africain dans ses opérations de Conakry, Kindia, Mamou, Dabola, Kouroussa,

Kankan, Siguiri, Forécariah, Boffa, Boké (décision n° 1952 du 4 décembre 1928).

La Société Commerciale de l'Ouest Africain dans son opération de Banaya-Boffa (décision n° 1973 du 10 décembre 1928),

A vendre de la poudre de traite :

M. Aly Houssein Hélal dans son opération de Mamou (décision n° 1955 du 5 décembre 1928).

A vendre des armes de la poudre et autres munitions de traite :

M. Habib (Georges) dans son opération de Gueckédou (décision n° 1956 du 5 décembre 1928).

Par décision du Lieutenant-Gouverneur n° 1962 du 6 décembre 1928 sont rapportées les décisions :

1° du 28 avril 1927 autorisant le nommé Fodé Donzo à vendre de la poudre et des munitions de traite dans son opération de Boola (cercle de Beyla).

2° du 25 août 1927 en ce qu'elle autorise MM. Nègre et Mathaud à vendre des armes, de la poudre et des munitions de traite dans leur opération de Boola (cercle de Beyla).

3° du 31 mars 1926 autorisant M. Ibrahima Nabbie à vendre des armes, de la poudre et autres munitions de traite à Baccoro (cercle de Boffa).

4° du 13 octobre 1926 autorisant M. Aïl Micki à vendre des armes, de la poudre et autres munitions de traite dans son opération de Baccoro (cercle de Boffa).

5° du 18 octobre 1927 autorisant la Compagnie du Niger français à vendre des armes, de la poudre et autres munitions de traite dans son opération de Victoria (cercle de Boké).

6° du 17 octobre 1928 autorisant la Maison E. Chavanel et Fils à vendre des armes, de la poudre des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Victoria (cercle de Boké).

7° du 24 août 1926 autorisant MM. Maroun et Miled à vendre des armes, de la poudre et des munitions de traite dans leur opération de Bissikrima.

8° du 16 octobre 1926 autorisant M. Kreidi (Georges) à vendre des armes, de la poudre et autres munitions de traite dans son opération de Bissikrima.

9° du 7 décembre 1926 autorisant M. Labib Dagher à vendre des armes, de la poudre et autres munitions de traite dans son opération de Bissikrima.

10° du 2 février 1928 autorisant M. Elias Syrougi à vendre des armes, de la poudre et autres munitions de traite dans son opération de Bissikrima.

11° du 8 août 1928 autorisant MM. Chaya Frères à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Bissikrima.

12° du 28 novembre 1926 autorisant M. Tombros à vendre des armes, de la poudre et autres munitions de traite à Kourei Dindéli (cercle de Pita).

Par décision du Lieutenant-Gouverneur n° 1977, du 11 décembre 1928 est rapportée la décision du 5 mars 1927 autorisant M. Abdoul Kalick à vendre des armes, de la poudre et autres munitions de traite dans son opération de Kankan.

Chemin de fer

En date du 29 novembre 1928 :

M. Moëvus, ingénieur principal de 4^e classe, du cadre auxiliaire des Travaux publics de l'Afrique occidentale française, en service au Chemin de fer de Conakry au Niger, est chargé à titre intérimaire et pour compter de la date de sa prise de service, des fonctions de chef du service de la voie en remplacement de M. Barillot, chef de section qui en avait été chargé à titre provisoire.

M. Moëvus aura droit à ce titre au supplément de fonctions de 2.000 francs l'an prévu par l'arrêté général du 16 mars 1923, et actes subséquents (tableau n° 4).

En date du 1^{er} décembre 1928 :

Les agents du cadre local du Chemin de fer ci-après désignés qui ont subi avec succès les épreuves des examens professionnels prévus par l'article 13 de l'arrêté général du 12 mars 1925, sont classés pour compter du 1^{er} janvier 1929 dans la catégorie « Brevetés » instituée par l'arrêté local du 30 juillet 1926 :

BUREAUX :

Lopis (Pierre), écrivain principal (1^{er} échelon).
Lawson (Ernest), chef écrivain (3^e échelon).
Thiam Kaly, chef écrivain principal (3^e échelon).
Pouaty (Louis), chef écrivain principal (1^{er} échelon).

EXPLOITATION :

Johnson (François), chef de station principal (3^e échelon).
Momo Seckou, sous chef de station (2^e échelon).
Kourouma Mamadou, chef de station (3^e échelon).
Diop Papa Demba, chef de station principal (1^{er} échelon).
Curtis (Théophile), chef de station principal (1^{er} échelon).
Camara Sidi, chef de station (2^e échelon).

ATELIERS ET CHANTIERS :

Diop Moussa, Maître ouvrier principal (3^e échelon).

En date du 2 décembre 1928 :

M. Guenet, sous chef de bureau auxiliaire nouvellement affecté en Guinée française :

MM. Gaume, chef de station après 4 ans ;

Thomas (François) et Thomas (Cyprien), chefs ouvriers d'art après 66 mois du cadre commun supérieur des Chemins de fer de l'Afrique occidentale française, retour de congé débarqués à Conakry le 2 décembre 1928, du paquebot *Europe*, venant le premier de Dakar, les trois autres de France, sont affectés au Chemin de fer de Conakry au Niger.

Enseignement

En date du 27 novembre 1928 :

Des bourses sont accordées, pour une durée de neuf mois aux élèves des écoles dont les noms suivent :

Ecole urbaine des filles de Conakry, au taux de 30 francs par mois :

- 1^o Nancy Williams, 2^e renouvellement ;
- 2^o Sara Wright, —

Un secours scolaire est accordé pour une durée de douze mois, au taux de 15 francs par mois à l'élève Fatoumata Camara de l'école urbaine des filles de Conakry.

La présente dépense est imputable au chapitre XIII, article 7, paragraphe 13 du budget local.

En date du 10 décembre 1928 :

La commission de classement prévue à l'article 9 de l'arrêté général du 7 mars 1925, réorganisant le cadre secondaire du personnel de l'Enseignement primaire commun aux colonies du groupe de l'Afrique occidentale française, modifié par arrêtés des 17 décembre 1927, 28 février 1928 et 18 août 1928, se réunira le jeudi 13 décembre 1928, à 8 heures (Cabinet, 2^e section) à l'effet d'établir pour l'année 1929, le tableau d'avancement du personnel du cadre secondaire de l'Enseignement primaire.

Elle sera composée comme suit :

Président :

M. Raulx, administrateur des Colonies,

Membres :

M^{me} Gencel, institutrice supérieure du cadre commun supérieur ;
MM. Rouget, adjoint principal des Services civils ;
Hadjri Babadi, instituteur du cadre secondaire ;
Guyot-Jeannin. — —

Gardes de cercle

En date du 27 novembre 1928 :

Une permission de quinze jours à solde de présence à valoir du 1^{er} décembre 1928, est accordée au garde de cercle de 2^e classe Salifou Camara, m^{le} 1641 du peloton du dépôt, pour en bénéficier à Kindia (cercle du dit).

En date du 10 novembre 1928 :

L'ex-sergent Bobo Ouanibogui, m^{le} 7444, et Tiékoura Koné, ex-tirailleur de 1^{re} classe m^{le} 10173 classés pour l'emploi n^{os} 7 et 15 de la liste du 30 juin 1928, sont agréés en qualité de gardes de cercle de 2^e classe et affectés au dépôt de Conakry à compter de la date de la signature de leur acte d'engagement.

Imprimerie

En date du 2 décembre 1928 :

M. Stirnemann, ouvrier principal après 4 ans du cadre des Imprimeries officielles de l'Afrique occidentale française, retour de congé, débarqué à Conakry le 2 décembre 1928 du paquebot *Europe*, venant de France, est affecté à l'Imprimerie du Gouvernement.

En date du 5 décembre 1928 :

Un congé de convalescence de deux mois à solde de présence, pour en jouir à Conakry, est accordé à l'ouvrier de 5^e classe O'Connor (Mathieu), du cadre local de l'Imprimerie de la Guinée française.

En date du 10 décembre 1928 :

La Commission de classement prévue par l'article 11 de l'arrêté du 30 juillet 1926, portant organisation du cadre local de l'Imprimerie de la Guinée française, modifié par arrêté du 31 janvier 1928, se réunira le lundi 17 décembre 1928 à 9 heures (Cabinet, 2^e section) à l'effet d'établir le tableau d'avancement du personnel du cadre local de l'Imprimerie pour l'année 1929.

Elle sera composée comme suit :

Président :

M. Itier, administrateur des Colonies.

Membres :

MM. Raulx, administrateur des Colonies, chargé du Personnel ;
Casamatta, chef de l'Imprimerie du Gouvernement ;
Sarré Amba, ouvrier de 2^e classe du cadre local de l'Imprimerie ;
Demba (Joseph), ouvrier de 2^e classe du cadre local de l'Imprimerie.

Police et Prisons

En date du 2 décembre 1928.

M. Ramette, commissaire adjoint après 18 mois du cadre commun de la police de l'Afrique occidentale française, nouvellement affecté en Guinée française, débarqué à Conakry le 2 décembre 1928 du paquebot *Europe*, venant de France, est affecté à Conakry (2^e Secteur) emploi vacant.

M. Pétrement, inspecteur après 2 ans du même cadre nouvellement affecté en Guinée française, débarqué à la même date du même paquebot venant de Dakar, est affecté à Kindia.

Postes et Télégraphes, Télégraphie sans fil

En date du 27 novembre 1928 :

M^{me} André est agréée en qualité de dame employée auxiliaire des Postes et Télégraphes et affectée au bureau de Conakry en remplacement de M^{me} Collard, démissionnaire.

Il lui sera servi, à ce titre, pour compter de la date de sa prise de service, une rétribution mensuelle de six cent soixante francs (660 francs) payable à terme échu, sur certificat de service fait sans autre engagement de la part de la Colonie.

La dépense correspondante sera, imputable au budget local chapitre VIII, article 1^{er}, paragraphe 4.

En date du 3 décembre 1928 :

Un congé administratif de six mois, pour en jouir à Val-Suzon (Côte-d'Or), est accordé à M. André (Abel), sous-chef de station radiotélégraphique après 2 ans.

Santé et Assistance médicale

En date du 2 décembre 1928 :

M. Izbitsky, hygiéniste adjoint, nouvellement affecté en Guinée française, débarqué à Conakry le 2 décembre 1928 du paquebot *Europe*, venant de France, est affecté à la circonscription médicale de Conakry (hôpital Ballay).

En date du 10 décembre 1928 :

Les mutations suivantes sont prononcées dans le personnel des infirmiers des formations sanitaires de la Guinée française :

L'infirmier auxiliaire de 3^e classe Sangaré Malali, m^{le} 87, en service à la circonscription médicale de Macenta, secteur de Kissidougou, est affecté au secteur de Gueckédou (même circonscription) avec résidence dans cette localité en remplacement de l'infirmier Touré Naby qui reçoit une nouvelle affectation.

L'infirmier de 4^e classe Touré Naby, m^{le} 75, en service à la circonscription médicale de Macenta (secteur Gueckédou), est affecté à la circonscription médicale de Conakry (dispensaire).

Travaux publics, Mines et Ports

En date du 27 novembre 1928 :

Une autorisation d'absence de 7 jours sans solde à valoir du 20 novembre 1928, est accordée à M. de Schacht, comptable archiviste contractuel des Travaux publics, pour en jouir à Kindia (cercle dudit).

En date du 3 décembre 1928 :

Un congé administratif de six mois, pour en jouir à Montélimar (Drôme) est accordé à M. Pagé (Dominique), adjoint technique de 2^e classe du cadre général des Travaux publics.

Affaires diverses

En date du 1^{er} décembre 1928 :

M. Lalle, adjoint principal des Services civils, en service à Forécariah, est commissionné en qualité de porteur de contraintes dans le cercle de Forécariah, en remplacement de M. Roussel qui a reçu une autre affectation.

M. Lalle exercera ses fonctions serment préalablement prêté.

Les frais de prestation de serment seront à la charge de la Colonie.

En date du 4 décembre 1928 :

M. Dottori, commis principal après 4 ans des Secrétariats généraux, en service au 2^e Bureau du Gouvernement, est chargé, à compter de sa prise de service, des fonctions d'agent transitaire à Conakry, de la Colonie du Soudan français et du Chemin de fer de Thiès-Niger, en remplacement de M. de Marguerie de Montfort, adjoint principal des Services civils après 4 ans.

Il aura droit, à ce titre, à l'indemnité de fonction de 600 francs l'an.

La dépense correspondante est imputable au budget du Soudan français.

En date du 6 décembre 1928 :

M. Lalle, adjoint principal des Services civils, est chargé des observations météorologiques de la station de 2^e ordre de Forécariah, en remplacement de M. Roussel qui a reçu une nouvelle affectation.

M. Lalle aura droit, à ce titre, et à compter du jour de sa prise de service, au supplément annuel de fonctions de 200 francs prévu par l'arrêté général du 16 mars 1928.

En date du 10 décembre 1928 :

Les Commissions médicales de visite et de contre visite instituées par l'arrêté général du 19 avril 1913, pour examiner les agents des cadres locaux de l'Afrique occidentale française susceptibles d'être retraités pour blessures ou infirmités, contractées en service, seront provisoirement composées comme suit :

1^o COMMISSION DE VISITE :

Président :

MM. Lhuerre, Secrétaire général *p. i.*

Membres :

MM. Rocca, médecin capitaine 1^{er} échelon des T. C. H. C.
Deniel, pharmacien lieutenant avant 4 ans des T. C. H. C.
Raulx, administrateur de 2^e classe chef de la 2^e Section du Cabinet (Personnel).

2^o COMMISSION DE CONTRE-VISITE :

Président :

M. Lhuerre, Secrétaire général *p. i.*

Membres :

MM. Pezet, médecin Lieutenant-Colonel des T. C. H. C.
Raulx, administrateur de 2^e classe chef de la 2^e Section du Cabinet (Personnel).

Les Commissions ainsi constituées se réuniront sur la convocation de leur président.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS ET COMMUNICATIONS

SERVICE DES DOMAINES

Avis de demandes de concessions provisoires agricoles

M. Paul Paillet, industriel, représenté à la Colonie par M. Daniel Bloch, demeurant à Kindia, demande la modification des limites de la concession provisoire agricole introduite par lui le 4 juillet 1928.

Le nouveau terrain demandé, d'une superficie de 193 hectares 30 ares, est situé à côté du village de Boréa, à cheval sur le Kilissi (canton de Molota).

Prenant pour origine un point qui serait situé à 130 mètres au Nord et à 320 mètres à l'Ouest de la petite case de l'Alcali de Boréa et traçant, de ce point d'origine, une base d'une longueur de 600 mètres en direction exacte Nord-Sud, les limites nouvelles se présenteraient comme suit :

Nord, déterminée par une perpendiculaire A-G d'une longueur de 1.200 mètres élevée au point d'origine A sur la base A-B ;

Nord-Est : une ligne G-F, d'une longueur de 2.300 mètres et formant avec A-G un angle de 135°.

Sud-Est, une ligne F-E perpendiculaire à G-F et d'une longueur de 700 mètres ;

Sud, constituée par une ligne brisée E-D-C-B-E-D, d'une longueur de 1.200 mètres et perpendiculaire à F-E ; D-C, d'une longueur de 700 mètres et en direction exacte Sud-Nord formant avec E-D un angle de 135° ; enfin C-D, d'une longueur de 1.500 mètres, en direction exacte Est-Ouest, perpendiculaire à C-B et à B-A et d'une longueur de 1.500 mètres.

Toutes oppositions à la présente demande, laquelle et rectificative de celle de 200 hectares publiée les 15 juillet et 1^{er} août 1928, seront reçues au bureau des Domaines à Conakry, et au bureau de l'administrateur du cercle de Kindia, jusqu'au 5 janvier 1929.

Conakry, le 24 novembre 1928.

M. Lablanchie (Albert), planteur, domicilié à Friguiagbé (cercle de Kindia), demande la concession à titre provisoire d'un terrain agricole sis dans le cercle de Kindia.

Ce terrain d'une superficie de 74 hectares 100 centiares, est situé sur le territoire du village de Condaya (canton de Samoukiri) et limité comme suit :

Au Sud, par une ligne de 870 mètres de longueur constituée par la limite Nord de la concession Paul Chillou, telle qu'elle est décrite dans sa demande publiée au *Journal officiel* du 15 octobre 1927; cette ligne fait à sa jonction avec le chemin d'accès à la voie ferrée un angle Sud-Est de 60 degrés.

A l'Est, par une ligne idéale de 1.170 mètres de longueur et formant à sa jonction avec la limite Sud, un angle de 70 degrés.

A l'Ouest, par une ligne de 650 mètres de longueur, formant à sa jonction avec la limite Sud, un angle de 122 degrés; cette ligne passe parallèlement à 130 mètres de l'axe du marigot Gomba.

A Nord, par une ligne de 1.000 mètres de longueur faisant à son point de rencontre avec la limite Est, un angle de 83 degrés, et au point de jonction avec la limite Ouest, un angle de 87°. Le chemin d'accès à la voie ferrée emprunte la concession demandée par M. P. Chillou, sur une longueur de 600 mètres, et aboutit au km. 129.500 (passage à niveau) de la voie ferrée, chemin pour lequel M. Lablanchie demande l'établissement d'une servitude officielle lui permettant de recevoir ou d'expédier les matériaux ou produits pour ou de son exploitation agricole.

M. Saïd Watty, commerçant à Kindia, demande la concession provisoire d'un terrain agricole sis dans le cercle de Kindia.

Ce terrain, d'une superficie de 1 hectare 9 ares, est situé sur le territoire du village de Comoyah (canton de Kindia) en bordure de la route Médina-Oula, et limité comme suit :

Au Nord : par une ligne A F de 20 mètres de long dont le point A se trouve à 10 mètres à l'Ouest de la route Kindia-Médina-Oula et à environ 15 mètres au Sud-Ouest du point de rencontre de la Oua-Oua et de la dite route.

A l'Ouest : par une ligne brisée F E D formant en F un angle de 117° avec la ligne F A et à peu près parallèle au cours de la Oua-Oua.

A l'Est : par une ligne brisée A B C de 179 mètres parallèle à la route Kindia-Médina-Oula et distante de cette dernière de 10 mètres et formant en A un angle de 117° avec la ligne A F.

Au Sud : par une ligne C D de 95 mètres formant en C un angle de 81° avec la ligne B C et en D un angle de 96° avec la ligne D E, étant presque perpendiculaire à celle-ci.

Toutes oppositions aux présentes demandes, seront reçues au bureau des Domaines de Conakry et au bureau du Commandant du cercle de Kindia, jusqu'au 5 janvier 1929.

A Conakry, le 24 novembre 1928.

2-2

Le Receveur des Domaines,
URSULE.

SERVICE DES DOMAINES

Avis d'adjudication d'un terrain domanial sis à Conakry.

Il sera procédé le samedi 19 janvier 1929 à 9 heures, à l'adjudication publique d'un terrain sis à Conakry, formant la parcelle 5 du lot 64 du plan cadastral de la ville, mesurant trois cent quatre vingt-treize mètres carrés soixante quinze décimètres carrés et borné : au Nord, par la 9^e avenue; au Sud, par la parcelle 6 du lot 64 (propriété Nabbie Touré); à l'est, par la parcelle 1 dudit lot (propriété Kamouh et Samiah), et à l'ouest, par la parcelle 9 du même lot.

La vente aura lieu au bureau du Receveur des Domaines à Conakry sur une mise à prix de neuf mille francs et aux conditions fixées par l'arrêté du 13 avril 1912 (articles 39 et suivants, voir *Journal officiel* Guinée 1912, folio 220), modifié par les arrêtés des 25 juillet 1922 (*Journal officiel* Guinée 1923, folio 23), 15 juin 1925 (*Journal officiel* Guinée 1925, folio 209) et 24 février 1928 (*Journal officiel* Guinée, page 96).

L'adjudicataire devra payer :

1^o Séance tenante entre les mains du Receveur des Domaines à Conakry, et en sus du prix d'adjudication, une somme forfaitaire de 5 % sur le montant du prix pour couvrir, à due concurrence, les frais d'immatriculation;

2^o Dans la quinzaine qui suivra la notification du procès-verbal de la vente, à la caisse du Receveur des Domaines, à Conakry, le prix principal d'adjudication plus une somme de 550 francs pour remboursement des frais de bornage.

Conakry, le 8 novembre 1928.

Le Receveur des Domaines,
URSULE.

2-2

MANIFESTE DE LA QUINZAINE

(DEUXIÈME QUINZAINE DE NOVEMBRE)

IMPORTATIONS

Du 16 novembre 1928 par le vapeur anglais « New Brooklyn » de New-York : 500 c. pétrole, 303 tambours huile pour lubrification, 41 boucauts tabac en feuille, 10 c. vin, 1 c. provisions, 1 c. parfumerie, 20 c. sucre, 400 sacs farine.

Du 19 novembre 1928 par le vapeur français « Brazza » de Dakar : 1 c. divers.

Du 19 novembre 1928 par le vapeur français « Chelma » de Marseille : 6 c. pièces mécaniques, 27 fûts engrais, 1 c. pansement, 5 c. papeterie, 1 c. soieries, 55 b. tissu coton, 945 b. farine, 109 c. ou b. vin blanc et rouge, 185 c. biscuits, 209 c. vin de liqueur, 15.000 sacs sel, 10 sacs savon, 30 c. eau minérale, 180 colis planches, 23 c. conserves, 1 c. sirop, 30 c. colle en flacon, 1 cuveau fromage gruyère, 89 c. lait stérilisé, 1 c. coutellerie, 3 c. verroterie, 3 c. moutarde, 9 fardeaux chaises fer et bois, 4 c. articles émaillés, 17 c. provisions, 3 c. article de reclame, 285 c. sucre, 15 c. outils agricoles, 5 b. toile bleue, 15 c. chapellerie et bonneterie et casques, 28 c. alcool, 1 c. articles de sport, 1 c. chambres à air, 1 c. mercerie, 2 c. articles de ménage, 11 b. espadrilles, 1 c. soie artificielle, 6 essieux à nu, 4 c. saucissons, 2 c. accessoires et cycles, 5 c. chaussures, 26 c. divers, 6 c. parfumerie, 16 ballots caoutchouc, 20 sacs coke, 1 c. ferronnerie, 8 c. ou bottes haches et manches, 5 c. confiserie, 16 c. pommes, 7 c. poires, 8 c. champagne, 10 c. blanc de casque, 5 b. sacs vides, 1 c. dentifrice, 30 c. cocose, 2 c. aulx, 30 drums alcool à brûler, 20 sacs choux, 175 c. apéritifs, 2 fardeaux tamis, 30 c. pommes de terre, 115 sacs oignons, 25 c. purée tomates, 70 bidons carbure, 10 b. étoupe goudronnée, 50 c. bière, 1 b. bâches, 2 b. gilets coton, 1 c. étuis à cigarettes.

De Torrevieja : 1.000 sacs sel,

De Casablanca : 16 b. crin végétal, 20 b. farine.

De Dakar : 115 fardeaux planches, 3 c. fil à coudre, 1 c. lait, 12 c. papeterie, 2 c. émaillés, 1 c. tomates, 3 c. faucilles, 9 bidons carbure, 2. c. confiserie, 15 c. lentilles.

Du 23 novembre 1928 par le vapeur français « Kouroussa » de Marseille : 510 b. farine, 1 c. motocyclette, 1 tonneau vaisselle, 1 c. soierie, 1 c. concasseur, 3 c. chaussettes, 12 c. ou fûts huile, 12 c. eau de vie, 11 c. divers, 5 c. ou fûts verrerie, 2 c. chataignes, 50 c. ou b. tissus de coton, 6 c. cierges (bougies), 20 b. sacs vides, 65 c. outillages, 8 cuveaux fromages, 10 c. ou b. conserves, 58 c. ferronnerie, 22 c. chocolat, 1 c. confiserie, 57 colis négropots, 96 c. savon, 6 c. papeterie, 1.625 c. sucre, 171 c. vin de liqueur, 2 c. chapeaux, 3 c. casques, 83 c. ou b. vin, 25 c. sirop, 13 c. parfumerie, 9.167 sacs sel, 151 c. eau minérale, 22 c. graisse, 30 c. bière, 35 c. haricots, lentilles, pois cassés et légumes secs, 6 c. accessoires vélos et autos, 1 c. extincteurs, 80 c. lait, 4 c. pipes, 78 rouleaux papier emballage, 24 colis tôles, 2 c. fil à coudre, 2 c. chemises, 5 b. pneus, 6 c. confiture, 9 c. bonneterie, 2 c. mercerie, 1 c. broyeur d'os, 2.180 b. ou sacs chaux, 10 b. guinée, 10 c. produits alimentaires, 2 c. lingerie, 50 c. tomates, 20 c. vinaigre, 51 c. biscuits, 1 c. chaises, 50 c. bleu outremer, 5 c. pâtes alimentaires, 40 paquets tôles, 3 cuves à béton, 1 c. cuisinière, 90 c. apéritifs, 155 c. cigarettes, 6 fûts cooltar, 51 c. limonade, 1 c. engrais, 2 c. accessoires de train, 2 c. broderie coton, 1 c. chaussures, 10 c. lait, 1 c. thé, 2 c. l'alais, 1 bidon alcool, 1 c. réclame.

De Dakar : 1 auto Peugeot.

Du 24 novembre 1928 par le vapeur anglais « Forafrie » d'Anvers : 143 c. ferronnerie, 2 sacs produits chimiques, 3 c. autos et accessoires.

De Dunkerque : 205 sacs chaux, 6 b. tissus coton, 4 c. cuvettes, 492 barres de fer.

De Havre : 1 c. lampisterie, 4 c. cirage, 9 c. conserves, 1 c. fil à coudre, 25 rouleaux papier d'emballage, 1 c. casquettes, 2 tonneaux et caisses verrerie, 1 b. toile d'emballage, 1 b. confection, 4 c. outils pour cordonnier, 7 c. papeterie, 3 b. bonneterie, 14 b. tissus coton 3 c. bicyclettes et accessoires, 17 c. divers, 7 c. munitions de sûreté, 28 c. rhum, 2 c. calendriers, 13 c. parfumerie, 97 bottes madriers bois, 167 colis négropots, 1 automobile, 12 c. ferronnerie, 21 fûts huile minérale, 10 tubes oxygène, 7 fûts carbure, 4 c. meubles et outillage.

Du 26 novembre 1928 par le vapeur anglais « Egba » de Liverpool : 406 b. tissus coton, 1 c. calendriers, 7 b. tissus de jute, 41 c. quincaillerie, 3 c. huile, 1 c. chocolat, 2 c. confiserie, 2 b. toile, 16 c. provisions, 1 c. cire, 7 c. divers, 262 paquets ferronnerie, 7 b. cordes, 7 c. cigarettes, 17 c. conserves, 6 paquets lits, 6 c. savon, 1 b. poudre, 3 c. biscuits, 6 c. sel, 2 c. disques.

De Las-Palmas : 54 b. ou sacs raisins et chataignes.

Du 29 novembre 1928 par le vapeur français « Hoggar » de Marseille : 2 c. pièces de machine, 127 c. ou b. vin de liqueur, 2 c. eau de vie, 1 c. alcool de menthe, 5 c. vin mousseux, 4 c. chemises, 2 c. chaussettes, 2 c. pneus, 9 c. fromage en boîtes, 4 c. bonneterie, 306 sacs oignons, 10 c. bière, 12 c. ferronnerie, 11 c. conserves, 1 c. moteur, 13 c. chocolat, 2 c. pipes en bois, 25 c. ou sacs provisions, amandes et noisettes, 10 sacs blé concassé, 1 b. olives, 21 b. tissus coton, 20 c. mandarin, 12 c. médicaments, 3 b. ouate, 7 c. papeterie, 25 c. cordes, 1 ballot peaux, 42 drums, alcool à brûler, 5 c. casques, 1 fût huile arachide, 130 paquets caisses démontées, 3 c. soieries, 2 c. coutellerie, 7 c. hameçons, 2 c. savon parfumé, 20 barriques vin, 10 c. savonnets, 35 c. bonbons, 8 c. cocose, 10 c. eau de vichy, 1 c. disques, 10 c. sirop, 8 b. couvertures, 6 c. divers, 2 c. instruments agricoles, 52 c. bleu outremer, 1 c. tresses, 2 b. ficelle, 70 bidons carbure, 10 c. vin de quinquina, 1 c. ustensils de ménage, 20 c. sucre, 3 c. apéritifs.

Du 30 novembre 1928 par le vapeur italien « San-Marco » de Gènes : 3 b. tissus coton 2 c. pièces auto.

De Marseille : 4 c. plomb de chasse, 32 c. ferronnerie, 11 c. savons, 4 bidons alcool, 2 c. papeterie, 4 c. articles de ménage, 15 c. pièces machines, 4 b. ou caisses tissus de coton et soie, 10 carreaux ciment, 4 c. produits chimiques, 300 bottes douvelles et fond, 20 fardeaux brai, 20 b. étoupe, 103 c. vin de liqueurs, 5 bidons carbure, 6 c. pâtes alimentaires, 2 c. amidon, 2 c. casques, 1 c. bonneterie, 2 c. confiture, 9 b. toile bleue.

D'Alger : 40 c. allumettes, 111 c. cigarettes, 30 barriques vin rouge et blanc, 3 barils et caisses huile d'olives, 1 c. tinettes, 1 sacs ails, 6 c. pâtes alimentaires. 3 c. chocolat.

Du 30 novembre 1928 par le vapeur américain « Otho » de New-York : 50 sacs farine, 1 c. automobile, 20 c. graisses à lubrifier, 18 boucauts tabac en feuilles

EXPORTATIONS

Du 16 novembre 1928 par le vapeur anglais « New-Brooklyn » pour Freetown : 2 c. monnaie anglaise, 140 sacs oignons, 56 sacs kapock, 114 sacs indigo en boules.

Du 20 novembre 1928 par le vapeur français « Chelma » pour Tabou : 10 bœufs, 4 moutons, 12 sacs arachides.

Du 24 novembre 1928 par le vapeur français « Kouroussa » pour Grand-Bassam : 31 colis provisions et divers.

Du 26 novembre 1928 par le vapeur anglais « Egba » pour Freetown : 100 sacs oignons, 3 c. peaux chèvres, 1 c. peaux panthère, 2 c. monnaie.

Du 27 novembre 1928 par le vapeur anglais « Deido » pour Hull : 2.050 sacs palmistes.

Pour Liverpool : 18 colis cire clarifiée, 31 ponchons huile de palme, 2 b. cuivre à doublage.

Pour New-York : 152 colis cire clarifiée, 1 c. peaux de singes,

Du 29 novembre 1928 par le vapeur français « Asie » pour Dakar : 339 c. bananes, 200 paquets nattes, 22 c. divers, 186 colis oranges, 23 sacs gengembre, 243 sacs indigo.

Pour Bordeaux : 1.790 c. bananes, 2 sacs riz du pays, 2 colis ivoire.

Du 30 novembre 1928 par le vapeur américain « Otho » pour New-York : 100 colis cire clarifiée.

Du 30 novembre 1928 par le vapeur hollandais « Helder » pour Hambourg : 1.015 sacs amandes de palme, 89 sacs caoutchouc.

Pour New-York : 3 c. peaux de singes.

BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Succursale de Conakry.

Bilan au 30 novembre 1928.

ACTIF

Caisse	4.587.580 ^f 23
Portefeuille	3.646.307 62
Divers comptes à régler	3.170 75
Succursales	2.028.720 44
Immeubles	291.831 50
Frais généraux	144.506 60
Total	10.702.117^f 14

PASSIF

Billets au porteur en circulation	5.193.360 ^f »
Comptes courants et créditeurs divers	1.054.342 03
Divers comptes à régler	123.750 50
Trésoriers-Payeurs gén. (leur compte cour.)	1.871.931 71
Siège social	2.263.139 37
Intérêts, commissions et changes	195.593 53
Total	10.702.117^f 14

Certifié conforme aux écritures :

Certifié :
Le Censeur,
G. LHUERRE.

Conakry, le 30 novembre 1928.
Le Directeur de la Succursale,
BERTRAND

COLONIE DU SOUDAN FRANÇAIS

SERVICE DES DOMAINES

Avis d'adjudication de terrains urbains sis à Kayes-N'Di et à Bamako.

Le Dimanche 16 décembre 1928, à 9 heures, au bureau des Domaines de Bamako, il sera procédé par le Receveur des Domaines à Bamako à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, des terrains ci-après désignés, faisant partie des plans de lotissement de Kayes-N'Di et Bamako :

Lot n° 40 de Kayes-N'Di, cont	11 a. 18 ca.	mise à prix.	11.100 ^f »
— 41 — — —	12 a.	—	12.000 »
— 44 — — —	12 a.	—	12.000 »
— 86 — — —	6 a.	—	7.200 »
— 127 — — —	10 a.	—	12.000 »
— 178 — — —	8 a.	—	8.000 »
Lot n° 12 du titre foncier 304 de Bamako	3 a. 11 ca.	—	3.110 »
Lot n° 223 de Bamako	10 a. 60 ca.	—	21.000 »
Parcelle de terrain située entre l'avenue Binger et la rue de Brazza, faisant partie du titre foncier 285 de Bamako	6 ares	—	15.000 »

Les adjudicataires devront, dans le délai de 10 jours qui suivra la notification de l'adjudication, verser à la caisse du Receveur des Domaines de Bamako, le prix principal de l'adjudication, augmenté des frais de délimitation, d'abornement et d'immatriculation, des droits d'enregistrement du procès-verbal d'adjudication et, pour les lots 40, 41, 44 et 127 de Kayes-N'Di, du montant de l'indemnité de déguerpissement déjà payée par l'Administration aux occupants.

Le plan des terrains à vendre, le cahier des charges et les conditions particulières de mise en valeur, sont déposés au bureau du Receveur des Domaines à Bamako, au bureau de la délégation à Kayes, aux bureaux de la circonscription de Dakar et au siège des Chambres de Commerce de Rufisque, Saint-Louis et Conakry.

Bamako, le 14 novembre 1928.

Le Receveur des Domaines,
SILVANDRE.

ANNONCES

L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers.

ETUDE DE M^e SAINT-ANTONIN, NOTAIRE A CONAKRY

RÉVOCATION DE POUVOIRS

Suivant actes reçus par M. Saint-Antonin, notaire à Conakry, les 16 février 1927 et 5 décembre 1928, la Société de « Société de Cultures et Bananeraies du Kin-San », dont le siège est à Linsan, a révoqué les procurations par elle données à Messieurs Raymond Bernis, Maurice Gauthier et Gaston de Brouville leurs agents. Observation faite que Messieurs Bernis et Gauthier ne font plus partie de la Société.

Pour extrait et mention :
SAINT-ANTONIN.

COLONIE FRANÇAISE DE MONACO

COMITÉ DE BIENFAISSANCE

Grande Loterie Annuelle

au profit des Régions dévastées

Gros lot: 50.000 francs en un Bon de la Défense Nationale ou une automobile de même valeur. Autres Lots: 10.000, 5.000, 2.000, 2 de 1.000 6 de 500, 50 de 100, 150 de 50 francs. Un Lot offert par le Président de la République et de nombreux objets d'art.

Prix du billet: 2 francs; Tirage 30 Avril.

Envoyer le montant de préférence par Compte chèque postal Marseille 205-95, par mandat-poste ou mandat-carte, les contre-remboursements ne sont pas acceptés.

Pour moins de 5 billets joindre 0.50 en timbre poste pour frais de retour.

Adresser les demandes à la COLONIE FRANÇAISE, MONACO.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CONAKRY

Avis de déclaration de faillite

Le Tribunal de Commerce de Conakry, par jugement du sept novembre mil neuf cent vingt-huit, a déclaré en état de faillite, le sieur Amine Raffeh, commerçant demeurant à Kankan, et en a fixée provisoirement l'ouverture au huit octobre mil neuf cent vingt-huit.

M. Echalié juge-suppléant *p. i.* près le Tribunal de Commerce de Conakry, a été nommé juge-commissaire et M. Tharsis, commis-greffier, syndic provisoire de ladite faillite.

Conakry, le 4 décembre 1928.

Le Greffier du Tribunal,
SAINT-ANTONIN.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CONAKRY

Faillite « AMINE RAFFEH »

CONVOCATION DES CRÉANCIERS.

MM. les créanciers du sieur Amine Raffeh, commerçant demeurant à Kankan, sont invités à se rendre au Tribunal de Conakry, le jeudi 20 décembre 1928, à 9 heures, pour être consultés sur la composition de l'état des créanciers présumés de la faillite et donner leur avis sur la nomination du syndic définitif et sur l'utilité d'élire un ou deux contrôleurs.

Conakry, le 4 décembre 1928.

Le Greffier du Tribunal,
SAINT-ANTONIN.

SOCIÉTÉ FIGAFRICA

Siège social : CONAKRY (Guinée française).

DEUXIÈME AVIS

Messieurs les actionnaires sont informés qu'une Assemblée générale extraordinaire aura lieu le 22 décembre 1928, à Paris, 83, avenue de la Grande-Armée.

Ordre du jour :

- 1° Pour reconnaître la sincérité de souscriptions et de versement ;
- 2° Pour la nomination d'un commissaire aux apports.

L'UN DES ADMINISTRATEURS,

TROISIÈME AVIS

Messieurs les actionnaires sont informés qu'une Assemblée générale extraordinaire, aura lieu le 28 décembre 1928, à Paris, 83, avenue de la Grande-Armée.

Ordre du jour :

- 1° Pour entendre le commissaire aux apports ;
- 2° Approbation de l'augmentation du capital ;
- 3° Modifications des statuts ;
- 4° Nomination du Conseil.

2-2

L'UN DES ADMINISTRATEURS.

SOCIÉTÉ GUINÉENNE DE CULTURE

Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs.

Les Actionnaires de la Société Guinéenne de Culture, Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs, dont le siège est à Friguigbé, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le 14 décembre à 15 heures, à Paris, dans les bureaux de la BANQUE E. MUTIGNON et C^{ie}, 10 rue Chauchat, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- 1° Rapport du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les opérations du premier exercice social, approbation des comptes de cet exercice et décharge au Conseil d'administration de sa gestion pour cet exercice.
- 2° Nomination des Commissaires aux comptes pour l'exercice 1928.
- 3° Autorisation à donner au Conseil d'administration en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVANT TOUT ACHAT

DEMANDEZ ET CONSULTEZ LE CATALOGUE
ILLUSTRÉ ET GRATUIT
DES ÉTABLISSEMENTS D'HORLOGERIE

O. FEUVRIER et DUQUESNEà Nancy (M.-et-M^{le})**HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE**

Conditions spéciales à MM. les Fonctionnaires. 11-24

**BIJOUTERIE IMITATION**

BON MARCHÉ

Manufacture de Bijouterie imitation dans tous les Genres et à tous les Prix

Boucles d'oreilles.

Colliers, Bagues.

Broches

Barettes à cheveux

Bracelets

Perles et Boutons
en verre, etc.**R. MELNIK****GABLONZ s/N** (République Tchécoslovaque)

Vente seulement

aux Maisons de Gros

Collection bien assortie contre documents à partir de :

1.000 frs. — Arrhes : 300 frs.

RÉFÉRENCES COMMERCIALES EXIGÉES

2-10

BUREAU VERITAS

Régistre international de classification de Navires et d'Aéronefs

J. BARATEAU

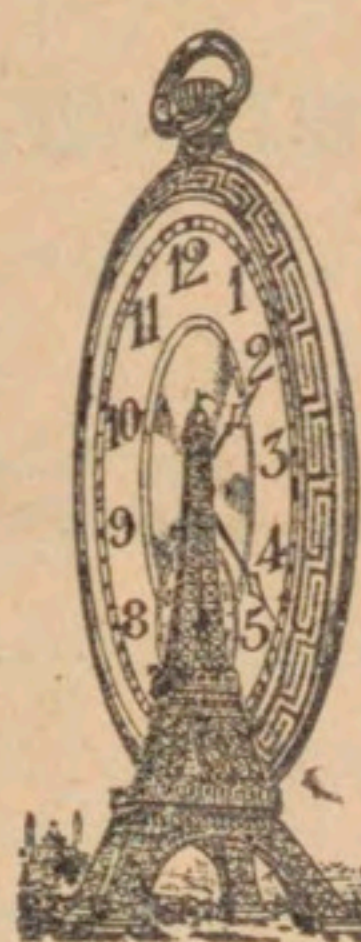
EXPERT POUR LA GUINÉE

6^{me} BOULEVARD - CONAKRY

Classification après construction et sous surveillance spéciale. — Visa de certificats après échouement ou avarie, visites annuelles, périodiques, de demi-terme et occasionnelles. — Renouvellement de certificat. — Coques, navires à voiles, à vapeur et à moteurs. — Epreuves des chaudières.

Marques de FRANC-BORD

3-3



Comptoir d'Horlogerie soignée

"A la Tour Eiffel"

JOYEROT & JACOT5, Grande-Rue - BESANÇON
(France)Catalogue général d'Horlogerie -
Bijouterie - Orfèvrerie, adressé
gratuit et franco.Envois choisis/demande à MM. les Fonctionnaires
Facilités de paiement

19-24

C'EST INCROYABLE

A titre de réclame, j'envoie : 1 élégant sac à main pour dame, 1 superbe portefeuille, 1 idéal porte-monnaie, 1 porte-cartes, 1 stylo système riche, 1 broche porte-bonheur, 1 flacon extrait odeur et 1 agréable surprise. Cadeau : 2 nappes, 12 serviettes, le tout contre remboursement de 15 fr. 45.

Écrire : ALBRAND E., 25, rue des Dominicaines, MARSEILLE.

3-3

GASTON DUBOIS

CHIRURGIEN-DENTISTE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
ANCIEN ÉLÈVE DES HOPITAUX

CHIRURGIEN-DENTISTE DE L'HOPITAL BALLAY

MALADIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS
PROTHÈSE DENTAIRE

Avenue du Gouvernement (près pharmacie Trantoul)

Le soir de 17 à 19 heures ou sur rendez-vous.

5-9

**PIPPERMINT
GET**



*La Reine
des
Crèmes de Menthe*

LE GET SE BOIT
A TOUTE HEURE
AVEC
OU
SANS
EAU

GET FRÈRES-REVEL (H^e Garonne) FRANCE

9-24

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT, A CONAKRY

CREATION DE CONSEILS D'ARBITRAGE

ET

RÈGLEMENTATION

DU

TRAVAIL INDIGÈNE

en Afrique Occidentale Française

Prix de la brochure, à Conakry : 3 fr. 50, par la Poste : 4 fr.

En vente à l'Imprimerie du Gouvernement, à Conakry

FORMULES POUR L'ÉTABLISSEMENT

DES

Contrats de Travail pour Indigènes

(Articles 8 et 9 du décret du 22 octobre 1925.)

Prix à Conakry : 0 fr. 25; par la poste : 0 fr. 30

Henri DESLANDES

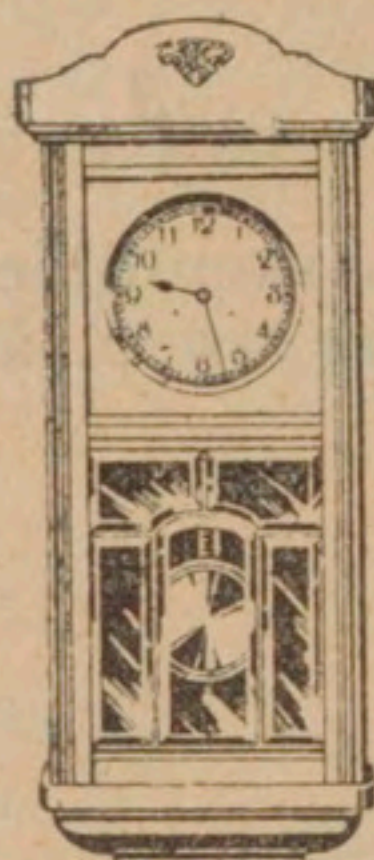
43, rue du Caire — PARIS (2^e)

est toujours
Acheteur
au comptant
aux
meilleurs prix

*SINGES NOIRS,
PANTHÈRES,
CHATS-TIGRES,
etc., etc.*

Adresse Télégraphique :
SEDNALSED PARIS

4-12

**CARILLON WESTMINSTER**

MODÈLE COLONIAL

Pouvant être expédié en colis postaux de 10 kilos

En vente à L'HORLOGERIE - BIJOUTERIE

JULES PRÉVOST

4, rue Saint-Georges, NANCY (France)

Prix du modèle ci-contre : chêne, hauteur 0^m 78 : 550 fr.

Franco de port et d'emballage. Envoi des fonds à la commande

CATALOGUE SUR DEMANDE

3-12

INCANDESCENCE

par le pétrole ordinaire sans pression

Aladdin

LA LAMPE MERVEILLEUSE

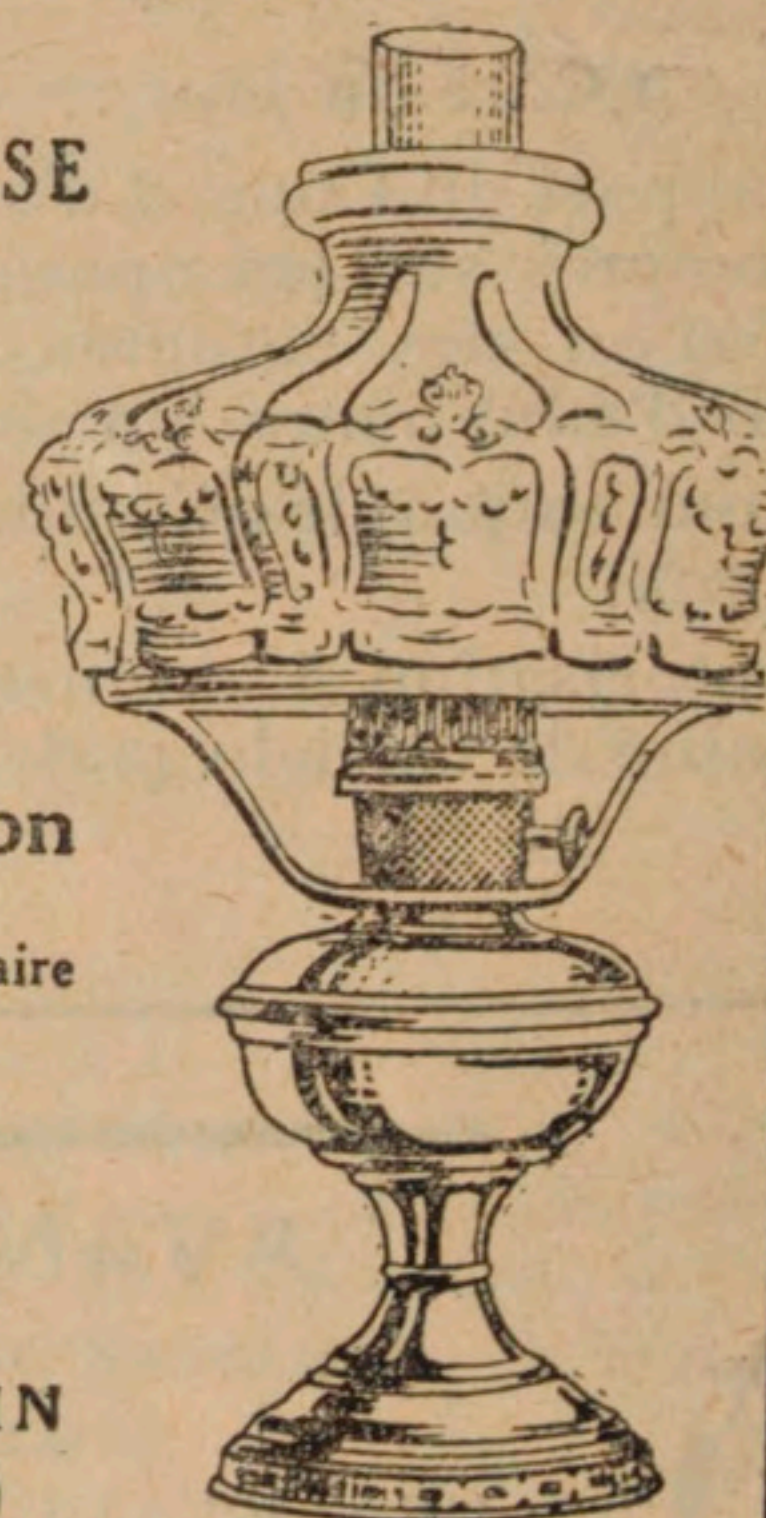
Sans fumée, sans odeur
Ni pompe, ni gicleur
S'allume avec une allumette.
Aucun chauffage préalable du bec.

Intensité 100 bougies
Aucun danger
d'incendie ou d'explosion

94 % d'air contre 6 % de pétrole ordinaire

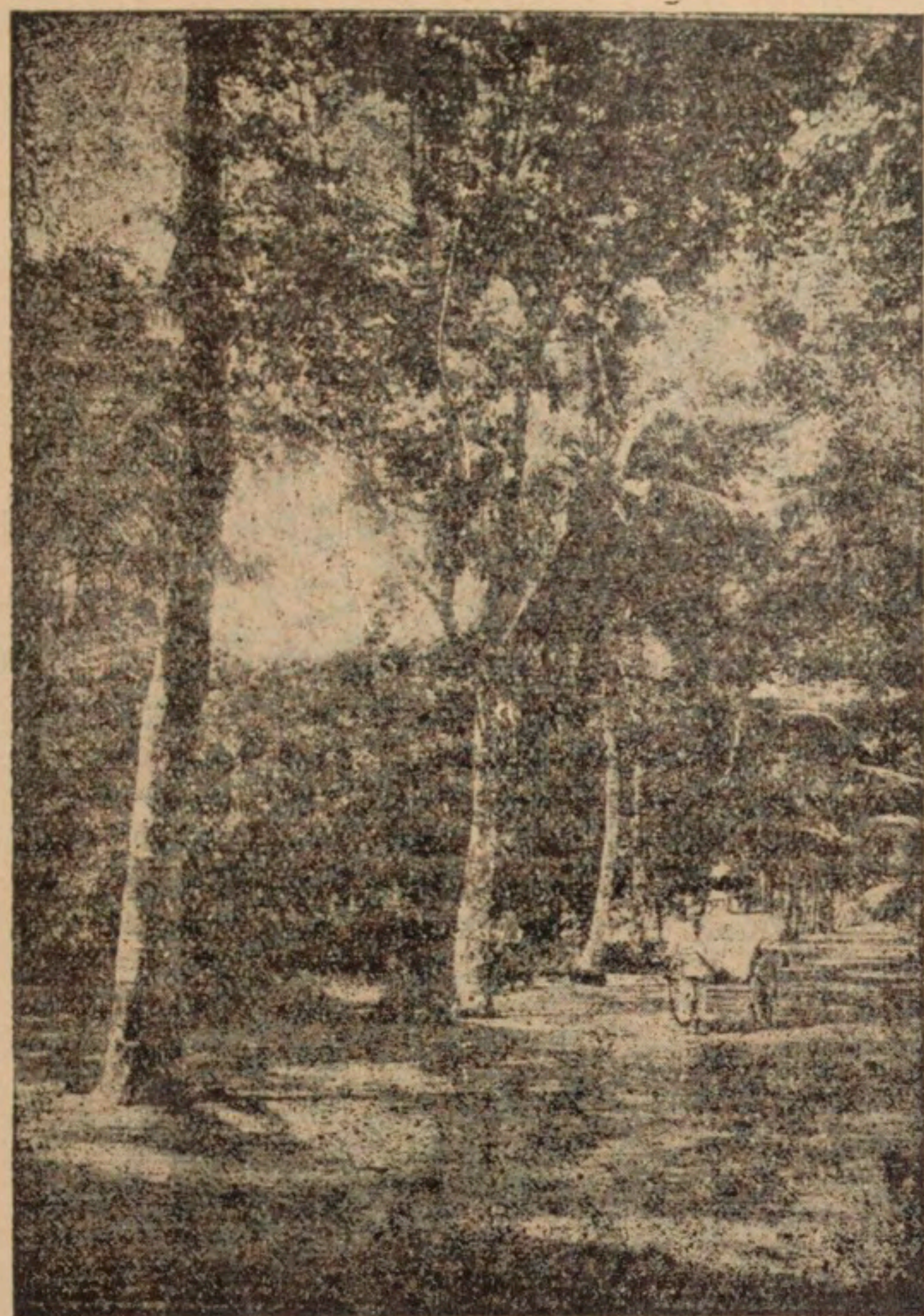
ABSOLUMENT INDÉRÉGLABLE
ENTIÈREMENT GARANTIE

En vente partout ou directement
aux INDUSTRIES ALADDIN
149, Boulevard Ney, PARIS (18^e)



REX PUBLICITÉ

1-20



Cliché A. DE SCHACHT.

UNE ALLÉE DU JARDIN DE CAMAYENNE

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT, A CONAKRY

LA GUINÉE FRANÇAISE

(Edition illustrée de *La Vie Technique, Industrielle, Agricole et Coloniale.*)

Publiée sous le patronage de M. Georges POIRET, Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française.

Sommaire : Esquisse géographique et historique. — Races, religions, mœurs. — La Guinée économique. — L'agriculture. — L'industrie européenne et indigène en Guinée française. — Les mines. — L'ossature économique. — La Colonisation : Enseignement, Assistance médicale indigène. — Le tourisme. — Les étapes de la conquête de la Guinée française. — Formation territoriale et administrative de la Guinée. — Bibliographie.

Prix, à Conakry, 5 francs. — Par la poste, 5 fr. 75.

**Vivez
tranquilles**

TUEZ les TOUS

les moustiques qui troublent votre repos, vous font passer des nuits blanches et vous condamnent au supplice de l'étouffante moustiquaire.

les mouches qui menacent votre santé et celle des vôtres en contaminant vos aliments.

les cafards dont vous n'arrivez pas à vous débarrasser malgré la propreté avec laquelle vous entretenez votre intérieur.

les mites qui causent de coûteux ravages à vos vêtements, vos tissus, vos fourrures.

les punaises, les fourmis, les puces, les poux, etc., etc., en employant :

le **FLY-TOX**

de moustiques, mouches, mites,
punaises, poux, puces, four
mis, cafards, guêpes.

nuage destructeur

infaillible

Vendu en flacon 1/4 litre, bidons 1/2 litre,
1 litre et 2 litres environ.

Nous recommandons l'emploi de notre pulvérisateur à main qui, très puissant, économise le produit et décuple son efficacité.

Le FLY-TOX, 22, Rue de Marignan, PARIS

ESSENCE

SPHINX

Puissance et Souplesse!

Puissance et souplesse, ce sont les deux caractéristiques par lesquelles on résume modernement la valeur d'une automobile.

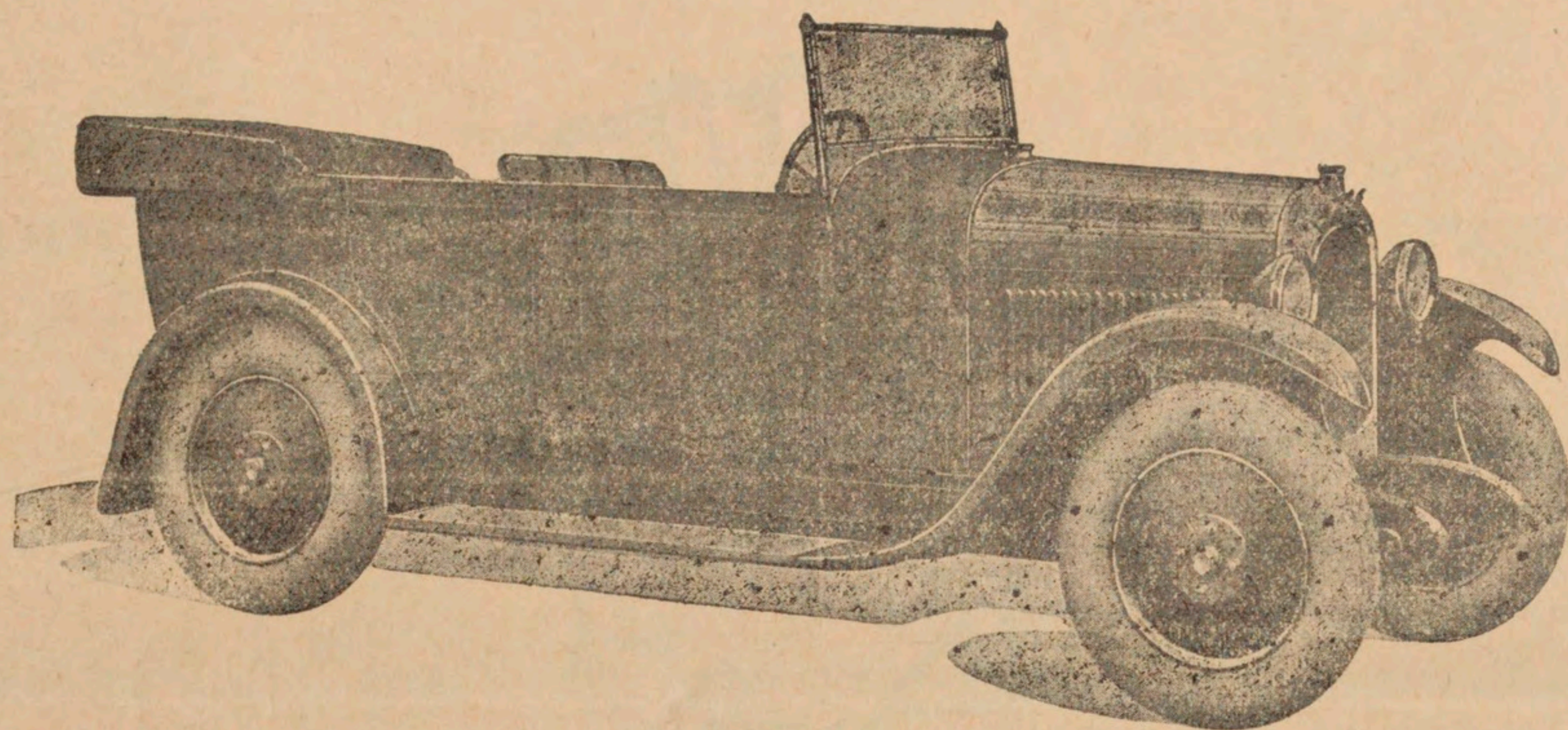
Par conséquent, si vous désirez connaître la valeur de votre voiture, employez l'Essence Sphinx.

Vous obtiendrez, en plus, le maximum de rendement et le minimum de dépense.

Vacuum Oil Company

229

Agents : SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE L'OUEST AFRICAINE, Conakry (Guinée Française)



CHENARD & WALCKER

7, 9 ou 10 HP

➤ DELAHAYE ➤

10 HP

les plus belles Voitures Françaises



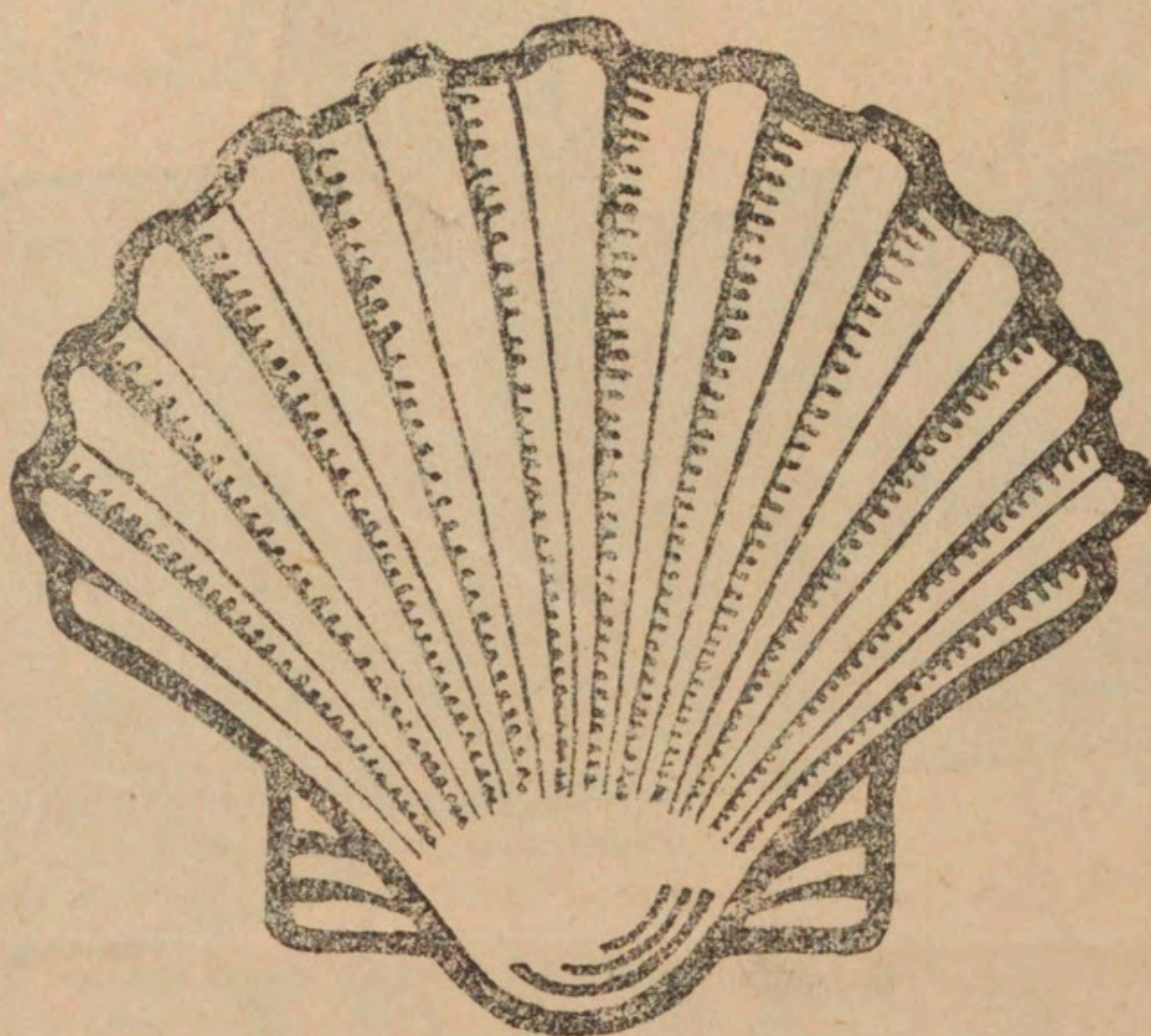
DEMANDEZ PRIX ET CATALOGUE

A LA

Société Commerciale de l'Ouest Africain

SEULS REPRÉSENTANTS POUR TOUTE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

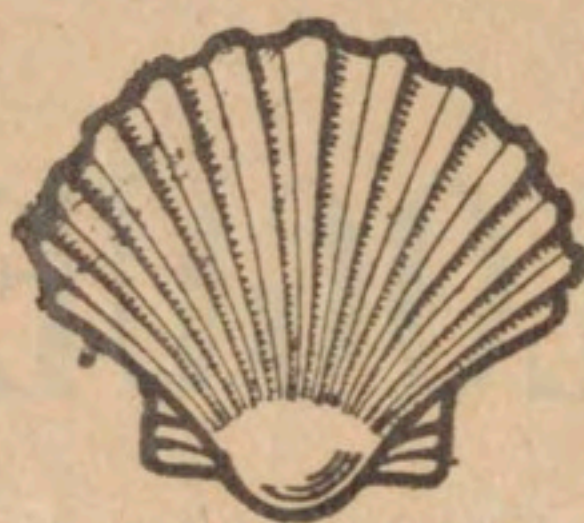


**SECURITE
QUALITE
CONFIANCE**



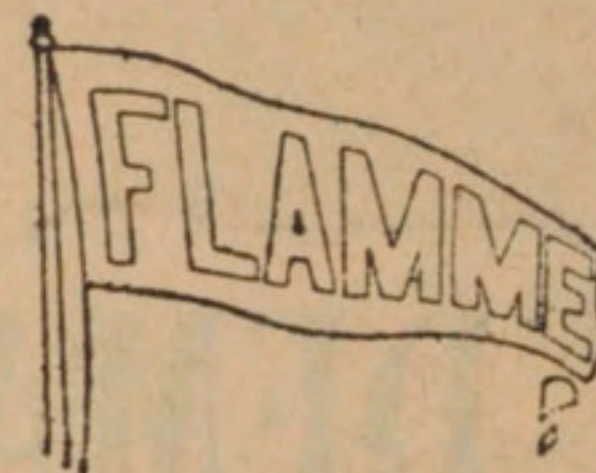
**signification universelle de l'emblème
de la**

HUILES
ESSENCES
SHELL



SHELL

PÉTROLE
FLAMME



“Les essayer c'est les adopter”

EN VENTE DANS TOUS LES COMPTOIRS
de la COMPAGNIE DU NIGER FRANÇAIS
AGENTS EXCLUSIFS
EN GUINÉE

TABLE DES MATIÈRES

9924

DU



« Journal officiel » de la Guinée française

ANNÉE 1928

Table alphabétique. — Actes du Pouvoir central. — Actes du Gouvernement général.
Actes du Gouvernement local.

TABLE DES TITRES

	Pages.		Pages.
Administration générale.....	3	Finances.....	8
Affaires diverses.....	3	Trésor.....	8
Affaires militaires.....	3	Justice.....	8
Agriculture.....	3	Passages, Déplacements, Transport.....	8
Armes et munitions.....	4	Police, Prisons.....	8
Chambre de commerce.....	4	Postes, Télégraphes, Téléphones.....	8
Chemin de fer.....	5	Service de Santé.....	9
Communes mixtes.....	5	Service zootechnique et des épizooties.....	9
Contributions, Taxes, Patentes.....	5	Soldes, Indemnités, Suppléments de fonctions.....	9
Domaines, Concessions.....	6	Travaux publics, Ports et rades.....	10
Douanes.....	7		
Enseignement.....	8		



8

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	Administration générale				
1904	<i>Actes du Pouvoir central.</i>		1928		
7 déc.....	Circulaire ministérielle relative aux agents licenciés.....	354	17 janvier..	Arrêté portant désignation d'agents chargés de constater la détention, la circulation et la vérification des alambics.....	54
1927			24 janvier..	Arrêté fixant pour le premier semestre de l'année 1928, les coefficients de majoration à appliquer aux tarifs de l'annexe B. du décret du 8 septembre 1912 (délaissments forfaitaires des marins du commerce, à Conakry).....	55
3 déc.....	Arrêté ministériel portant convocation des électeurs des Colonies et Pays de protectorats pour l'élection des délégués au Conseil supérieur des Colonies.....	50	24 février..	Arrêté portant création de marchés à Kartakoro et Ouessouba.....	116
1928			25 avril....	Arrêté modifiant l'arrêté n° 1297 du 27 août 1926, portant composition des Conseils d'arbitrage.....	181
2 juillet...	Circulaire ministérielle relative aux agents à licencier.....	354	1 ^{er} juillet..	Arrêté fixant pour le second semestre de l'année 1928, les coefficients de majoration à appliquer aux tarifs de l'annexe B. du décret du 8 septembre 1912 (délaissments forfaitaires des marins du commerce à Conakry).....	285
5 nov.....	Décret modifiant et complétant les dispositions de l'article 1 ^{er} du décret du 30 mars 1925, portant réorganisation des Conseils d'administration des Colonies du Soudan français, de la Guinée française, de la Côte-d'Ivoire et du Dahomey et créant une Commission permanente de ces conseils (arrêté de promulgation n° 2788 A. P. A., du 13 novembre 1928).....	454	3 août....	Arrêté autorisant M ^{me} Pialet, à ouvrir un café-hôtel à Kankan.....	320
	<i>Actes du Gouvernement général</i>		28 août....	Arrêté fixant les prix de cession de la glace fabriquée par le Chemin de fer de Conakry au Niger.....	398
	Liste des candidats autorisés à prendre part au concours d'admission à l'Ecole coloniale des 2 et 3 avril 1928, réservé aux agents des Services civils et des Secrétariats généraux présents en Afrique occidentale française (exécution art. 4, de l'arrêté du 27 janvier 1921).	158	10 nov.....	Décision portant augmentation de l'indemnité pour frais de réception des voyageurs étrangers à l'administration de l'Afrique occidentale française.....	439
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		12 nov.....	Décision portant fixation du remboursement des frais de table des fonctionnaires.....	455
6 janvier..	Arrêté portant rectification partielle des limites des cantons de Kindia et de Friguigbé (Cercle de Kindia).....	35		Affaires militaires	
1 ^{er} février..	Arrêté portant des modifications territoriales dans la subdivision de Mali (cercle de Labé)...	78	1927	<i>Actes du Gouvernement général</i>	
3 avril....	Arrêté fixant la limite entre les subdivisions de Dabola et de Faranah.....	164	2 déc.....	Arrêté affectant aux services militaires un terrain non bâti, sis à Kindia (Guinée française).	2
5 avril....	Décision nommant une commission chargée de la révision de la liste électorale du Conseil supérieur des Colonies.....	165	1928		
17 avril....	Arrêté convoquant les électeurs de la Guinée française le dimanche 24 juin 1928, à l'effet de procéder à l'élection d'un délégué au Conseil supérieur des Colonies.....	179	31 mars....	880 c.m. — Arrêté relatif à l'incorporation de la première fraction du contingent 1928.....	178
30 juillet..	Décision rendant les dispositions disciplinaires du cadre des plantons, applicables à l'ensemble du personnel auxiliaire indigène...	319	31 juillet..	Arrêté n° 1949 c. m. relatif aux cahiers des charges et marchés à passer pour le compte des différents services militaires.....	334
10 octobre..	Décision désignant la Commission de révision des listes électorales dans les cercles pour l'élection des membres sujets français au Conseil d'administration.....	400		<i>Actes du Gouvernement local</i>	
12 octobre..	Arrêté relatif au fonctionnement de la « Société Sportive et d'Education physique de la jeunesse indigène de Conakry ».....	419	1927		
19 octobre..	Arrêté autorisant le fonctionnement de la « Société Sportive et d'Education physique de la jeunesse indigène de Kindia ».....	419	20 déc.....	Arrêté modifiant l'arrêté n° 1409 A. du 30 août 1927, fixant la date des opérations et la composition des commissions de recrutement pour 1927-1928.....	4
23 nov.....	Arrêté portant suppression et rattachement du canton de Lorioni.....	456	26 déc.....	Arrêté modifiant l'arrêté n° 1409 A. du 30 août 1927, fixant la date des opérations et la composition des Commissions de recrutement pour 1927-1928.....	6
4 déc.....	Décision modifiant la décision n° 1817 B. nommant les membres de la Commission chargée de procéder à l'établissement de la liste électorale de la Chambre de Commerce.....	476	1928		
	Affaires diverses		7 janv....	Arrêté modifiant l'arrêté local n° 1409 A. du 30 août 1927, fixant la date des opérations de la composition des Commissions de recrutement pour 1927-1928.....	54
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		18 février..	Arrêté modifiant l'arrêté local n° 38 A. du 7 janvier 1928, sur le recrutement 1927-1928...	94
1927			20 août....	Arrêté portant convocation et nomination des membres du Conseil de révision.....	335
30 déc.....	Arrêté portant création d'un marché à Banco (cercle de Kouroussa).....	30	3 septemb.	Arrête fixant la date des opérations et la composition des Commissions de recrutement pour l'année 1928-1929.....	378
30 déc.....	Arrêté portant création d'un marché à Koumbia (cercle de Koumbia).....	30	21 nov.....	Arrêté modifiant l'arrêté du 20 septembre 1928, fixant la date et la composition des Commissions du recrutement 1928-1929.....	456
				Agriculture	
			1928	<i>Acte du Gouvernement local</i>	
			6 avril....	Arrêté rapportant certaines dispositions de l'arrêté du 13 avril 1927 déclarant la ville de Conakry, sa banlieue et les Iles de Loos infectés d' <i>aspidiotus destructor</i>	165

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1928			1928		
30 octobre	Arrêté portant modifications au tarif des cessions de fruits, plantes et graines du jardin d'essai de Camayenne, annexé à l'arrêté local du 24 août 1912.....	421	8 août....	Décision autorisant MM. Chaya Frères, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans leur opération de Bissikrima.....	320
6 nov.....	Arrêté portant modification de l'arrêté réglementant les coupes de bois dans les forêts domaniales de la Guinée française.....	474	20 août....	Décision autorisant la Compagnie du Niger Français à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Boké.....	335
	Armes et munitions		3 sept.....	Décision autorisant M. L. Rouchard, à vendre de la poudre et autres munitions dans son opération de Kankan.....	357
	<i>Actes du Gouvernement local :</i>		24 sept.....	Décision autorisant M. Mamadou Bâ, à vendre de la poudre et autres munitions dans son opération de Dinguiraye.....	380
1927			26 sept.....	Décision autorisant MM. Mansour Frères, à vendre de la poudre à Mamou et à Pita.....	398
13 déc.....	Décision autorisant M. Ladreyt (Marius), à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Koumbia.....	2	6 octobre	Décision rapportant la décision n° 1283 B et autorisant M. Maroun Zaka, à vendre de la poudre dans son opération de Mamou.....	399
1928			10 octobre	Décision autorisant MM. Charles Peyrissac et Cie, à vendre des armes et des munitions à Conakry et Kankan.....	400
19 janv....	Décision autorisant M. Kalil Hadad, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions dans son opération de Faranah.....	55	10 octobre	Décision autorisant M. de Avila, à vendre des armes, de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Pita.....	401
25 janv....	Décision autorisant la Compagnie du Niger Français, à vendre des armes, de la poudre, des capsules et autres munitions de chasse dans son opération de Labé.....	56	10 octobre	Décision autorisant MM. Foufounis Frères, à vendre de la poudre et autres munitions de traite dans leurs opérations de Kankan et de Boké.....	401
7 février..	Décision autorisant M. Assad (Alexandre) à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Beyla.....	79		Chambre de commerce	
20 février..	Décision autorisant M. Dahdoud (Joseph), à vendre de la poudre et autres munitions de traite dans son opération de Mamou.....	95		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
29 février..	Décision autorisant la Cie Coloniale de l'Afrique occidentale à vendre de la poudre et autres munitions de chasse dans ses opérations de Mamou et Kindia.....	117	1927		
4 mars....	Décision autorisant M. Hussein Raffié, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Mamou.....	117	14 déc.....	Arrêté prorogeant les pouvoirs des membres en exercice des Chambres de commerce en Afrique occidentale française.....	27
13 mars....	Décision autorisant M. Melhem Elias, à vendre de la poudre et autres munitions de traite dans son opération de Timbo.....	140	1928		
27 mars....	Décision autorisant MM. Naman frères, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions dans leur opération de Mamou.....	141	1 ^{er} sept....	2191 A. E. — Arrêté déterminant la circonscription de la Chambre de commerce de la Guinée française, et fixant le nombre de ses membres et la composition du collège appelé à les élire.....	374
2 avril....	Décision autorisant la Compagnie du Niger Français à vendre des armes, de la poudre, des capsules et autres munitions de chasse dans son opération de Siguiri.....	162	1 ^{er} sept....	2194 A. E. — Arrêté modifiant les arrêtés du 16 août 1923 et du 20 juin 1925, réorganisant les Chambres de commerce en Afrique occidentale française.....	375
23 avril....	Décision autorisant M. Kalil (Joseph-Martos), à vendre de la poudre et autres munitions de chasse dans son opération de Labé.....	181	1 ^{er} sept....	2195 A. E. — Arrêté complétant l'article 7 de l'arrêté du 20 juin 1925, portant organisation des Chambres d'Agriculture et d'Industrie en Afrique occidentale française.....	377
10 mai....	Décision autorisant M. Assad (Alexandre), à vendre des armes de traite, dans son opération de Beyla.....	198		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
4 juin....	Décision autorisant M. H. Keladites, commerçant à Boké à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Boké.....	232	1927		
4 juin....	Décision autorisant M. Jabre (Charles), commerçant à Labé, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Labé.....	232	15 déc.....	Décision portant désignation des membres de la Chambre de commerce appelés à siéger à la commission centrale des patentes pour l'année 1928.....	2
3 juillet...	Décision autorisant M. Aguibou Thiam, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Dinguiraye.....	286	21 déc....	Arrêté rapportant l'arrêté du 9 décembre 1927, convoquant le collège électoral de la Guinée française pour les élections à la Chambre de commerce.....	5
3 juillet...	Décision autorisant MM. Hilal Frères, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans leur opération de Mamou.....	286	1928		
6 août....	Décision autorisant M. Keladites, commerçant à Koumbia, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Koumbia.....	320	30 mars....	Arrêté approuvant le compte définitif de la Chambre de commerce de la Guinée française, pour l'année 1927.....	160
			30 mars....	Arrêté approuvant le budget de la Chambre de commerce de la Guinée française pour l'année 1928.....	160
			20 sept....	Décision nommant les membres de la commission locale de révision des mercuriales du premier semestre 1929.....	378

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	Chemin de fer.				
1927	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		1928		
30 déc.....	3281 F. — Arrêté fixant définitivement les recettes et les dépenses du budget annexe du Chemin de fer de Conakry au Niger, exercice 1926.....	74	3 août....	Arrêté autorisant une session extraordinaire de la Commission municipale de la commune mixte de Conakry.....	320
30 déc.....	3295 T. P. — Arrêté accordant une réduction de 50 p. 100 sur le transport des voyageurs à destination de Kankan, sur le Chemin de fer de Conakry au Niger, pendant la durée de la foire annuelle de cette ville.....	51	24 sept.....	Arrêté municipal relatif à l'installation des fosses d'aisance et au service des vidanges.....	381
30 déc.....	3296 T. P. — Arrêté instituant un tarif spécial P. V. n° 14 bis pour le transport du beurre de karité sur le Chemin de fer de Conakry-Niger.....	51	1 ^{er} octobre..	Arrêté nommant deux membres <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de Conakry.....	398
1928			4 octobre..	Arrêté nommant un membre <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de Conakry.....	399
17 février..	479 T. P. — Arrêté portant remaniement des tarifs du Chemin de fer Conakry-Niger.....	114	6 octobre..	Arrêté nommant un membre <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de Conakry.....	399
30 avril....	1097 T. P. — Arrêté étendant au personnel des Travaux publics employés dans les Chemins de fer, le bénéfice de l'arrêté du 30 décembre 1924, relatif à l'attribution de gratifications et primes (rectificatif).....	231		COMMUNE MIXTE DE KANKAN	
3 mai.....	1142 T. P. — Arrêté modificatif de l'arrêté du 10 mai 1926, fixant pour le cadre supérieur des Chemins de fer, le nombre d'emplois par grade, dans chaque réseau.....	254	1927	<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
18 juin.....	1532 F. — Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Chemin de fer de Conakry au Niger, exercice 1928....	278	28 octobre..	Arrêté portant reclassement de la commune mixte de Kankan.....	52
31 octobre..	2655 F. — Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Chemin de fer de Conakry au Niger, exercice 1928.....	454	30 déc.....	Arrêté approuvant le compte de gestion de M. Puel, du 8 juin 1926 au 31 mars 1927.....	34
1928	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		30 déc.....	Arrêté approuvant le compte de gestion de M. Puel, du 1 ^{er} janvier au 30 avril 1927.....	34
27 avril....	Arrêté modifiant l'arrêté du 21 juillet 1925, fixant les tarifs de solde du personnel du cadre local des Chemins de fer, en service en Guinée française.....	182	1928		
	Communes mixtes.		16 janvier..	Arrêté convoquant la Commission municipale de Kankan, en vue de la révision de la liste des notables.....	54
	COMMUNE MIXTE DE CONAKRY		5 mars....	Arrêté autorisant l'Administrateur-maire de la commune mixte de Kankan, à réunir en session extraordinaire, la Commission municipale de cette commune le 8 mars 1928.....	118
1927	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		30 mars....	Arrêté approuvant la régularisation d'un excédent de dépenses, exercice 1927, du budget de la commune mixte de Kankan.....	160
5 déc.....	Arrêté modifiant l'article 3 de l'arrêté du 30 décembre 1921, portant réorganisation de la Commune mixte de Conakry.....	27	24 juillet..	Arrêté approuvant le Compte administratif de la commune mixte de Kankan, exercice 1927..	307
1928			24 juillet..	Arrêté approuvant le budget supplémentaire de la commune mixte de Kankan, année 1928..	307
9 janvier..	Arrêté convoquant la Commission municipale en vue de la révision de la liste électorale municipale de la Commune mixte de Conakry.....	36		Contributions, Taxes, Patentes.	
31 janvier..	Arrêté autorisant la Commission municipale de la commune mixte de Conakry, à se réunir en session extraordinaire, le dimanche 5 février 1928.....	78	1928	<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
1 ^{er} février..	Arrêté autorisant la Commission municipale de la commune mixte de Conakry, à se réunir en session extraordinaire, le dimanche 5 février 1928.....	78	22 mars....	Décret portant approbation de l'arrêté local du 5 décembre 1927, sur le régime fiscal des assurances en Afrique occidentale française (Sénégal excepté), (arrêté de promulgation n° 1036 A. P., du 24 avril 1928).....	195
4 mars....	Arrêté autorisant l'Administrateur-maire de la commune mixte de Conakry, à réunir en session extraordinaire, la Commission municipale de cette commune le 25 mars 1928.....	118	1927	<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
30 mars....	Arrêté portant exonération partielle d'une pénalité encourue par la Compagnie française de l'Afrique occidentale, pour retard apporté dans la livraison, à la commune mixte de Conakry, d'un camion automobile.....	158	5 déc.....	3043. — Arrêté réglementant dans les Colonies relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, autres que le Sénégal, le régime fiscal des assurances.....	195
29 juin....	Arrêté approuvant le compte administratif de la commune mixte de Conakry, exercice 1927..	284	1927	<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
29 juin....	Arrêté approuvant le budget supplémentaire de la commune mixte de Conakry de 1928.....	284	28 juillet..	Arrêté modifiant la classification et les tarifs prévus au Tableau A, 4 ^e classe, au Tableau D, 2 ^e catégorie, et au Tableau F, taxe sur les chiffres d'affaires, annexés à l'arrêté du 9 décembre 1920, réglementant les patentes et licences en Guinée française.....	27
			27 sept....	Arrêté portant modification au taux de la contribution personnelle-mobilière.....	28
			27 sept....	Arrêté portant modification de la taxe sur les véhicules en Guinée française.....	28
			27 sept....	Arrêté modifiant le taux de la contribution personnelle-indigène en Guinée française.....	29
			16 déc.....	Décision portant désignation de deux membres devant faire partie de la Commission centrale des contributions directes pour l'année 1928.....	2
			16 déc.....	Décision portant désignation des membres devant faire partie des commissions des contributions directes pour l'année 1928.....	3

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1927			1928		
17 déc.....	Décision portant désignation des membres des commissions des patentes pour l'année 1928.	4	30 déc.....	Arrêté accordant à M. Loose (Alfred), la concession définitive de la parcelle 3, du lot 16, du plan de Siguiri.....	32
30 déc.....	Arrêté modifiant le classement des cercles en vue du paiement des remises dues aux chefs indigènes chargés du recouvrement de l'impôt.	31	30 déc.....	Arrêté accordant à M. Roumens (Paul), la concession provisoire agricole d'un terrain sis à la Kolenté (cercle de Kindia).....	33
1928			30 déc.....	Arrêté accordant à titre définitif : 1 ^o à M ^{me} veuve Resseguier, un terrain de 28 hectares, sis à Souguéta; 2 ^o à la « Compagnie agricole de la Guinée française », un terrain de 53 hectares 25 ares 65 centiares, sis à Matam.....	33
15 février..	Décision portant désignation d'un membre de la Chambre de commerce appelé à siéger à la Commission centrale des patentes pour l'année 1928.....	94	31 janvier..	Arrêté accordant au sieur Alfa Bakar Diallo, la concession provisoire d'un terrain sis à Timbo.	75
29 mai.....	Arrêté portant modification du taux de la contribution personnelle en Guinée.....	470	31 janvier..	Arrêté accordant une concession définitive à M. Kalil Botros (parcelle 3 du lot 26 de Kouroussa).....	75
29 mai.....	Arrêté modifiant les tarifs prévus au Tableau A, 2 ^e et 3 ^e classes et au Tableau D, 1 ^{re} et 2 ^e catégories annexés à l'arrêté du 9 décembre 1920, modifié le 28 juillet 1927, portant réglementation des patentes et licences en Guinée française.....	470	31 janvier..	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux.....	76
29 mai.....	Arrêté portant modification de la taxe sur les véhicules en Guinée française.....	471	31 janvier..	Arrêté accordant à la Société L. Roumens et C ^{ie} , la concession provisoire agricole d'un terrain de 85 hectares, sis à la Kolenté (cercle de Kindia).	76
29 mai.....	Arrêté modifiant le taux de la taxe sur les permis de circulation en Guinée française.....	471	31 janvier..	Arrêté accordant à la Société de Motoculture de la Guinée, la concession provisoire agricole d'un terrain de 33 hectares, sis près de la gare de Baro (cercle de Kankan).....	76
29 mai.....	Arrêté portant augmentation de la taxe de délivrance des carnets d'identité aux étrangers en Guinée française.....	472	31 janvier..	Arrêté accordant à M. de Prémonville de Maisonthou (Léon), une concession agricole provisoire sise près Friguigbé (cercle de Kindia)...	77
29 mai.....	Arrêté portant augmentation des taxes dues pour l'usage des voies decauville à Kouroussa, Boké, Kindia et Mamou.....	472	31 janvier..	Arrêté autorisant les sieurs Abdallah Richa Dagher, à louer à la Compagnie du Niger Français, la parcelle 2 du lot 25, de Siguiri, qu'ils détiennent à titre provisoire.....	77
6 nov.....	Arrêté portant modification du taux de la contribution personnelle indigène en Guinée française.....	473	2 février..	Arrêté ouvrant une enquête publique de <i>commodo et incommodo</i> à l'effet d'examiner un projet d'agrandissement du plan de lotissement de Kankan.....	79
6 nov.....	Arrêté déterminant la taxe d'immatriculation sur le registre du commerce institué par l'article 25 du décret du 15 septembre 1928.....	473	24 février..	Arrêté accordant à M. Abdallah Richa Dagher, la concession définitive de la parcelle 2 du lot 25 du plan cadastral de Siguiri.....	95
6 nov.....	Arrêté portant modification du taux de l'impôt foncier en Guinée française.....	474	24 février..	Arrêté portant annulation de l'adjudication de la parcelle 2 du lot 22, et ratification de l'adjudication de la parcelle 3 du lot 21, de Siguiri.....	95
6 nov.....	Arrêté portant augmentation de la taxe sur les chiens.....	474	24 février..	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux.....	95
	Domaines, Concessions.		24 février..	Arrêté modifiant l'arrêté du 13 avril 1912, sur les concessions de terrains domaniaux.....	96
1928	<i>Actes du Pouvoir central.</i>		24 février..	Arrêté accordant à M. Tambutet (Lucien), la concession agricole provisoire d'un terrain de 28 hectares sis à La Kolenté (cercle de Kindia).	97
21 mars....	Décret modifiant et complétant le décret du 5 mars 1921 sur le régime des eaux en Afrique occidentale française (arrêté de promulgation n ^o 945 A. P., du 12 avril 1928).....	194	24 février..	Arrêté accordant à M. Habib (Georges), la concession provisoire d'un terrain de 2 hectares et 7 ares, sis à Gueckédou.....	97
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		24 février..	Arrêté accordant à M. Toussaint (Sylvain), la concession agricole provisoire d'un terrain de 9 hectares, sis à Bétogbé (cercle de Kindia)...	97
20 mars....	763 A. E. — Arrêté affectant aux services militaires un terrain sis à Mamou (Guinée) connu sous le nom de « Gîte d'étape de Mamou ».....	158	24 février..	Arrêté accordant à la Société de cultures et bananeraies du Kin-San la concession agricole provisoire de deux terrains de 7 hectares et 17 hectares, situés respectivement à Linsan et Moohri (cercle de Kindia).....	98
30 avril....	1109 A. E. — Arrêté accordant à la Société Guinéenne de culture, une concession agricole provisoire dans le cercle de Kindia (Guinée française).....	254	27 février..	Arrêté accordant à titre définitif à la Société Sabbague et Kalim, quatre terrains, situés aux environs de Mamou et immatriculés sous les n ^{os} 115, 142 et 143 du livre foncier de Timbo-Mamou.....	98
1 ^{er} sept....	2205. — Arrêté accordant à M. Léon Langlois, une concession agricole provisoire dans le cercle de Forécariah (Guinée française).....	378			
29 sept....	Arrêté accordant à M. Alexandre Michez, une concession agricole provisoire dans le cercle de Kindia (Guinée française).....	418			
1927	<i>Actes du Gouvernement local.</i>				
30 déc.....	Arrêté accordant à M. Deville, la location d'un terrain sis à Kérouané (cercle de Beyla).....	31			
30 déc.....	Arrêté accordant des concessions provisoires urbaines dans les centres provisoirement lotis de Kissidougou et de Beyla-Diakolidougou.....	31			
30 déc.....	Arrêté accordant à la Compagnie du Niger français, la location d'un terrain sis à Kankan..	32			
30 déc.....	Arrêté accordant à M. Delsol (François), la concession agricole provisoire d'un terrain sis près de Sareya (cercle de Kouroussa).....	32			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1928			1928		
27 février...	Arrêté ouvrant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> sur une demande d'occupation du domaine public maritime et d'installation d'établissement dangereux insalubre ou incommode...	99	24 juillet...	Arrêté accordant à la Société des Bananeraies Guinéennes la concession agricole provisoire d'un terrain de 140 hectares, sis dans le canton de Friguiajbé (cercle de Kindia).....	306
27 février...	Arrêté ouvrant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> en vue d'une autorisation d'occuper une portion du domaine public maritime.....	99	24 juillet...	Arrêté accordant à M. Mille (Charles), une concession agricole provisoire dans le cercle de Mamou.....	306
30 mars....	Arrêté accordant des concessions définitives à Conakry, Kindia et Faranah.....	159	14 août....	Arrêté prorogeant l'enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> ouverte à Forécariah, à l'effet d'examiner un projet de lotissement de la dite ville..	335
30 mars....	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux.....	160	28 août....	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux.....	336
30 mars....	Arrêté accordant à titre définitif à la Société Coloniale Agricole Commerciale et Industrielle de l'Afrique occidentale française, un terrain de 164 hectares 11 ares, 20 centiares, situé à Kouria.	161	28 août....	Arrêté portant attribution de concession définitive urbaine.....	337
6 avril....	Arrêté ouvrant à Dabola une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à l'effet d'examiner un projet d'extension du plan de lotissement de Bissikrima.....	165	28 août....	Arrêté portant transfert de bail trentenaire (terrain hors lotissement à Kindia).....	337
18 avril....	Arrêté autorisant à M ^{me} Barateau, à occuper à titre précaire une partie du domaine public..	180	28 août....	Arrêté portant retrait de concession provisoire urbaine à Dominghia.....	337
27 avril....	Arrêté portant attribution de concessions définitives urbaines.....	181	28 sept....	Arrêté approuvant le plan de lotissement de la ville de Faranah.....	380
27 avril....	Arrêté rapportant l'autorisation d'occupation du domaine public accordée à la Compagnie Française de l'Afrique occidentale.....	182	28 sept....	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux.....	381
29 mai.....	Arrêté accordant à M. Homsy (Edmond), la concession provisoire d'un terrain sis à Kissidougou.....	215	28 sept....	Arrêté accordant des concessions définitives sises à Dabola, Télimélé et Kindia.....	381
29 mai.....	Arrêté accordant un transfert de concession provisoire urbaine.....	215	30 octobre.	Arrêté portant réduction de la contenance d'une concession provisoire sise à Koumbia, et accordée à M. Ladreyt (Marius).....	420
29 mai.....	Arrêté portant attribution de concessions définitives urbaines.....	216	30 octobre.	Arrêté accordant à M. Pierre Maridet, la concession provisoire d'un terrain de 43 hectares, sis à Damacagna (cercle de Kindia).....	420
2 juin.....	Arrêté ouvrant à Forécariah, une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à l'effet d'examiner un projet de lotissement de la ville de Forécariah.	232	30 octobre.	Arrêté portant location de terrains sis à Boola et à Kérouané (cercle de Beyla), à Macenta et à N'Zérékoré.....	420
12 juin....	Arrêté autorisant l'emploi de timbres d'effets négociables en remplacement des timbres quittances.....	254	5 nov.....	Arrêté autorisant le débit et emploi des timbres d'effets négociables à 0 fr. 10 et à 0 fr. 50.....	438
12 juin....	Arrêté autorisant la surcharge de timbre-taxe.....	254	5 nov.....	Arrêté autorisant la surcharge de timbre-taxe.....	438
16 juin....	Arrêté portant autorisation d'occuper à titre précaire une partie du domaine public à M ^{me} Aminthe.....	255	6 nov.....	Arrêté portant retrait à M. Nassib Dagher, de la concession provisoire de la parcelle 4 du lot 21 de Siguiri, accordé par arrêté du 28 août 1928..	438
28 juin....	Arrêté approuvant un plan modificatif du lotissement de la ville de Bissikrima.....	283		Douanes.	
29 juin....	Arrêté accordant à M. Bernis (Raymond), la concession agricole provisoire d'un terrain de 175 hectares environ, sis à Maléa, à proximité de la gare de la Kolenté (cercle de Kindia)...	283	1927	<i>Actes du Pouvoir central,</i>	
10 juillet...	Arrêté prorogeant l'enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> ouverte à Forécariah, à l'effet d'examiner un projet de lotissement de ladite ville..	286	6 nov.....	Décret fixant le contingent de divers produits de l'Afrique occidentale française à admettre en France, au bénéfice de la détaxe ou de la franchise pendant l'année 1928 (arrêté de promulgation du 7 décembre 1927).....	26
20 juillet...	Arrêté ouvrant à Dabola une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à l'effet d'examiner un projet de lotissement de Faranah.....	304	1928		
24 juillet...	Arrêté portant transfert de concession provisoire urbaine, lot 58 de Kankan.....	304	22 avril....	Décret fixant les droits à percevoir sur certains fruits de table frais, séchés ou concentrés conservés au naturel ou autrement, sans addition de sucre, de glucose, ni de miel, importés en Côte-d'Ivoire et en Guinée (arrêté de promulgation n° 1363 A. P. du 30 mai 1928).....	230
24 juillet...	Arrêté accordant à M. J.-B. Ferracci, la concession définitive des parcelles 16 et 18, du lot 65 du plan de Conakry.....	305	24 juin....	Décret fixant la quantité d'ananas frais, de café et de bananes de Guinée française, admissibles au bénéfice de la détaxe pendant la campagne 1928-1929 (arrêté de promulgation n° 1878 A. P. du 21 juillet 1928).....	318
24 juillet...	Arrêté accordant à M. Jeancard (Robert), la concession agricole provisoire d'un terrain de 195 hectares environ, situé sur la rive droite de la rivière Kili (cercle de Forécariah).....	305		<i>Actes du Gouvernement général,</i>	
24 juillet...	Arrêté accordant à M. Wiriath (René), la concession agricole provisoire d'un terrain de 105 hectares environ, sis entre les villages de Fandié et de Béréiré (cercle de Forécariah)...	305	20 janvier..	204. — Arrêté allouant un indemnité aux agents des Douanes chargés de relever le chiffre des importations et des exportations.....	75
			17 février..	480 A. E. — Arrêté portant fixation de la liste des experts locaux en matière de Douane, pour l'année 1928.....	116

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1928			1928		
2 août....	Arrêté portant création, suppressions, conversions et transferts des bureaux et de postes de Douanes, en Guinée française.....	319	22 août....	Décision portant prélèvement à la Caisse de réserve d'une somme de 300.000 francs.....	336
1928	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		28 août....	Arrêté portant remise gracieuse à M ^{lle} Clément (Emilie), sage-femme, du montant de deux ordres de recette émis contre elle pour trop perçu.....	355
15 mars....	Décision portant nomination des membres de la Commission locale de révision des mercuriales pour le second semestre 1928.....	140	28 septemb.	Arrêté portant ouverture et annulation de crédits supplémentaires au budget local, exercice 1928.....	472
18 juin....	1528 A. E. — Arrêté portant fixation des mercuriales officielles pour le calcul des droits « ad valorem » à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française et à l'établissement des statistiques du commerce pendant le deuxième semestre 1928.....	279	4 déc....	Décision portant prélèvement exceptionnel de 425.000 francs sur les fonds de la caisse de réserve.....	475
29 juin....	1648 A. E. — Arrêté fixant le tarif des coefficients de majoration applicables à la perception en Afrique occidentale française, des droits spécifiques à l'entrée et à la sortie pendant le deuxième semestre 1928.....	279		Trésor.	
	Enseignement.		1928	<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
1928	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		16 avril....	Arrêté fixant les heures d'ouverture de la Caisse du Trésor.....	179
3 avril....	Arrêté précisant les conditions d'obtention du certificat de fin d'études primaires élémentaires.....	164		Justice.	
21 avril....	Décision fixant les dates pour l'examen écrit du certificat d'études primaires élémentaires.....	180	1928	<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
21 avril....	Décision portant création d'une école rurale à Tugnifili (cercle de Boffa).....	180	24 janvier..	Décision réglant la tenue des jours d'audience des tribunaux indigènes pour l'année 1928.....	56
21 avril....	Décision portant création d'une école rurale à Baro (cercle de Kankan).....	181	18 juin....	Arrêté réglant la tenue des audiences pendant les vacances judiciaires de l'année 1928...	255
27 octobre..	Arrêté fixant les vacances et congés pour l'année scolaire 1928-29.....	438	2 juillet..	Arrêté autorisant provisoirement M. Ferracci, à représenter les parties devant le Tribunal de Conakry.....	286
	Finances			Passages, déplacements, transport.	
1927	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		1928	<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
5 déc....	Arrêté portant approbation des budgets locaux de l'Afrique occidentale française (exercice 1928).....	50	31 juillet..	1977 F. — Arrêté modifiant l'arrêté du 20 avril 1926, portant règlement sur le régime des déplacements en Afrique occidentale française.....	634
21 mars....	Circulaire relative aux dépenses à effectuer par les budgets locaux pour le compte du budget colonial.....	138	1 ^{er} septemb.	2201 F. — Arrêté accordant, dans certains cas, le transport gratuit d'un domestique accompagnant les fonctionnaires en déplacement temporaire.....	377
30 juillet..	Arrêté approuvant le compte définitif du budget local de la Guinée française, exercice 1926.....	318		Police et Prisons.	
1927	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		1927	<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
8 nov....	Arrêté portant ouverture et annulation de crédits au budget local, exercice 1927.....	52	30 déc....	Arrêté modifiant le tableau annexé à l'arrêté du 28 avril 1927, déterminant le tarif des objets confectionnés au pénitencier de Fotoba.....	30
28 déc....	Arrêté prorogeant jusqu'au 29 février 1928, la période pendant laquelle peuvent se consommer les faits de dépenses relatives à divers travaux.....	29	1928		
31 déc....	Arrêté rendant exécutoire le budget local, exercice 1928.....	35	28 août....	Arrêté portant modification aux tarifs de cession de main-d'œuvre pénale.....	336
31 janvier..	Arrêté modifiant la répartition par articles et paragraphes des crédits ouverts aux différents chapitres du budget local, exercice 1927.....	77		Postes, Télégraphes et Téléphones.	
30 mars....	Arrêté prononçant un virement d'article à article à l'intérieur du chapitre XV, du budget local, exercice 1928.....	161	1927	<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
1 ^{er} mai....	Décision portant prélèvement à la Caisse de réserve de la Colonie d'une somme de 167.200 fr. 19.....	197	23 déc....	Arrêté portant transformation du bureau postal de plein exercice de Pita, en bureau auxiliaire.....	5
17 mai....	Décision portant prélèvement à la Caisse de réserve de la Colonie d'une somme de 38.530 fr. 80.....	214	1928		
			7 janvier..	Arrêté portant ouverture des bureaux de chèques postaux.....	36
			31 janvier..	Arrêté constituant en débet M. Moussa Kissi, ex-gérant du bureau des Postes et Télégraphes, à Pita.....	78
			31 janvier..	Arrêté fixant les tarifs de transport des colis postaux à l'intérieur de la Colonie.....	178
			15 juin....	Arrêté rapportant un arrêté portant ouverture de bureaux de postes auxiliaires.....	255
			29 juin....	Arrêté portant annulation d'ordres de recettes émis au titre du budget local de la Guinée, exercices 1927 et 1928, contre cinq agents du cadre spécial des Postes et Télégraphes.....	283

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1928				Service Zootechnique et des Epizooties.	
2 juillet...	Arrêté portant création d'une agence postale à Tougué.....	286		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
18 juillet...	Arrêté ouvrant provisoirement la station de Sareya, à la télégraphie privée.....	303	1927		
	Service de Santé.		31 déc.....	Arrêté rapportant l'arrêté du 23 mars 1927, déclarant la subdivision de Youkounkoun, infectée de peste bovine.....	34
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		1928		
1927			10 mars....	Arrêté déclarant le canton de Soliman (cercle de Dabola) infecté de peste bovine.....	118
21 déc.....	Décision autorisant des agents de la Compagnie française de l'Afrique occidentale à ouvrir des dépôts de médicaments dans les centres de Benty (cercle de Forécariah) et Guéméyré (cercle de Boffa).....	5	20 mars....	Arrêté déclarant le canton de Bové-les-Mayos (cercle de Koumbia), infecté de peste bovine..	141
27 déc.....	Décision autorisant des agents de la Société commerciale de l'Ouest-africain, à ouvrir des dépôts de médicaments.....	29	1 ^{er} avril...	Arrêté déclarant le canton du Badiar (cercle de Koumbia), infecté de peste bovine.....	161
31 déc.....	Arrêté prononçant la mise en observation des navires provenant de la Côte-d'Ivoire.....	34	1 ^{er} avril...	Arrêté déclarant le canton du Soliman (cercle de Dabola), infecté de fièvre charbonneuse....	162
31 déc.....	Arrêté prononçant la mise en observation des navires provenant du port de Dakar.....	35	7 mai.....	Arrêté rapportant l'arrêté du 1 ^{er} avril 1928, déclarant le canton du Soliman (cercle de Dabola), infecté de fièvre charbonneuse.....	198
1928			9 mai.....	Arrêté déclarant la partie nord du canton de Dabola, infecté de fièvre charbonneuse.....	198
3 janv....	Décision autorisant M. Esquirol (Louis), agent de la Société commerciale de l'Ouest-africain, à Victoria, à ouvrir un dépôt de médicaments dans ce centre.....	35	23 mai....	Arrêté déclarant le canton de Kouroulamini (cercle de Kankan), infecté de fièvre charbonneuse.....	214
15 janv....	Arrêté rapportant l'arrêté du 31 décembre 1927, prononçant la mise en observation des navires provenant de la Côte-d'Ivoire.....	54	23 mai....	Arrêté rapportant l'arrêté du 9 mai 1928, déclarant la partie nord du canton de Dabola, infectée de fièvre charbonneuse.....	215
18 janv....	Décision relative à la gérance et surveillance de la pharmacie Trantoul.....	55	6 juin.....	Arrêté déclarant la partie du cercle de Dabola, située au sud de la voie ferrée, infectée de fièvre charbonneuse.....	232
18 février..	Arrêté rapportant l'arrêté du 31 décembre 1927 prononçant la mise en observation des navires provenant du port de Dakar.....	94	19 juin....	Arrêté déclarant le canton de Kouloukalan (cercle de Siguiri), infecté de fièvre charbonneuse.	255
29 février..	Décision autorisant un agent de la Cie Française de l'Afrique occidentale à ouvrir un dépôt de médicaments à Siguiri.....	117	21 juin....	Arrêté déclarant le canton de Kollé (cercle de Labé), infecté de fièvre charbonneuse.....	256
20 mars....	Décision fixant les modalités de l'examen prévu par l'article 20 de l'arrêté du 30 août 1926, portant création du cadre des Aides de Santé et réorganisation du personnel des Infirmeries sanitaires de la Guinée française.....	141	27 juin....	Arrêté rapportant l'arrêté du 23 mai 1928, déclarant le canton de Kouroulamini (cercle de Kankan), infecté de fièvre charbonneuse.....	283
24 mars....	Décision autorisant la Compagnie du Niger Français, à ouvrir un dépôt de médicaments à Siguiri.....	141	19 juillet..	Arrêté rapportant l'arrêté n° 1003 E du 19 juin 1928, déclarant le canton de Kouloukalan (cercle de Siguiri), infecté de fièvre charbonneuse.....	303
30 mars....	Décision autorisant la Compagnie Coloniale de l'Afrique occidentale française, à ouvrir un dépôt de médicaments à Kindia.....	158	1 ^{er} août....	Arrêté rapportant l'arrêté 947 E du 6 juin 1928, déclarant le cercle de Dabola, infecté de fièvre charbonneuse.....	319
2 avril....	Arrêté fixant les conditions générales à imposer dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité publiques aux établissements dangereux, insalubres et incommodes rangés dans la 3 ^e classe de l'arrêté général du 28 avril 1927..	162	21 août....	Arrêté déclarant le canton de Guéré Dougou (cercle de Kankan), infecté de fièvre charbonneuse.....	336
20 juin....	Arrêté portant autorisation d'ouverture d'une fabrique d'engrais de guanos à M ^{me} Aminthe..	256	15 sept....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 1362 E du 21 août 1928, déclarant le canton de Guéré Dougou, infecté de fièvre charbonneuse.....	378
1 ^{er} juillet..	Décision portant ouverture de dépôts de médicaments.....	285	6 nov.....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 1024 du 21 juin 1928, déclarant le canton de Kollé (cercle de Labé), infecté de fièvre charbonneuse.....	439
24 juillet..	Arrêté portant création d'un service d'inspection des établissements classés et fixation de l'indemnité allouée aux inspecteurs de ces établissements.....	304		Soldes, Indemnités, Suppléments de fonctions.	
29 août....	Arrêté fixant les conditions générales à imposer dans l'intérêt de la sécurité, de la salubrité et de la commodité publiques aux établissements dangereux, insalubres et incommodes, rangés dans la 3 ^e classe de l'arrêté général du 28 avril 1927.....	355		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
20 sept....	Décision autorisant MM. Foufounis Frères, à ouvrir un dépôt de médicaments à Boké.....	380	1928		
20 sept....	Décision autorisant la Compagnie du Niger Français, à ouvrir des dépôts de médicaments à Victoria, Boké, Kindia et Dominghia.....	380	16 octobre..	Arrêté fixant l'indemnité spéciale allouée aux Administrateurs des Colonies et aux agents des Services civils en service dans les chefs-lieux..	418
			8 nov.....	Arrêté modifiant l'arrêté du 14 décembre 1925, accordant des suppléments de fonctions et des indemnités diverses aux fonctionnaires, employés et agents en service en Afrique occidentale française.....	455
				<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
			1927		
			7 déc.....	Arrêté portant fixation des indemnités de zone et de résidence pour l'année 1928.....	52
			7 déc.....	Arrêté portant fixation de l'indemnité de cherté de vie pour l'année 1928.....	53

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1928			1928		
31 janvier..	Arrêté fixant les traitements du personnel des cadres locaux de la Guinée française.....	57	27 février..	Arrêté réglementant la circulation des véhicules automobiles en Guinée française	99
8 février..	Arrêté portant fixation des taux de l'indemnité de responsabilité aux agents spéciaux pour l'année 1928	79	17 mars....	Décision fixant la solde annuelle des laptots du Port de Conakry.....	140
20 mars....	Arrêté fixant les frais de représentation de l'Administrateur-maire de Conakry et de l'Administrateur-maire de Kankan.....	319	27 mars....	Décision fixant le salaire mensuel du personnel auxiliaire des cercles dit personnel des laptots.	142
30 mars....	Arrêté portant modification à l'arrêté n° 1924 c. p., du 7 décembre 1927, fixant l'indemnité de zone pour l'année 1928.....	197	30 mars....	Arrêté portant modification des tarifs des travaux exécutés par les géomètres du Service topographique.....	159
30 mars....	Arrêté portant allocation aux gardes de cercle retraités ou réformés, de majorations temporaires annuelles.....	214	27 avril....	Arrêté fixant le prix des cessions de pierres consenties par le Service local au service des Travaux publics.....	182
16 juillet...	Arrêté modifiant celui du 15 février 1925, fixant la quotité des suppléments de fonctions au personnel en service en Guinée française...	302	29 mai.....	Arrêté portant attribution d'une prime de 33.000 francs à la Société « La Construction Africaine »	215
24 juillet...	Arrêté allouant des indemnités et avantages divers au délégué élu au Conseil supérieur des Colonies.....	306	19 juillet...	Arrêté autorisant la Société « Union minière et Financière Coloniale » a demander des permis de recherches ou des concessions de mines en Guinée française.....	303
1 ^{er} déc.....	Arrêté portant modification à l'arrêté du 16 février 1925, fixant la quotité des suppléments de fonctions des fonctionnaires et agents en service en Guinée française.....	475	19 juillet...	Arrêté autorisant la Société « Africa » à demander des permis de recherches ou des concessions de mines en Guinée française	303
	Travaux publics, Mines, Ports et Rades.		25 juillet...	Décision portant interdiction de circulation automobile sur la route Kankan-Beyla.....	308
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		10 août....	Arrêté accordant à la Compagnie du Mokta-el-Hadid l'autorisation personnelle de demander des permis de recherches ou de concessions de mines en Guinée française.....	321
1928			28 sept....	Arrêté portant fixation pour l'année 1929, de la valeur des produits miniers devant servir de base au calcul des droits à percevoir sur cette valeur.	472
15 février..	Décision relative au concours ouvert pour les travaux du Port de Conakry.....	114	19 octobre..	Décision rapportant la décision n° 1242 B du 25 juillet 1928, et rétablissant la circulation automobile sur la route Kankan-Beyla.....	419
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		13 nov.....	Arrêté accordant à M. Fayol, l'autorisation de demander des permis de recherches minières..	456
1927			1 ^{er} déc.....	Arrêté portant attribution d'une prime à la suite du concours pour la construction d'un frigorifique à Conakry.....	475
27 sept....	Arrêté portant fixation pour l'année 1928, de la valeur des produits miniers devant servir de base au calcul des droits à percevoir sur cette valeur.....	51			
1928					
17 janvier..	Arrêté accordant à M. d'Abrigeon (Albert), l'autorisation personnelle de demander des permis de recherches ou des concessions de mines en Guinée française.....	54			

TABLE CHRONOLOGIQUE



TABLE CHRONOLOGIQUE

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
Actes du Pouvoir central					
1904			1927		
7 déc.....	Circulaire ministérielle relative aux agents licenciés.....	354	30 déc.....	3296 T. P. — Arrêté instituant un tarif spécial P. V. n° 14 <i>bis</i> pour le transport du beurre de karité sur le Chemin de fer de Conakry-Niger.....	51
1927			30 déc.....	3281 F. — Arrêté fixant définitivement les recettes et les dépenses du budget annexe du Chemin de fer de Conakry au Niger, exercice 1926.....	74
6 nov.....	Décret fixant le contingent de divers produits de l'Afrique occidentale française à admettre en France, au bénéfice de la détaxe ou de la franchise pendant l'année 1928 (arrêté de promulgation du 7 décembre 1927).....	26	1928		
3 déc.....	Arrêté ministériel portant convocation des électeurs des Colonies et Pays de protectorats pour l'élection des délégués au Conseil supérieur des Colonies.....	50	20 janvier..	204. — Arrêté allouant un indemnité aux agents des Douanes chargés de relever le chiffre des importations et des exportations.....	75
5 déc.....	Arrêté ministériel rapportant les dispositions de l'article 4 de l'article du 30 décembre 1924 relatif à l'application aux cadres coloniaux de l'article 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1923.....	50	15 février..	Décision relative au concours ouvert pour les travaux du Port de Conakry.....	114
1928			17 février..	479 T. P. — Arrêté portant remaniement des tarifs du Chemin de fer Conakry-Niger.....	114
21 mars....	Décret modifiant et complétant le décret du 5 mars 1921 sur le régime des eaux en Afrique occidentale française (arrêté de promulgation n° 945 A. P., du 12 avril 1928).....	194	17 février..	480 A. E. — Arrêté portant fixation de la liste des experts locaux en matière de Douane, pour l'année 1928.....	116
22 mars....	Décret portant approbation de l'arrêté local du 5 décembre 1927, sur le régime fiscal des assurances en Afrique occidentale française (Sénégal excepté), (arrêté de promulgation n° 1036 A. P., du 24 avril 1928).....	195	20 mars....	763 A. E. — Arrêté affectant aux services militaires un terrain sis à Mamou (Guinée) connu sous le nom de « Gîte d'étape de Mamou ».....	158
22 avril....	Décret fixant les droits à percevoir sur certains fruits de table frais, séchés ou concentrés conservés au naturel ou autrement, sans addition de sucre, de glucose, ni de miel, importés en Côte-d'Ivoire et en Guinée (arrêté de promulgation n° 1363 A. P. du 30 mai 1928).....	230	21 mars....	Circulaire relative aux dépenses à effectuer par les budgets locaux pour le compte du budget colonial.....	138
24 juin....	Décret fixant la quantité d'ananas frais, de café et de bananes de Guinée française, admissibles au bénéfice de la détaxe pendant la campagne 1928-1929 (arrêté de promulgation n° 1878 A. P. du 21 juillet 1928).....	318	31 mars....	880 C. M. — Arrêté relatif à l'incorporation de la première fraction du contingent 1928.....	178
2 juillet..	Circulaire ministérielle relative aux agents à licencier.....	354	30 avril....	1097 T. P. — Arrêté étendant au personnel des Travaux publics employés dans les Chemins de fer, le bénéfice de l'arrêté du 30 décembre 1924, relatif à l'attribution de gratifications et primes (rectificatif).....	231
5 nov....	Décret modifiant et complétant les dispositions de l'article 1 ^{er} du décret du 30 mars 1925, portant réorganisation des Conseils d'administration des Colonies du Soudan français, de la Guinée française, de la Côte-d'Ivoire et du Dahomey et créant une Commission permanente de ces conseils (arrêté de promulgation n° 2788 A. P. A., du 13 novembre 1928).....	454	30 avril....	1109 A. E. — Arrêté accordant à la Société Guinéenne de culture, une concession agricole provisoire dans le cercle de Kindia (Guinée française).....	254
Actes du Gouvernement général			3 mai.....	1142 T. P. — Arrêté modificatif de l'arrêté du 10 mai 1926, fixant pour le cadre supérieur des Chemins de fer, le nombre d'emplois par grade, dans chaque réseau.....	254
1927			18 juin....	1532 F. — Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Chemin de fer de Conakry au Niger, exercice 1928.....	278
2 déc.....	Arrêté affectant aux services militaires un terrain non bâti, sis à Kindia (Guinée française).....	2	18 juin....	1528 A. E. — Arrêté portant fixation des mercuriales officielles pour le calcul des droits « ad valorem » à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française et à l'établissement des statistiques du commerce pendant le deuxième semestre 1928.....	279
5 déc.....	Arrêté modifiant l'article 3 de l'arrêté du 30 décembre 1921, portant réorganisation de la Commune mixte de Conakry.....	27	29 juin....	1648 A. E. — Arrêté fixant le tarif des coefficients de majoration applicables à la perception en Afrique occidentale française, des droits spécifiques à l'entrée et à la sortie pendant le deuxième semestre 1928.....	279
5 déc.....	3043. — Arrêté réglementant dans les Colonies relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, autres que le Sénégal, le régime fiscal des assurances.....	195	30 juillet..	Arrêté approuvant le compte définitif du budget local de la Guinée française, exercice 1926.....	318
5 déc.....	3077 F. — Arrêté portant approbation des budgets locaux de l'Afrique occidentale française (exercice 1928).....	50	31 juillet..	Arrêté n° 1949 C. M. relatif aux cahiers des charges et marchés à passer pour le compte des différents services militaires.....	334
14 déc.....	Arrêté prorogeant les pouvoirs des membres en exercice des Chambres de commerce en Afrique occidentale française.....	27	31 juillet..	1977 F. — Arrêté modifiant l'arrêté du 20 avril 1926, portant règlement sur le régime des déplacements en Afrique occidentale française.....	634
30 déc.....	3295 T. P. — Arrêté accordant une réduction de 50 p. 100 sur le transport des voyageurs à destination de Kankan, sur le Chemin de fer de Conakry au Niger, pendant la durée de la foire annuelle de cette ville.....	51	2 août....	Arrêté portant création, suppressions, conversions et transferts de bureaux et de postes de Douanes, en Guinée française.....	319

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1928			1927		
1 ^{er} sept....	2191 A. E. — Arrêté déterminant la circonscription de la Chambre de commerce de la Guinée française, et fixant le nombre de ses membres et la composition du collège appelé à les élire.....	374	16 déc.....	Décision portant désignation de deux membres devant faire partie de la Commission centrale des contributions directes pour l'année 1928.....	2
1 ^{er} sept....	2194 A. E. — Arrêté modifiant les arrêtés du 16 août 1923 et du 20 juin 1925, réorganisant les Chambres de commerce en Afrique occidentale française.....	375	16 déc.....	Décision portant désignation des membres devant faire partie des Commissions des contributions directes pour l'année 1928.....	3
1 ^{er} sept....	2195 A. E. — Arrêté complétant l'article 7 de l'arrêté du 20 juin 1925, portant organisation des Chambres d'Agriculture et d'Industrie en Afrique occidentale française.....	377	17 déc.....	Décision portant désignation des membres des commissions des patentes pour l'année 1928.....	4
1 ^{er} sept....	2201 F. — Arrêté accordant, dans certains cas, le transport gratuit d'un domestique accompagnant les fonctionnaires en déplacement temporaire.....	377	20 déc.....	Arrêté modifiant l'arrêté local n° 1409 A. du 30 août 1927, fixant la date des opérations et la composition des Commissions de recrutement pour 1927-1928.....	4
1 ^{er} sept....	2205. — Arrêté accordant à M. Léon Langlois, une concession agricole provisoire dans le cercle de Forécariah (Guinée française).....	378	21 déc.....	Décision autorisant des agents de la Compagnie française de l'Afrique occidentale à ouvrir des dépôts de médicaments dans les centres de Benty (cercle de Forécariah) et Guéméyré (cercle de Boffa).....	5
29 sept.....	Arrêté accordant à M. Alexandre Michez, une concession agricole provisoire dans le cercle de Kindia (Guinée française).....	418	21 déc.....	Arrêté rapportant l'arrêté du 9 décembre 1927, convoquant le collège électoral de la Guinée française pour les élections à la Chambre de commerce.....	5
16 octobre..	2548 P. — Arrêté fixant l'indemnité spéciale allouée aux Administrateurs des Colonies et aux agents des Services civils en service dans les chefs-lieux.....	418	23 déc.....	Arrêté portant transformation du bureau postal de plein exercice de Pita, en bureau auxiliaire.....	5
31 octobre..	2655 F. — Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Chemin de fer de Conakry au Niger, exercice 1928.....	454	26 déc.....	Arrêté rendant provisoirement exécutoire l'arrêté local n° 1773 F du 8 novembre 1927....	5
8 nov.....	2731 P. — Arrêté modifiant l'arrêté du 14 décembre 1925, accordant des suppléments de fonctions et des indemnités diverses aux fonctionnaires, employés et agents en service en Afrique occidentale française.....	455	26 déc.....	Arrêté modifiant l'arrêté n° 1409 A. du 30 août 1927, fixant la date des opérations et la composition des Commissions de recrutement pour 1927-1928.....	6
	Actes du Gouvernement local		27 déc.....	Décision autorisant des agents de la Société commerciale de l'Ouest-africain, à ouvrir des dépôts de médicaments.....	29
1927			28 déc.....	Arrêté prorogeant jusqu'au 29 février 1928, la période pendant laquelle peuvent se consommer les faits de dépenses relatives à divers travaux.....	29
28 juillet...	Arrêté modifiant la classification et les tarifs prévus au Tableau A, 4 ^e classe, au Tableau D, 2 ^e catégorie, et au Tableau F, taxe sur les chiffres d'affaires, annexés à l'arrêté du 9 décembre 1920, réglant les patentes et licences en Guinée française.....	27	30 déc.....	Arrêté modifiant le tableau annexé à l'arrêté du 28 avril 1927, déterminant le tarif des objets confectionnés au pénitencier de Fotoba.....	30
27 sept.....	Arrêté portant modification au taux de la contribution personnelle-mobilière.....	28	30 déc.....	Arrêté portant création d'un marché à Banco (cercle de Kouroussa).....	30
27 sept.....	Arrêté portant modification de la taxe sur les véhicules en Guinée française.....	28	30 déc.....	Arrêté portant création d'un marché à Koumbia (cercle de Koumbia).....	30
27 sept.....	Arrêté modifiant le taux de la contribution personnelle indigène en Guinée française.....	29	30 déc.....	Arrêté modifiant le classement des cercles en vue du paiement des remises dues aux chefs indigènes chargés du recouvrement de l'impôt..	31
27 sept.....	Arrêté portant fixation pour l'année 1928, de la valeur des produits miniers devant servir de base au calcul des droits à percevoir sur cette valeur.....	51	30 déc.....	Arrêté accordant à M. Deville, la location d'un terrain sis à Kérouané (cercle de Beyla).....	31
28 octobre..	Arrêté portant reclassement de la commune mixte de Kankan.....	52	30 déc.....	Arrêté accordant des concessions provisoires urbaines dans les centres provisoirement lotis de Kissidougou et de Beyla-Diakolidougou....	31
8 nov.....	Arrêté portant ouverture et annulation de crédits au budget local, exercice 1927.....	52	30 déc.....	Arrêté accordant à la Compagnie du Niger français, la location d'un terrain sis à Kankan..	32
7 déc.....	Arrêté portant fixation des indemnités de zone et de résidence pour l'année 1928.....	52	30 déc.....	Arrêté accordant à M. Delsol (François), la concession agricole provisoire d'un terrain sis près de Sareya (cercle de Kouroussa).....	32
7 déc.....	Arrêté portant fixation de l'indemnité de cherté de vie pour l'année 1928.....	53	30 déc.....	Arrêté accordant à M. Loose (Alfred), la concession définitive de la parcelle 3, du lot 16, du plan de Siguiri.....	32
13 déc.....	Décision autorisant M. Ladreyt (Marius), à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Koumbia.....	2	30 déc.....	Arrêté accordant à M. Roumens (Paul), la concession provisoire agricole d'un terrain sis à la Kolenté (cercle de Kindia).....	33
15 déc.....	Décision portant désignation des membres de la Chambre de commerce appelés à siéger à la commission centrale des patentes pour l'année 1928.....	2	30 déc.....	Arrêté accordant à titre définitif: 1 ^o à M ^{me} veuve Resseguier, un terrain de 28 hectares, sis à Souguéta; 2 ^o à la « Compagnie agricole de la Guinée française », un terrain de 53 hectares 25 ares 65 centiares, sis à Matam.....	33

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1927			1928		
30 déc....	Arrêté approuvant le compte de gestion de M. Puel, du 8 juin 1926 au 31 mars 1927.....	34	31 janvier..	Arrêté accordant à la Société L. Roumens et Cie, la concession provisoire agricole d'un terrain de 85 hectares, sis à la Kolenté (cercle de Kindia).....	76
30 déc....	Arrêté approuvant le compte de gestion de M. Puel, du 1 ^{er} janvier au 30 avril 1927.....	34	31 janvier..	Arrêté accordant à la Société de Motoculture de la Guinée, la concession provisoire agricole d'un terrain de 33 hectares, sis près de la gare de Baro (cercle de Kankan).....	76
31 déc....	Arrêté rapportant l'arrêté du 23 mars 1927, déclarant la subdivision de Youkounkoun, infectée de peste bovine.....	34	31 janvier..	Arrêté accordant à M. de Prémonville de Maisonthou (Léon), une concession agricole provisoire sise près Friguiagbé (cercle de Kindia)...	77
31 déc....	Arrêté prononçant la mise en observation des navires provenant de la Côte-d'Ivoire.....	34	31 janvier..	Arrêté autorisant les sieurs Abdallah Richa Dagher, à louer à la Compagnie du Niger Français, la parcelle 2 du lot 25, de Siguiri, qu'ils détiennent à titre provisoire.....	77
31 déc....	Arrêté prononçant la mise en observation des navires provenant du port de Dakar.....	35	31 janvier..	Arrêté modifiant la répartition par articles et paragraphes des crédits ouverts aux différents chapitres du budget local, exercice 1927.....	77
31 déc....	Arrêté rendant exécutoire le budget local, exercice 1928.....	35	31 janvier..	Arrêté constituant en débet M. Moussa Kissi, ex-gérant du bureau des Postes, Télégraphes et Téléphones à Pita.....	78
3 janvier..	Décision autorisant M. Esquirol (Louis), agent de la Société commerciale de l'Ouest-africain, à Victoria, à ouvrir un dépôt de médicaments dans ce centre.....	35	31 janvier..	Arrêté autorisant la Commission municipale de la commune mixte de Conakry, à se réunir en session extraordinaire, le dimanche 5 février 1928,.....	78
6 janvier..	Arrêté portant rectification partielle des limites des cantons de Kindia et de Friguiagbé (Cercle de Kindia).....	35	31 janvier..	Arrêté fixant les tarifs de transport des colis postaux à l'intérieur de la Colonie.....	178
7 janvier..	Arrêté portant ouverture des bureaux de chèques postaux.....	36	1 ^{er} février..	Arrêté autorisant la Commission municipale de la commune mixte de Conakry, à se réunir en session extraordinaire, le dimanche 5 février 1928.....	78
7 janvier..	Arrêté modifiant l'arrêté n° 1409 A. du 30 août 1927, fixant la date des opérations et la composition des commissions de recrutement pour 1927-1928.....	54	1 ^{er} février..	Arrêté portant des modifications territoriales dans la subdivision de Mali (cercle de Labé)...	78
9 janvier..	Arrêté convoquant la Commission municipale en vue de la révision de la liste électorale municipale de la Commune mixte de Conakry.....	36	2 février..	Arrêté ouvrant une enquête publique de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à l'effet d'examiner un projet d'agrandissement du plan de lotissement de Kankan.....	79
15 janvier..	Arrêté rapportant l'arrêté du 31 décembre 1927, prononçant la mise en observation des navires provenant de la Côte-d'Ivoire.....	54	7 février..	Décision autorisant M. Assad (Alexandre) à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Beyla.....	79
16 janvier..	Arrêté convoquant la Commission municipale de Kankan, en vue de la révision de la liste des notables.....	54	8 février..	Arrêté portant fixation des taux de l'indemnité de responsabilité aux agents spéciaux pour l'année 1928.....	79
17 janvier..	Arrêté accordant à M. d'Abrigeon (Albert), l'autorisation personnelle de demander des permis de recherches ou des concessions de mines en Guinée française.....	54	15 février..	Décision portant désignation d'un membre de la Chambre de commerce appelé à siéger à la Commission centrale des patentes pour l'année 1928.....	94
17 janvier..	Arrêté portant désignation d'agents chargés de constater la détention, la circulation et la vérification des alambics.....	54	18 février..	Arrêté rapportant l'arrêté du 31 décembre 1927 prononçant la mise en observation des navires provenant du port de Dakar.....	94
18 janvier..	Décision relative à la gérance et surveillance de la pharmacie Trantoul.....	55	18 février..	Arrêté modifiant l'arrêté local n° 38 A. du 7 janvier 1928, sur le recrutement 1927-1928...	94
19 janvier..	Décision autorisant M. Kalil Hadad, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions dans son opération de Faranah.....	55	20 février..	Décision autorisant M. Dahdoud (Joseph), à vendre de la poudre et autres munitions de traite dans son opération de Mamou.....	95
24 janvier..	Arrêté fixant pour le premier semestre de l'année 1928, les coefficients de majoration à appliquer aux tarifs de l'annexe B. du décret du 8 septembre 1912 (délaissements forfaitaires des marins du commerce, à Conakry).....	55	24 février..	Arrêté accordant à M. Abdallah Richa Dagher, la concession définitive de la parcelle 2 du lot 25 du plan cadastral de Siguiri.....	95
24 janvier..	Décision réglant la tenue des jours d'audience des tribunaux indigènes pour l'année 1928.....	56	24 février..	Arrêté portant annulation de l'adjudication de la parcelle 2 du lot 22, et ratification de l'adjudication de la parcelle 3 du lot 21, de Siguiri.....	95
25 janvier..	Décision autorisant la Compagnie du Niger Français, à vendre des armes, de la poudre, des capsules et autres munitions de chasse dans son opération de Labé.....	56	24 février..	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire des terrains domaniaux.....	95
31 janvier..	Arrêté fixant les traitements du personnel des cadres locaux de la Guinée française.....	57	24 février..	Arrêté modifiant l'arrêté du 13 avril 1912, sur les concessions de terrains domaniaux.....	96
31 janvier..	Arrêté accordant au sieur Alfa Bakar Diallo, la concession provisoire d'un terrain sis à Timbo.....	75	24 février..	Arrêté accordant à M. Tambutet (Lucien), la concession agricole provisoire d'un terrain de 28 hectares sis à La Kolenté (cercle de Kindia).....	97
31 janvier..	Arrêté accordant une concession définitive à M. Kalil Botros (parcelle 3 du lot 26 de Kouroussa).....	75			
31 janvier..	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux.....	76			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1928			1928		
24 février..	Arrêté accordant à M. Habib (Georges), la concession provisoire d'un terrain de 2 hectares et 7 ares, sis à Gueckédou.....	97	27 mars....	Décision fixant le salaire mensuel du personnel auxiliaire des cercles dit personnel des laptots.	142
24 février..	Arrêté portant création de marchés à Kartakoro et Ouessouba.....	116	30 mars....	Décision autorisant la Compagnie Coloniale de l'Afrique occidentale française, à ouvrir un dépôt de médicaments à Kindia.....	158
24 février..	Arrêté accordant à M. Toussaint (Sylvain), la concession agricole provisoire d'un terrain de 9 hectares, sis à Bétogbé (cercle de Kindia)....	97	30 mars....	Arrêté portant exonération partielle d'une pénalité encourue par la Compagnie française de l'Afrique occidentale, pour retard apporté dans la livraison, à la commune mixte de Conakry, d'un camion automobile.....	158
24 février..	Arrêté accordant à la Société de cultures et bananeraies du Kin-San la concession agricole provisoire de deux terrains de 7 hectares et 17 hectares, situés respectivement à Linsan et Moohri (cercle de Kindia).....	98	30 mars....	Arrêté accordant des concessions définitives à Conakry, Kindia et à Faranah.....	159
24 février..	Arrêté accordant à titre définitif à la Société Sabbague et Kalim, quatre terrains, situés aux environs de Mamou et immatriculés sous les nos 115, 142 et 143 du livre foncier de Timbo-Mamou.....	98	30 mars....	Arrêté portant modification des tarifs des travaux exécutés par les géomètres du Service topographique.....	159
27 février..	Arrêté ouvrant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> sur une demande d'occupation du domaine public maritime et d'installation d'établissement dangereux insalubre ou incommode..	99	30 mars....	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux.....	160
27 février..	Arrêté ouvrant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> en vue d'une autorisation d'occuper une portion du domaine public maritime.....	99	30 mars....	Arrêté approuvant le compte définitif de la Chambre de commerce de la Guinée française, pour l'année 1927.....	160
27 février..	Arrêté réglementant la circulation des véhicules automobiles en Guinée française.....	99	30 mars....	Arrêté approuvant le budget de la Chambre de commerce de la Guinée française pour l'année 1928.....	160
29 février..	Décision autorisant la Cie Coloniale de l'Afrique occidentale à vendre de la poudre et autres munitions de chasse dans ses opérations de Mamou et Kindia.....	117	30 mars....	Arrêté approuvant la régularisation d'un excédent de dépenses, exercice 1927, du budget de la commune mixte de Kankan.....	160
29 février..	Décision autorisant un agent de la Cie Française de l'Afrique occidentale à ouvrir un dépôt de médicaments à Siguiri.....	117	30 mars....	Arrêté prononçant un virement d'article à article à l'intérieur du chapitre XV, du budget local, exercice 1928.....	161
4 mars....	Décision autorisant M. Hussein Raffié, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Mamou.....	117	30 mars....	Arrêté accordant à titre définitif à la Société Coloniale Agricole Commerciale et Industrielle de l'Afrique occidentale française, un terrain de 164 hectares 11 ares, 20 centiares, situé à Kouria.	161
4 mars....	Arrêté autorisant l'Administrateur-maire de la commune mixte de Conakry, à réunir en session extraordinaire, la Commission municipale de cette commune le 25 mars 1928.....	118	30 mars....	Arrêté portant modification à l'arrêté n° 1924 C. P., du 7 décembre 1927, fixant l'indemnité de zone pour l'année 1928.....	197
5 mars....	Arrêté autorisant l'Administrateur-maire de la commune mixte de Kankan, à réunir en session extraordinaire, la Commission municipale de cette commune le 8 mars 1928.....	118	30 mars....	Arrêté portant allocation aux gardes de cercle retraités ou réformés, de majorations temporaires annuelles.....	214
10 mars....	Arrêté déclarant le canton de Soliman (cercle de Dabola) infecté de peste bovine.....	118	1 ^{er} avril...	Arrêté déclarant le canton du Badiar (cercle de Koumbia), infecté de peste bovine.....	161
13 mars....	Décision autorisant M. Melhem Elias, à vendre de la poudre et autres munitions de traite dans son opération de Timbo.....	140	1 ^{er} avril...	Arrêté déclarant le canton du Soliman (cercle de Dabola), infecté de fièvre charbonneuse....	162
15 mars....	Décision portant nomination des membres de la Commission locale de révision des mercuriales pour le second semestre 1928.....	140	2 avril....	Décision autorisant la Compagnie du Niger Français à vendre des armes, de la poudre, des capsules et autres munitions de chasse dans son opération de Siguiri.....	162
17 mars....	Décision fixant la solde annuelle des laptots du Port de Conakry.....	140	2 avril....	Arrêté fixant les conditions générales à imposer dans l'intérêt de la sécurité, de la salubrité et de la commodité publiques aux établissements dangereux, insalubres et incommodes, rangés dans la 3 ^e classe de l'arrêté général du 28 avril 1927.....	162
20 mars....	Arrêté déclarant le canton de Bové-les-Mayos (cercle de Koumbia), infecté de peste bovine..	141	3 avril....	Arrêté fixant la limite entre les subdivisions de Dabola et de Faranah.....	164
20 mars....	Arrêté fixant les frais de représentation de l'Administrateur-maire de Conakry et de l'Administrateur-maire de Kankan.....	319	3 avril....	Arrêté précisant les conditions d'obtention du certificat de fin d'études primaires élémentaires.....	194
20 mars....	Décision fixant les modalités de l'examen prévu par l'article 20 de l'arrêté du 30 août 1926, portant création du cadre des Aides de Santé et réorganisation du personnel des Infirmiers sanitaires de la Guinée française.....	141	5 avril....	Décision nommant une commission chargée de la révision de la liste électorale du Conseil supérieur des Colonies.....	165
24 mars....	Décision autorisant la Compagnie du Niger Français, à ouvrir un dépôt de médicaments à Siguiri.....	141	6 avril....	Arrêté rapportant certaines dispositions de l'arrêté du 13 avril 1927 déclarant la ville de Conakry, sa banlieue et les Iles de Loos infectés d' <i>aspidiotus destructor</i>	165
27 mars....	Décision autorisant MM. Naman Frères, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions dans leur opération de Mamou.....	141	6 avril....	Arrêté ouvrant à Dabola une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à l'effet d'examiner un projet d'extension du plan de lotissement de Bissikrima.....	165

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1928			1928		
16 avril....	Arrêté fixant les heures d'ouverture de la Caisse du Trésor.....	179	29 mai....	Arrêté portant modification de la taxe sur les véhicules en Guinée française.....	471
17 avril....	Arrêté convoquant les électeurs de la Guinée française le dimanche 24 juin 1928, à l'effet de procéder à l'élection d'un délégué au Conseil supérieur des Colonies.....	179	29 mai....	Arrêté modifiant le taux de la taxe sur les permis de circulation en Guinée française.....	471
18 avril....	Arrêté autorisant M ^{me} Barateau, à occuper à titre précaire une partie du domaine public..	180	29 mai....	Arrêté portant augmentation de la taxe de délivrance des carnets d'identité aux étrangers en Guinée française.....	472
21 avril....	Décision fixant les dates pour l'examen écrit du certificat d'études primaires élémentaires..	180	29 mai....	Arrêté portant augmentation des taxes dues pour l'usage des voies decauville à Kouroussa, Boké, Kindia et Mamou.....	472
21 avril....	Décision portant création d'une école rurale à Tugnifili (cercle de Boffa).....	180	2 juin....	Arrêté ouvrant à Forécariah, une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à l'effet d'examiner un projet de lotissement de la ville de Forécariah.	232
21 avril....	Décision portant création d'une école rurale à Baro (cercle de Kankan).....	181	4 juin....	Décision autorisant M. H. Keladites, commerçant à Boké à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Boké.....	232
23 avril....	Décision autorisant M. Kalil (Joseph-Martos), à vendre de la poudre et autres munitions de chasse dans son opération de Labé.....	181	4 juin....	Décision autorisant M. Jabre (Charles), commerçant à Labé, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Labé.....	232
25 avril....	Arrêté modifiant l'arrêté n° 1297 du 27 août 1926, portant composition des Conseils d'arbitrage.....	181	6 juin....	Arrêté déclarant la partie du cercle de Dabola, située au sud de la voie ferrée, infectée de fièvre charbonneuse.....	232
27 avril....	Arrêté portant attribution de concessions définitives urbaines.....	181	12 juin....	Arrêté autorisant l'emploi de timbres d'effets négociables en remplacement des timbres quittances.....	254
27 avril....	Arrêté rapportant l'autorisation d'occupation du domaine public accordée à la Compagnie Française de l'Afrique occidentale.....	182	12 juin....	Arrêté autorisant la surcharge de timbres-taxe.....	254
27 avril....	Arrêté modifiant l'arrêté du 21 juillet 1925, fixant les tarifs de solde du personnel du cadre local des Chemins de fer, en service en Guinée française.....	182	15 juin....	Arrêté rapportant un arrêté portant ouverture de bureaux de postes auxiliaires.....	255
27 avril....	Arrêté fixant le prix de cession de pierres consentie par le Service local au service des Travaux publics.....	182	16 juin....	Arrêté portant autorisation d'occuper à titre précaire une partie du domaine public à M ^{me} Aminthe.....	255
1 ^{er} mai....	Décision portant prélèvement à la Caisse de réserve de la Colonie d'une somme de 167.200 fr. 19.....	197	18 juin....	Arrêté réglant la tenue des audiences pendant les vacances judiciaires de l'année 1928...	255
7 mai....	Arrêté rapportant l'arrêté du 1 ^{er} avril 1928, déclarant le canton du Soliman (cercle de Dabola), infecté de fièvre charbonneuse.....	198	19 juin....	Arrêté déclarant le canton de Kouloukalan (cercle de Siguiro), infecté de fièvre charbonneuse.	255
9 mai....	Arrêté déclarant la partie nord du canton de Dabola, infecté de fièvre charbonneuse.....	198	20 juin....	Arrêté portant autorisation d'ouverture d'une fabrique d'engrais de guanos à M ^{me} Aminthe..	256
10 mai....	Décision autorisant M. Assad (Alexandre), à vendre des armes de traite, dans son opération de Beyla.....	198	21 juin....	Arrêté déclarant le canton de Kollé (cercle de Labé), infecté de fièvre charbonneuse.....	256
17 mai....	Décision portant prélèvement à la Caisse de réserve de la Colonie d'une somme de 38.530 fr. 89.....	214	27 juin....	Arrêté rapportant l'arrêté du 23 mai 1928, déclarant le canton de Kouroulamini (cercle de Kankan), infecté de fièvre charbonneuse.....	283
23 mai....	Arrêté déclarant le canton de Kouroulamini (cercle de Kankan), infecté de fièvre charbonneuse.....	214	28 juin....	Arrêté approuvant un plan modificatif du lotissement de la ville de Bissikrima.....	283
23 mai....	Arrêté rapportant l'arrêté du 9 mai 1928, déclarant la partie nord du canton de Dabola, infectée de fièvre charbonneuse.....	215	29 juin....	Arrêté accordant à M. Bernis (Raymond), la concession agricole provisoire d'un terrain de 175 hectares environ, sis à Maléa, à proximité de la gare de la Kolenté (cercle de Kindia)...	283
29 mai....	Arrêté accordant à M. Homsy (Edmond), la concession provisoire d'un terrain sis à Kissidougou.....	215	29 juin....	Arrêté portant annulation d'ordres de recettes émis au titre du budget local de la Guinée, exercices 1927 et 1928, contre cinq agents du cadre spécial des Postes, Télégraphes et Téléphones..	283
29 mai....	Arrêté accordant un transfert de concession provisoire urbaine.....	215	29 juin....	Arrêté approuvant le compte administratif de la commune mixte de Conakry, exercice 1927.	284
29 mai....	Arrêté portant attribution d'une prime de 33.000 francs à la Société « La Construction Africaine ».....	215	29 juin....	Arrêté approuvant le budget supplémentaire de la commune mixte de Conakry de 1928.....	284
29 mai....	Arrêté portant attribution de concessions définitives urbaines.....	216	1 ^{er} juillet..	Arrêté fixant pour le second semestre de l'année 1928, les coefficients de majoration à appliquer aux tarifs de l'annexe B. du décret du 8 septembre 1912 (délaissements forfaitaires des marins du commerce à Conakry).....	285
29 mai....	Arrêté portant modification du taux de la contribution personnelle en Guinée.....	470	1 ^{er} juillet..	Décision portant ouverture de dépôts de médicaments.....	285
29 mai....	Arrêté modifiant les tarifs prévus au Tableau A, 2 ^e et 3 ^e classes et au Tableau D, 1 ^{re} et 2 ^e catégories annexés à l'arrêté du 9 décembre 1920, modifié le 28 juillet 1927, portant réglementation des patentes et licences en Guinée française.....	470	2 juillet....	Arrêté autorisant provisoirement M. Ferracci, à représenter les parties devant le Tribunal de Conakry.....	286

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1928			1928		
2 juillet...	Arrêté portant création d'une agence postale à Tougué.....	286	1 ^{er} août...	Arrêté rapportant l'arrêté 947 E du 6 juin 1928, déclarant le cercle de Dabola, infecté de fièvre charbonneuse.....	319
3 juillet...	Décision autorisant M. Aguibou Thiam, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Dinguiraye.....	286	3 août....	Arrêté autorisant une session extraordinaire de la Commission municipale de la commune mixte de Conakry.....	320
3 juillet...	Décision autorisant MM. Hilal Frères, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans leur opération de Mamou.....	286	3 août....	Arrêté autorisant M ^{me} Piolet, à ouvrir un café-hôtel à Kankan.....	320
10 juillet...	Arrêté prorogeant l'enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> ouverte à Forécariah, à l'effet d'examiner un projet de lotissement de ladite ville..	286	6 août....	Décision autorisant M. Keladitès, commerçant à Koumbia, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Koumbia.....	320
16 juillet...	Arrêté modifiant celui du 15 février 1925, fixant la quotité des suppléments de fonctions au personnel en service en Guinée française...	302	8 août....	Décision autorisant MM. Chaya Frères, à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans leur opération de Bissikrima.....	320
18 juillet...	Arrêté ouvrant provisoirement la station de Sareya, à la télégraphie privée.....	303	10 août....	Arrêté accordant à la Compagnie du Mokta-el-Hadid l'autorisation personnelle de demander des permis de recherches ou de concessions de mines en Guinée française.....	321
19 juillet...	Arrêté autorisant la Société « Union minière et Financière Coloniale » à demander des permis de recherches ou de concessions de mines en Guinée française.....	303	14 août....	Arrêté prorogeant l'enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> ouverte à Forécariah, à l'effet d'examiner un projet de lotissement de la dite ville..	335
19 juillet...	Arrêté autorisant la Société « Africa » à demander des permis de recherches ou des concessions de mines en Guinée française.....	303	20 août....	Arrêté portant convocation et nomination des membres du Conseil de révision.....	335
19 juillet...	Arrêté rapportant l'arrêté n° 1003 E du 19 juin 1928, déclarant le canton de Koulounkalan (cercle de Siguiri), infecté de fièvre charbonneuse.....	303	20 août....	Décision autorisant la Compagnie du Niger Français à vendre de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Boké.....	335
20 juillet...	Arrêté ouvrant à Dabola une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à l'effet d'examiner un projet de lotissement de Faranah.....	304	21 août....	Arrêté déclarant le canton de Guéré Dougou (cercle de Kankan), infecté de fièvre charbonneuse.....	336
24 juillet...	Arrêté portant création d'un service d'inspection des établissements classés et fixation de l'indemnité allouée aux inspecteurs de ces établissements.....	304	22 août....	Décision portant prélèvement à la Caisse de réserve d'une somme de 300.000 francs.....	336
24 juillet...	Arrêté portant transfert de concession provisoire urbaine, lot 58 de Kankan.....	304	28 août....	Arrêté portant modification aux tarifs de cession de main-d'œuvre pénale.....	336
24 juillet...	Arrêté accordant à M. J.-B. Ferracci, la concession définitive des parcelles 16 et 18, du lot 65 du plan de Conakry.....	305	28 août....	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux.....	336
24 juillet...	Arrêté accordant à M. Jeancard (Robert), la concession agricole provisoire d'un terrain de 195 hectares environ, situé sur la rive droite de la rivière Kili (cercle de Forécariah).....	305	28 août....	Arrêté portant attribution de concession définitive urbaine.....	337
24 juillet...	Arrêté accordant à M. Wiriath (René), la concession agricole provisoire d'un terrain de 105 hectares environ, sis entre les villages de Fandhié et de Béréiré (cercle de Forécariah) ..	305	28 août....	Arrêté fixant les prix de cession de la glace fabriquée par le Chemin de fer de Conakry au Niger.....	398
24 juillet...	Arrêté accordant à la Société des Bananeraies Guinéennes la concession agricole provisoire d'un terrain de 140 hectares, sis dans le canton de Friguiagbé (cercle de Kindia).....	306	28 août....	Arrêté portant transfert de bail trentenaire (terrain hors lotissement à Kindia).....	337
24 juillet...	Arrêté accordant à M. Mille (Charles), une concession agricole provisoire dans le cercle de Mamou.....	306	28 août....	Arrêté portant retrait de concession provisoire urbaine à Dominghia.....	337
24 juillet...	Arrêté allouant des indemnités et avantages divers au délégué élu au Conseil supérieur des Colonies.....	306	28 août....	Arrêté portant remise gracieuse à M ^{lle} Clément (Emilie), sage-femme, du montant de deux ordres de recette émis contre elle pour trop perçu.....	355
24 juillet...	Arrêté approuvant le Compte administratif de la commune mixte de Kankan, exercice 1927.	307	29 août....	Arrêté fixant les conditions générales à imposer dans l'intérêt de la sécurité, de la salubrité et de la commodité publiques aux établissements dangereux, insalubres et incommodes rangés dans la 3 ^e classe de l'arrêté général du 28 avril 1927...	355
24 juillet...	Arrêté approuvant le budget supplémentaire de la commune mixte de Kankan, année 1928..	307	3 sept....	Décision autorisant M. L. Rouchard, à vendre de la poudre et autres munitions dans son opération de Kankan.....	357
25 juillet...	Décision portant interdiction de circulation automobile sur la route Kankan-Beyla.....	308	15 sept....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 1362 E du 21 août 1928, déclarant le canton de Guéré Dougou, infecté de fièvre charbonneuse.....	378
30 juillet...	Décision rendant les dispositions disciplinaires du cadre des plantons, applicables à l'ensemble du personnel auxiliaire indigène...	319	20 sept....	Décision nommant les membres de la commission locale de révision des mercuriales du premier semestre 1929.....	378
			20 sept....	Arrête fixant la date des opérations et la composition des Commissions de recrutement pour l'année 1928-1929.....	378

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1928			1928		
20 sept....	Décision autorisant MM. Foufounis Frères, à ouvrir un dépôt de médicaments à Boké.....	380	30 octobre..	Arrêté accordant à M. Pierre Maridet, la concession provisoire d'un terrain de 43 hectares, sis à Damacagna (cercle de Kindia).....	420
20 sept....	Décision autorisant la Compagnie du Niger Français, à ouvrir des dépôts de médicaments à Victoria, Boké, Kindia et Dominghia.....	380	30 octobre..	Arrêté portant location de terrains sis à Boola et à Kérouané (cercle de Beyla), à Macenta et à N'Zérékoré.....	420
24 sept....	Décision autorisant M. Mamadou Bâ, à vendre de la poudre et autres munitions dans son opération de Dinguiraye.....	380	30 octobre..	Arrêté portant modification au tarif des cessions de fruits, plants et graines du jardin d'essai de Camayenne, annexé à l'arrêté local du 24 août 1912.....	421
24 sept....	Arrêté municipal relatif à l'installation des fosses d'aisance et au service des vidanges.....	381	5 nov.....	Arrêté autorisant le débit et emploi des timbres d'effets négociables à 0 fr. 10 et à 0 fr. 50.....	438
26 sept....	Décision autorisant MM. Mansour Frères, à vendre de la poudre à Mamou et à Pita.....	398	5 nov.....	Arrêté autorisant la surcharge de timbres-taxe.....	438
28 sept....	Arrêté portant fixation pour l'année 1929, de la valeur des produits miniers devant servir de base au calcul des droits à percevoir sur cette valeur.....	472	6 nov.....	Arrêté portant retrait à M. Nassib Dagher, de la concession provisoire de la parcelle 4 du lot 21 de Siguiri, accordé par arrêté du 28 août 1928..	438
28 sept....	Arrêté portant ouverture et annulation de crédits supplémentaires au budget local, exercice 1928.....	472	6 nov.....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 1024 du 21 juin 1928, déclarant le canton de Kollé (cercle de Labé), infecté de fièvre charbonneuse.....	439
28 sept....	Arrêté approuvant le plan de lotissement de la ville de Faranah.....	380	6 nov.....	Arrêté portant modification du taux de la contribution personnelle indigène en Guinée française.....	473
28 sept....	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux.....	381	6 nov.....	Arrêté déterminant la taxe d'immatriculation sur le registre du commerce institué par l'article 25 du décret du 15 septembre 1928.....	473
28 sept....	Arrêté accordant des concessions définitives sises à Dabola, Téliélé et Kindia.....	381	6 nov.....	Arrêté portant modification du taux de l'impôt foncier en Guinée française.....	474
1 ^{er} octobre..	Arrêté nommant deux membres <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de Conakry.....	398	6 nov.....	Arrêté portant augmentation de la taxe sur les chiens.....	474
4 octobre..	Arrêté nommant un membre <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de Conakry.....	399	6 nov.....	Arrêté portant modification de l'arrêté réglementant les coupes de bois dans les forêts domaniales de la Guinée française.....	474
6 octobre..	Arrêté nommant un membre <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de Conakry.....	399	10 nov.....	Décision portant augmentation de l'indemnité pour frais de réception des voyageurs étrangers à l'administration de l'Afrique occidentale française.....	439
6 octobre..	Décision rapportant la décision n° 1283 B et autorisant M. Maroun Zaka, à vendre de la poudre dans son opération de Mamou.....	399	12 nov.....	Décision portant fixation du remboursement des frais de table des fonctionnaires.....	455
10 octobre..	Décision autorisant MM. Charles Peyrissac et C ^{ie} , à vendre des armes et des munitions à Conakry et à Kankan.....	400	13 nov.....	Arrêté accordant à M. Fayol, l'autorisation de demander des permis de recherches minières..	456
10 octobre..	Décision désignant la Commission de révision des listes électorales dans les cercles pour l'élection des membres sujets français au Conseil d'administration.....	400	21 nov.....	Arrêté modifiant l'arrêté du 20 septembre 1928, fixant la date et la composition des Commissions du recrutement 1928-1929.....	456
10 octobre..	Décision autorisant M. de Avila, à vendre des armes, de la poudre, des capsules et autres munitions de traite dans son opération de Pita.....	401	23 nov. ...	Arrêté portant suppression et rattachement du canton de Lorion.....	456
10 octobre..	Décision autorisant MM. Foufounis Frères, à vendre de la poudre et autres munitions de traite dans leurs opérations de Kankan et de Boké.....	401	1 ^{er} déc.....	Arrêté portant attribution d'une prime à la suite du concours pour la construction d'un frigorifique à Conakry.....	475
12 octobre..	Arrêté relatif au fonctionnement de la « Société Sportive et d'Education physique de la jeunesse indigène de Conakry ».....	419	1 ^{er} déc.....	Arrêté portant modification à l'arrêté du 16 février 1925, fixant la quotité des suppléments de fonctions des fonctionnaires et agents en service en Guinée française.....	475
19 octobre..	Arrêté autorisant le fonctionnement de la « Société Sportive et d'Education physique de la jeunesse indigène de Kindia ».....	419	4 déc.....	Décision portant prélèvement exceptionnel de 425.000 francs sur les fonds de la caisse de réserve.....	475
19 octobre..	Décision rapportant la décision n° 1242 B du 25 juillet 1928, et rétablissant la circulation automobile sur la route Kankan-Boola.....	419	4 déc.....	Décision modifiant la décision n° 1817 B. nommant les membres de la Commission chargée de procéder à l'établissement de la liste électorale de la Chambre de Commerce.....	476
27 octobre..	Arrêté fixant les vacances et congés pour l'année scolaire 1928-29.....	438			
30 octobre..	Arrêté portant réduction de la contenance d'une concession provisoire sise à Koumbia, et accordée à M. Ladreyt (Marius).....	420			



TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS

A	Pages.
Abdallah Richa Dagher.....	95
Abdoul Aziz.....	121
Abdoul Kalick.....	442, 477
Abel.....	119, 143, 158
Abel (Henri).....	383, 426
Aboly (Alphonse).....	13, 460
Abou Bakar.....	105
Acar (Alexandre).....	429, 441
Accambray.....	312, 445
Achille (Hervé).....	8, 422
Adriaensen.....	125
Agostini Ours.....	38, 323
Ahmed Guissé.....	184
Ail Micki.....	441, 477
Aissar Zaïdan.....	159, 441
Alauzier.....	125
Albis.....	383
Alfa.....	309
Alfa Amadou Tierno.....	184
Alfa Bakar.....	184, 217, 358, 400, 402
Alfa Bakar Biro.....	184
Alfa Ibrahima Cola.....	184
Alfa Mamadou Bobo.....	184
Alfa Oumarou Bagou.....	184
Alfa Saliou.....	184, 401
Alfred (Michel).....	285
Allahaye.....	257
Allain.....	323
Allegrier (Jean).....	288
Allegrier (M ^{me}).....	288
Aloufa (Norbert).....	321, 476
Almand.....	62
Alpha Kassi.....	440
Alphand.....	39, 379
Aly Houssein Hélaï.....	477
Amadou Bailo.....	148, 360
Amadou Labé.....	12, 261, 324, 386
Amadou Oury.....	402
Amadou Telly.....	359
Amadou Tijani.....	263, 290
Amara Morlaye.....	6, 36
Amine.....	477
Amine Taleb.....	441
Aminthe.....	14, 105, 123, 223, 362, 461
Aminthe (M ^{me}).....	99, 105, 221, 255, 256
André (Abel).....	203, 262, 264, 444, 479
André (M ^{me}).....	122, 478
André (Lucien).....	311
Angeli.....	123
Ansou Dibia.....	184
Anziani.....	144
Aoun (Emile).....	441
Aransau (Martin).....	146, 404
Aransau (M ^{me}).....	404
Arbitre.....	184, 440
Aribault.....	425
Aribot (Joseph).....	145
Aribot Soriba.....	6, 257, 287
Armela.....	461
Armstrong (André).....	383
Armstrong (John).....	12, 14, 129, 142, 169
Arnaud.....	21
Arqué.....	202, 379, 425, 426
Assad (Alexandre).....	198, 441
Assad (Gabriel).....	449
Assad Joseph Farès.....	108
Assaf (Georges).....	420, 441
Augé.....	8, 118, 148, 291
Augiert.....	116, 441
Auriol.....	442
Aussenac.....	4

B	Pages.
Ba Aboubakarime.....	440
Ba Ahmadou.....	37
Ba Alfa Oumarou.....	185, 218
Ba Amadou.....	184
Ba Amirou.....	185, 218
Baatard (Lucien).....	444
Baba Bodamia.....	360

	Pages.
Babadi Kania.....	324
Babady Moria.....	40, 187
Baba Sidiki.....	s, 183
Baba Soudan.....	12, 261, 262
Bâ Bassirou.....	202
Bâ Bobodi.....	181
Bâ Boubakar.....	185, 261, 360, 386
Bâ Cellou.....	37, 338
Bache.....	2
Badiane.....	3
Ba Diounou.....	166
Ba Gaye.....	422
Bah Abdourahamane.....	340
Bah Amadou.....	360
Bah Mohamed.....	6, 257
Bah Oumar Rafiou.....	261
Bah Yamoussa.....	360
Ba Ibrahima.....	185, 218, 386
Ba Ibrahima Maci.....	8
Ba Ibrahima Timbi Touni.....	8
Baichère (Pierre).....	14, 203, 387
Baichère (M ^{me}).....	362, 387
Baichère (M ^{lle}).....	401
Bailly.....	100, 119, 309, 476
Bailly (M ^{me}).....	477
Baïlo Amadou Labé.....	360
Baïlo Amadou.....	384, 404
Baïlo Ba.....	359
Baïlo Mamadou.....	359
Baïlo Moussa.....	359
Baïlo Samba.....	359, 360
Baïlo Sidi.....	359
Baïlo Sidi Boubakar.....	359
Baïlo Soulé.....	359
Baïlo Toumané.....	324
Bâ Issa.....	460
Bakar.....	404
Bâ Karamoko Fodé.....	119
Bakary Koumbaya.....	340
Bakayoko Binié.....	324
Baldé Abdoul Gadiry.....	261
Baldé Alseyni.....	185
Baldé Amadou.....	359
Baldé Béla.....	360
Baldé Gando.....	322
Baldé Ibrahima.....	184
Baldé Oumar.....	386
Bâ Saïdou.....	444
Baldé Saïkou.....	339, 403, 404, 443
Baldé Samba.....	357
Baldé Sényi.....	185
Baldé Sékou.....	8
Baldé Siradio.....	185
Baldé Souleymane.....	185, 218
Baldé Yamoussa.....	360
Bâ Maadiou.....	384
Bâ Madani Sabitou.....	339, 404
Bâ Mamadou.....	322, 359, 380, 384, 441
Bâ Mamadou Baïlo.....	360
Bâ Mamadou Boumalodo.....	360
Bâ Mamadou Oury.....	360
Bamba Ballo.....	294
Bamba Fabory.....	39, 122
Bamba Kélétigui.....	360
Bamba Lanciné.....	13
Bamba Samba.....	199, 218
Bâ Mocktarou.....	218
Bancal.....	14, 101
Bandalagie.....	17
Bangayoko Nomoury.....	360
Bango (Eliazer).....	181
Bangoura Abdoulaye.....	261
Bangoura Aly.....	13
Bangoura Amara.....	457
Bangoura Ansou.....	360
Bangoura Babadi.....	324
Bangoura Badara.....	63
Bangoura Bangaly.....	145, 167
Bangoura Bokary.....	6
Bangoura (Cyprien).....	64
Bangoura Dirissa.....	64

	Pages.
Bangoura Faciné.....	339
Bangoura (Firmin).....	424
Bangoura (Guillaume).....	325
Bangoura Ibrahima.....	257, 258, 426
Bangoura Ismaïla.....	261, 290, 359
Bangoura (Joseph).....	291
Bangoura Kandé.....	424
Bangoura Kankou-Damayé.....	402
Bangoura Karimou.....	37
Bangoura Kerfalla.....	37, 403
Bangoura Lamina.....	259
Bangoura (Laurent).....	6, 257
Bangoura Magalla.....	261
Bangoura Maliki.....	360
Bangoura M'Bemba.....	360
Bangoura Momo.....	219, 259, 403
Bangoura Morlaye.....	12, 122, 187, 261, 262, 340
Bangoura Moussa.....	102, 259, 403, 422
Bangoura Naby.....	360
Bangoura (Nicolas).....	458
Bangoura (Papa-Jean).....	144
Bangoura Saïdou.....	361
Bangoura Salifou.....	200
Bangoura Sényi.....	11
Bangoura Sény.....	219, 403, 459
Bangoura Soriba.....	12, 65, 145, 358
Bangoura Tadou.....	360
Bâ Oumar.....	360
Bara.....	287
Bara (Jean-Louis).....	257, 382
Bara (Pierre).....	261
Barateau (Jules).....	221, 449, 465, 483
Barateau (M ^{me}).....	19, 105, 180, 221
Barbe.....	94, 116, 219, 264
Barbe (Raoul).....	36, 409
Barde.....	146, 186, 259
Bari Abdoulaye.....	6
Bari Alfa Ibrahima.....	457
Bari Amadou.....	288, 360
Bari Arbaba.....	400
Bari Bâ Paté.....	338
Bari Bokar.....	147
Bari Boubakar.....	11, 12, 28, 100
Bari Diawandou.....	360
Bari Hady.....	360
Bari Ibrahima.....	338, 360
Bari Khaïra.....	357
Bari Lamarana.....	458
Barillot.....	218, 220, 477
Bari Mamadou.....	145, 322
Bari Mamadou Aliou.....	11, 12
Bari Mamadou Paté.....	100
Bari Mocktarou.....	185
Bari N'Dané.....	360
Bari Oumarou.....	37
Bari Ousmane.....	6, 257
Bari Sadou.....	360
Bari Sékou.....	405
Baro Mamadi.....	119
Baro Sita.....	39
Baro Souleymani.....	200
Barrals.....	285
Barré (Marcel).....	119
Barrière.....	338
Barry Abdoulaye.....	142
Barry Oury.....	440
Barry (Paul).....	383
Barthelemy.....	226
Bary Boubakar.....	63, 261, 288, 359, 360, 357
Bary Mamadou Yéro.....	359
Bary N'Dourou.....	340, 424
Bary Paté Mamadou.....	10
Bâ Sadio.....	185
Bâ Saïdou.....	147
Bâ Samba.....	148
Bassirou Mamadou.....	184
Batchili.....	220
Bâ Tierno.....	359
Baudoin.....	335
Bauer (François).....	3, 384

	Pages.
Bauthamy	102
Bayo Mamadou Laba.	359
Bazin. 120,	167
Beabogui Ouogbo.	383
Beabogui Sidiki. 257,	440
Beabogui Sovi. 40, 187,	290
Beavogui Koclo.	361
Bedin (Henri-Amédée). 3,	171
Beissières.	13
Dejani. 149,	170
Bejani Michel Abdallah.	108
Béjani (Réhani). 442,	458
Bemba Badala.	1
Bemba Lanciné.	386
Bemba Sory.	10
Benga (Etienne).	424
Benoit (Etienne).	148
Bentoumadi. 41, 104,	260
Béréte Diguiba. 5,	285
Béréte Diogbo.	122
Béréte Fassi.	217
Béréte Ibrahima. 200,	384
Béréte (Jacques).	443
Béréte Missa.	200
Béréte Sori.	499
Béréte Tassi.	199
Bernadou. 361,	424
Bernadou (M ^{me}). 361,	424
Bernard. 14, 15, 221, 311, 335, 339,	440
Bernard (Alfred).	8
Bernard (André).	123
Bernard (Louis).	425
Bernis (Raymond) 170,	482
Béroul. 65, 116,	257
Berthet. 183,	422
Berthon. 65, 326,	425
Berthonnaire.	311
Bertrand. 125, 305,	362
Besse.	378
Bessière.	64
Beteau.	184
Beynis. 258, 327, 337, 441,	445
Beynis (Eugène).	120
Beynis (Georges).	223
Beynis (Raymond). 149,	283
Biane.	257
Biao Lancéi.	294
Bilavogui Koclo.	361
Bilavogui Yagbo.	383
Billo Mamadou.	323
Biscaye (Raymond).	268
Bitterlin.	321
Blanc (Jean). 167,	263
Blanquier (Gabriel). 39,	460
Bloch (Daniel). 293, 313, 462,	475
Blondel.	220
Blondel (M ^{me}).	310
Bibichon (Raymond). 36,	181
Bobin.	102
Bobo Koli. 41,	145
Bocage.	169
Boileau.	181
Boissier-Palun.	101
Bokar Biro. 184,	400
Bokar Toumané.	359
Bokary Bomboli. 294, 361,	424
Bona (Auguste).	426
Bonamico.	423
Bonastre (Armand).	200
Bonhomme (Paul).	205
Bonneau (Achille-Adolphe). 19,	181
Bonnenfant.	426
Bonnenfant (M ^{me}). 122, 263, 289,	459
Bonnet (René). 104, 147,	311
Boré.	426
Borie (Alexandre). 147, 263,	290
Bos.	185
Bossart. 122, 202,	222
Boubakar. 322,	458
Boubakar dit Petit.	37

	Pages.
Boubet (Gustave).....	55
Boucher.....	40, 119
Boucher (Camille).....	142, 148
Boucher (Maxime).....	144, 384
Boucher (M ^{me}).....	142
Boudaher.....	458
Boudeville.....	121
Boudeville (M ^{me}).....	121
Bouffandeau (Louis).....	295
Bouix.....	168
Bouix (M ^{me}).....	186
Boulanger.....	338, 477
Boulet (Georges).....	123
Boulet (M ^{me}).....	123
Bouré (Alexandre).....	8, 167
Boutanos (Georges) Moussa.....	292
Bouya.....	324, 340
Bouyer.....	123
Bouyne (Louis).....	142, 143
Boy Fagnouma.....	404
Bradshaw.....	380
Brain.....	4
Brété Diopgo.....	324
Bière de L'Isle.....	3, 264, 308, 326
Brière Marie (M ^{elle}).....	385
Briggs.....	65
Briggs Marie.....	14, 261
Brion.....	3
Broband.....	4, 54
Brochard.....	7, 61
Brossat.....	258, 288
Brosselard-Faidherbe.....	357
Brottes (Jean).....	203
Brow.....	267
Brun.....	3
Brun (Antoine).....	144
Brun (M ^{me}).....	144
Brunel (Léon).....	39, 144
Brunet.....	4, 263, 425
Brustlein (Jean).....	16
Buckle Mahel.....	292
Buffet (René).....	19, 116, 171, 363
Bureau (M ^{me}).....	386
Burki (Edouard)....	2, 3, 116, 171, 343, 441
Burki (Jules).....	426
Bustaret.....	3

C

Caba Diafodé.....	101
Caba Kabakarou.....	420
Caba Laye.....	219, 259
Caba Mamoudou.....	199
Caba Sékou.....	10, 101
Cabou Fodé.....	14
Calo Damba.....	13
Camara Abdoulaye.....	145
Camara Alfa.....	359
Camara Ali.....	261
Camara Alioune.....	144, 145
Camara Alamy Sèni.....	184
Camara Alpha.....	10, 261
Camara Amadou.....	361
Camara Amara.....	8, 10, 440
Camara Ansou.....	187, 323 325, 340
Camara Ansoumani 12, 14, 143, 324, 361, 405,	426
Camara Baba.....	360
Camara Babadi.....	38, 145, 261, 359
Camara Baguila.....	119
Camara Bakoun.....	168, 457, 458
Camara Balla.....	39, 263, 359
Camara Bamba.....	145
Camara Bangali.....	285
Camara Bassamba.....	39
Camara Bassi.....	288
Camara (Benjamin).....	13
Camara Benty Momo.....	324
Camara Bintia.....	405, 460
Camara Bobo.....	198
Camara Bocary.....	145, 403

	Pages.
Camara Boubakar.....	387
Camara Boubou.....	359
Camara Boundou..... 11, 12,	122
Camara Coni Fodé..... 147,	187
Camara Daba..... 6,	257
Camara Daladou.....	403
Camara Daman..... 39,	359
Camara Dansa..... 122,	202
Camara Daouda..... 261, 359,	403
Camara Deka.....	324
Camara Demba..... 259,	403
Camara Démou..... 14,	460
Camara Dena.....	122
Camara Diaté.....	359
Camara Diko.....	262
Camara Dinah Ibrahima.....	404
Camara Dissa.....	458
Camara Falaye.....	39
Camara Faaséni.....	199
Camara Famodou..... 119, 184, 422,	457
Camara Faraoni..... 361,	403
Camara (Félix).....	144
Camara Férébory.....	261
Camara Fodé... 12, 145, 167, 219, 310	360
Camara Fodé Baro.....	360
Camara (François).....	423
Camara Ibrahima.....	386
Camara Ismaïla..... 147,	387
Camara (Jean).....	359
Camara (Jean) dit Brière de l'Isle...	386
Camara (Jean-Louis).....	267
Camara (Jean-Marie).....	440
Camara Kabinet.....	361
Camara Kandé.....	8
Camara Karamofing.....	360
Camara Kerfalla..... 145, 261, 424,	460
Camara Koli.....	10
Camara Labila.....	359
Camara Lamina..... 263,	405
Camara Lancina.....	290
Camara Lanciné.....	359
Camara Laye..... 339,	404
Camara Lucény.....	289
Camara Magan.....	287
Camara Maka.....	359
Camara Makan.....	145
Camara Malé..... 10,	258
Camara Mamadi..... 122, 199,	258
Camara Mamadi Beyla.....	360
Camara Mamadou..... 145, 219 259,	426
Camara Mamadou dit Yalonne.....	402
Camara Mamady,... 10, 12, 261, 324,	338
Camara Mangalaye.....	6
Camara Marouna.....	402
Camara Massé.....	36
Camara M'Badi.....	360
Camara M'Bemba..... 10,	100
Camara M'Bemba Adama.....	322
Camara Modou Laye..... 200,	384
Camara Mody Abdoulaye.....	119
Camara Momo 3, 11, 259, 290, 311, 360,	364, 386,
	405
Camara Morlaye..... 13, 308,	322
Camara Mory.....	361
Camara Moumir.....	360
Camara Moussa 8, 37, 63, 104, 199, 323,	339, 359,
	440
Camara Moussa Gbéli.....	257
Camara Nankouman.....	287
Camara Noumori.....	360
Camara Noumory.....	39
Camara Ouli.....	11
Camara Oumarou.....	322
Camara Ouo-Ouo.....	361
Camara Ousmane.....	324
Camara Papa Maraté..... 13,	325
Camara (Rapaël).....	324
Camara Salia.....	357
Camara Salitou..... 145, 146, 167, 359,	478
Camara Samba.....	145
Camara Sangbou..... 200,	384

	Pages.
Camara Sébo.....	361
Camara Sékhou.....	287, 339
Camara Sékou.....	60, 61, 118
Camara Sékou Dafé.....	119
Camara Sékouna.....	258
Camara Senkoun.....	400
Camara Sény.....	359, 424
Camara Seydoubou.....	187
Camara Sidi.....	478
Camara Sidiki.....	360
Camara Sirélaye.....	145
Camara Sonka.....	215
Camara Soriba.....	259, 323, 359, 362, 400
Camara Sory.....	259, 357
Camara Sosso.....	337
Camara Souleyman.....	288
Camara Syllé.....	361
Camara Tafodé.....	400
Camara Tamba.....	184, 359
Camara Tambassoulo.....	261
Camara Tiékoura.....	10, 145, 187, 403
Camara Vasséri.....	383
Camara (Victor).....	458
Camara Youssouf.....	359
Camara Zézé.....	11
Camou (Célestin).....	3, 13, 64
Camuzet.....	144
Campeille (Jean-Baptiste).....	10, 100, 264, 403
Campretti.....	147
Candellé.....	430
Canousse (Fortuné).....	224
Cantara.....	258
Cantéra (Nicolas).....	38, 201
Capeille (Georges).....	146, 220, 289, 310
Capeille (M ^{me}).....	289
Carboni.....	288, 341, 444
Carli.....	444
Carrière.....	187
Carrieu.....	422
Casabianca.....	168, 186, 404
Casabianca (M ^{me}).....	186, 404
Casamatta (Martin).....	36, 478
Casanova (Joseph).....	387
Casanova (Martin).....	387
Céré.....	263
Chaïd Kalil.....	159
Chalhoub Amine.....	448
Chambard.....	401
Chambaud.....	116
Chambon.....	105, 403
Chambon (M ^{me}).....	386, 403, 459
Chapuis (Adolphe).....	203
Charbonneau.....	444
Chartier.....	457
Charrier.....	19
Chaspoul.....	289, 384
Chaspoul (M ^{me}).....	384
Chassaigne.....	216, 264, 308
Chassaigne (M ^{me}).....	308
Chavanel.....	423, 441, 477
Chavanel (Elie).....	205
Chavanel (Henri).....	205
Chavanel (Louis).....	205
Chavet (Gabriel).....	200
Chaya.....	3, 320, 441, 442, 477
Chazal.....	3
Chédiac.....	108
Chérif Bokary.....	400, 441
Chérif Fodé Oumar.....	360
Cherkalla Chaya.....	458
Chéry.....	9, 258
Chillou (James).....	149, 150, 170, 364, 388
Chillou (Paul).....	427, 446
Chiltz (Louis).....	3, 36, 116
Chimkevitch.....	202
Chouvin.....	216, 220, 461
Cissé Abou.....	121, 145
Cissé Alcaly.....	64
Cissé Almamy.....	10, 260, 360
Cissé Alsane.....	100

	Pages.
Cissé Bassi.....	11
Cissé Bi ta.....	402
Cissé Boacary.....	40
Cissé Bokary.....	168, 362
Cissé Demba.....	199
Cissé Diaka.....	361
Cissé Fodé.....	360
Cissé (Henri).....	263, 426
Cissé (Jean).....	291
Cissé (Jean-Marc).....	360
Cissé Kélétigui.....	288
Cissé Malicki.....	359
Cissé Maliki.....	403
Cissé Mamadi.....	10, 146
Cissé Mamadou.....	324
Cissé Mamady.....	40, 405
Cissé (Martin).....	387, 458
Cissé Momo.....	11
Cissé (Pierre).....	10
Cissé (Pierre-Edouard).....	100
Cissé (Robert-François).....	359
Cissé Samba.....	11, 64, 202
Cissé Samba Ida.....	401
Cissé Sidiki.....	263
Cissé Soriba.....	202, 288, 359
Clary.....	181
Clergue.....	2
Clavius (Marius).....	205, 206
Clément Emilie (M ^{lle}).....	355, 405
Cochet (Gilbert).....	120, 441
Cohen (Marie).....	123, 460
Co er John.....	261
Cole (M ^{lle}).....	36
Collard.....	102
Collard (M ^{me}).....	459, 460, 478
Colombani.....	226
Colonna.....	4
Colot (André).....	285
Coly (Pierre).....	8, 9, 258
Conaté Mamadou.....	324
Condé Bassika.....	184
Condé Camory.....	100
Condé Doussou Mory.....	386
Condé Fali.....	290
Condé (François).....	63, 219
Condé Gossaga.....	361
Condé Lamine.....	386
Condé Mamadou.....	40, 338, 359
Condé Mamadou Falaba.....	220, 221
Condé Mamady.....	285
Condé (Mathieu).....	359
Condé Mini.....	361
Condé Moriba.....	359, 386
Condé Mory.....	386
Condé Mouctar.....	386
Condé Moussa.....	360
Condé Nanory.....	402
Condé Nouman.....	359
Condé Noumory.....	39, 360
Condé (Pierre).....	458
Condé Sidibé.....	39
Condé Sory.....	187, 360
Condetto Fodé.....	387
Constantin.....	442
Conté Amara.....	146, 187
Conté Ansoumani.....	360
Conté Biaré.....	121
Conté Bobo.....	360
Conté Ibrahima.....	259
Conté Idrissa.....	101
Conté Moussa dit Jean-Pierre.....	14
Conté Yéliké.....	145
Cordier.....	185, 200
Cordier (M ^{me}).....	185
Coréa (Adrien).....	6, 7
Cornu.....	184
Coroma Baila.....	360
Coroma Foulaya.....	360
Coroma Noumory.....	360
Couané Balla.....	290
Coulange.....	217

	Pages.
Coulé.....	311
Coulet (Gaston).....	425
Coulet (M ^{me}).....	425
Coulibaly Bénogo.....	100, 385
Coulibaly Boridiougou.....	184
Coulibaly Fabou.....	12, 324
Coulibaly Golo.....	12
Coulibaly Mamadou.....	11, 459
Coulibaly Namory.....	199, 200
Couloubaly Yaré.....	12
Coumba Amara.....	200
Coumbassa Daouda.....	400
Coumbassa Kanfori.....	122
Coumbassa Momo.....	200
Coumert Horace.....	119, 458
Coudouno Tamba.....	261, 290
Couroubaly Golo.....	11
Courouma Faïra.....	187
Courouma Marie (M ^{lle}).....	123, 148
Courrens.....	184
Cousinie.....	102, 442
Couyaté Lamine.....	13
Coyé Modou.....	324
Crespin.....	187, 362, 444
Croguennec (Paul).....	13, 39
Cros (Adolphe).....	10, 339, 404
Crozat.....	2, 94
Curtis (Albert).....	144
Curtis (Benoît).....	287
Curtis Hélène (M ^{me}).....	443
Curtis (Théophile).....	8, 258, 478

D

Dabo Daouda.....	359
D'Abrigeon.....	54
Da Costa (Emmanuel).....	202, 405
Da Costa Soarès (Jérôme).....	118, 148, 211, 308, 311, 326, 338, 387, 457
Dacremont (Georges).....	153
Dafé Morifin.....	168
Daffé Ali.....	217
Daffé Nabbi Youssouf.....	5, 285
Daffé N'Faly.....	400
Dagher (Joseph).....	442
Dagher Labib.....	441, 477
Dagher Nassib.....	439, 442
Dahdoud (Joseph).....	95, 442
Daho Soumaïla.....	404
Dakho Moriba.....	408
Dalgate Asis.....	311
Damba (Alexandre).....	218, 322
Damba (Etienne).....	13
Damba Michelle-Béty.....	39, 460
Damba Sandeye.....	259
Daniel.....	37, 61, 101, 255, 383, 384, 425
Danoun.....	4
Daouda Boubakar.....	144
Daramé Camil.....	360
Daramé Moussa.....	361
Darès (Henri).....	14, 382
Darès (M ^{me}).....	9, 309, 382, 385
Darracq (Robert).....	37, 288
Da Souza Norbert (Emile).....	257
Da Sylva (Thomas).....	359
Daubige.....	217
Davin.....	338
De Avila.....	3, 150, 171, 306, 401, 442
De Barros (Honor).....	385
De Brouville (Gaston).....	482
De Cantelar.....	169, 325, 444, 476
De Cantelar (M ^{me}).....	383
De Casteljau (de Faget).....	7, 37, 105, 216, 357, 358
De Casteljau (M ^{me}).....	198
Deen.....	405
Deen (M ^{me}).....	405
De Gentil.....	358
De Julliard.....	457
De Kermadec.....	7, 119, 287, 308, 338
De Kermadec (M ^{me}).....	287, 321

	Pages.
De la Gueronnière	120
Delaporte Constant	289
Delaporte (M ^{me})	289
Delcroix	97
Delmau	120, 167
Delmiot	15
Delsol (François)	32
Demba (Alexandre)	399
Demba (Joseph)	12, 262, 478
Demba (Julien)	359
Demba Sèni	63
Dembélé Boy	340
Dembélé Brama	424
Dembélé Koma	323
Dembélé Mamadi	291
Dembélé Massa	324
De Montfort (de Marguerie)	15, 105, 326, 338, 444, 461, 479
De Nas de Touris	6, 14, 202, 379, 460
Deniel	147, 444, 479
Denne	4
Dénue (Jean)	285
De Pillot	263, 322, 341, 387
Deroussy	168
De Sanderval (Olivier M ^{me})	150, 171
De Schacht	479
Discours Desacres (Alexandre)	152
Désideri	3
Désirye (Robert)	158
Deslandes (Henri)	391, 410, 431, 484
De Susini	105, 287, 341
Deville (Charles)	31, 223
Diabaté Lansana	261, 359
Diabaté Sidikiba	261, 287
Dia Demba	263
Diadhi u Blaise	284
Diago Ibrahima	185
Diagne Abdoulaye	61
Diagne Ali Dior	9, 258, 292
Diagne Amadou	261, 359
Diagne Bilal	36, 383
Diakité Dioné	217
Diakité Kaba	217, 199, 459
Diakité Abdoulaye	360
Diakité Bessa	202
Diakité Bokary	100, 402
Diakité Daba	11
Diakité Diara	40, 187, 424
Diakité Dioumé	199
Diakité Faraban	6, 199, 257
Diakité Kémo	360
Diakité Kémoko	460
Diakité Lamine	142, 185, 359, 401, 459
Diakité Lansana	360
Diakité Mamady	324
Diakité Samba	11, 144, 261, 262
Diakité Siné	221
Diakité Sory	324, 361
Diakité Toumani	294
Diallo Abdoulaye	6, 357, 383
Diallo Abdoulaye Demba	360
Diallo Abdoulaye Diary	6, 257, 401
Diallo Abdouramani	309
Diallo Afidou	101
Diallo Alfa Mamadou	261, 359
Diallo Alhouséni	288
Diallo Ali	121
Diallo Alimou	360
Diallo Alioune	288, 338
Diallo Alpha	298
Diallo Amadou	386, 425, 458
Diallo Amadou Oury	287
Diallo Amadou Tidjanou	184
Diallo Amidou	185
Diallo Balouta	294, 404
Diallo Bokar	384
Diallo Boubakar	64
Diallo Bouréma	199, 217
Diallo Chérif	263
Diallo Daouda	102, 288
Diallo Dienné	218

	Pages.
Diallo Dioumé	199
Diallo Fara	121, 145
Diallo Faraman	201
Diallo Ibrahima	202, 360
Diallo Isiaga	404
Diallo Karimou	290, 323, 359, 424
Diallo Lamine	11, 359, 459
Diallo Lamine	199
Diallo Lancéni	217
Diallo Maadiou	359
Diallo Malali	11, 386
Diallo Mamadi	10, 200, 384, 402
Diallo Mamadou	94, 100, 184, 291, 294, 359, 361, 387, 403, 405, 425
Diallo Mamadou Boye	360
Diallo Mamadou Cellou	185, 359
Diallo Mamadou Dabola	261
Diallo Mamady	39
Diallo Marie (M ^{lle})	404
Diallo Mouminou	359
Diallo Mountaga	459
Diallo Moussa	323, 339, 359, 404
Diallo Moustapha	359
Diallo Nafa	402
Diallo N'Dian	340
Diallo N'Diané	8, 37
Diallo Oumar	261
Diallo Oury	288
Diallo Ousmane	187, 339
Diallo Ousmani	12, 324
Diallo Sadou	6, 384
Diallo Saïdou	288
Diallo Saliou	6, 123, 257
Diallo Samba	12, 219, 259, 323, 324, 339
Diallo Samory	458
Diallo Sarifou	359
Diallo Sidibé	261
Diallo Sory	261, 323
Diallo Souleymane	14, 102, 105, 263, 288
Diallo Taïbou	257
Diallo Talibé	360
Diallo Tiéoulé	324
Diallo Tierno	37, 321
Diallo Tierno Ibrahima	183
Diallo Tierno Mamadou	166, 218, 322
Diallo Tirmiziou	444
Diallo Toumané	310, 324
Diallo Yala	199
Diamassi Amadou	294
Dian Boye	359, 459
Dian Oury	324, 325
Diané Babady	9
Diane (Louis)	261
Diane Mory	404
Diane Sidikiba	361
Diao Mamadou Dieng	359
Diaora Mamady	12
Diaora Moussa	39, 323
Diaora N'Djy	12
Diara Bakary	11, 12, 261, 262
Diara Dioumé dit Petit	166, 185, 426
Diara Laiba	200
Diara Mamadou Cellou	184
Diara Mollo	324
Diara Samba	259
Diara Sidiki	458
Diaré Moussa	359
Diarra Dioumé	37
Diarra Mouctar	63
Diarra N'Djy	39
Diarra N'Jy	187
Diaw Aliou	359
Diawando Amadou	6
Diawando Diallo	199
Diawando Mallyam	100
Diawando Ousmane	264, 291
Diawando Soma	199
Diawara Mamadi	200
Diawara Siafa	11
Dicko Malick	201
Diel Bonnafous	65

	Pages.
Dieng Abdoulaye	6, 7, 257
Dieng (Léonard)	8
Dietlin (René)	382, 383, 422
Dietlin (M ^{me})	382
Diop Bokary	292
Diop Boubakar	10, 100
Diop Fatou	169
Diop Moussa	64, 325, 478
Diop Obeye	10, 323
Diop Pape Demba	8, 9, 258, 478
Dioubaté	102
Dioudia Mamadou	185
Diouf (Jean)	13
Diouf Youssouf	10, 186
Diouf Youssoufa	100
Diougane Bakary	360
Dioula Ismaïla	38, 121
Dioulde Moussa	404
Diouma Samba	166
Djan	183, 440
Djibril Ibrahima	100, 186, 402
Dodge Bocary	8
Doms	4
Donzo Fodé	441, 477
Donzo Kéfing	259, 323
Donzo Moriba	41
Doramodou Mamadou	287, 358
Doré Sékou	361
Dottori (Joseph)	7, 15, 476, 479
Double (Jean)	104, 323, 339, 385
Doudia Mamadou	384
Doukouré Bokary	444
Doukouré Boubakar	359
Doumbia Assandi	199, 217
Doumbia Fodé	200
Doumbia Kaba	459
Doumbia Kéoulé	200
Doumbia Lanciné	405
Doumbia Mamadi	202, 324
Doumbia Namory	200
Doumbia Sidafa	217
Doumbia Sirafa	199
Doumbouya Baba	11
Doumbouya Bokary	324
Doumbouya Colomb	14, 263
Doumbouya Demba	360
Doumbouya Fally	8
Doumbouya Mamadi	360
Doumbouya Mamadou	145
Doumbouya Moussa	287
Drain	3
Dronet (Henri)	144
Dubled (Roger)	2, 46, 304
Dubois	143, 166, 325, 340
Dubois (Constant)	188, 382
Dubois (Gaston)	391, 409, 461, 466, 484
Dubois (Henri)	13
Dubost (Jacques)	449
Dubreuil (Henri)	38, 101, 104, 121
Dubreuil (M ^{me})	121
Ducam	325, 441, 384
Ducassé	146, 219
Duclos	220, 321
Dugrit	3
Dumans (Raymond)	144
Duplan	3, 4, 285
Dupré	266, 293
Dupuy	185, 199
Dupuy (Charles)	100, 385
Durand Oswald	65, 101, 441, 442
Durand (Raoul)	383
Durand (Saint-Omer)	105, 311
Duranteau	321, 457

E

Echalier	143, 166, 183, 199, 226, 262, 289, 283, 384, 482
Echalier (M ^{me})	382
Elias Anin	442
Erembert	444, 461

	Pages.
Esquirol.....	35
Ester Fyle (M ^{me}).....	292
Eyt-Sacaze (Joseph).....	144, 422

F

Fabert (Michel).....	285
Fabre.....	183, 288, 308, 326, 363
Fadeuille.....	143, 199, 203, 220, 384, 422, 445, 457
Fadeuille (M ^{me}).....	476
Fadiga Sakomadi.....	11
Faitg.....	14
Fakoury.....	159
Falankadouna Saa Fougoutambou.....	166
Fall Abdou Galaye.....	288
Fall Aliou.....	400
Fall Alioune.....	261, 287, 440
Fall Baba.....	324
Fall Boubakar.....	360
Fara Terian.....	62
Faribogui (Louis).....	359
Farid Hayeck.....	443
Farjou.....	101, 118
Farjou (M ^{me}).....	118
Faro Bourahima.....	12, 261, 386
Farrot (Arthur).....	22
Fasseur (Fernand).....	143, 441
Fasson (Marcel).....	357
Fowler (Georges).....	37, 200
Fowler (Jacques).....	13
Fayad.....	226, 292
Fayad (Joseph).....	381
Faye Tampas.....	167
Fayol (Georges-Auguste).....	456
Fazembat.....	321, 449, 461, 463
Feral.....	37, 101, 119, 123, 457
Fériaah (Rémy).....	287
Fernandez (Nicolas).....	291, 425
Fernandez (Williams).....	359
Ferracci.....	40, 149, 203, 222, 305, 343, 363
Ferracci (M ^{me}).....	186, 220, 404
Ferratton (Louis).....	8, 62
Ferrier.....	340, 362
Figue (M ^{me}).....	186, 220, 310
Figue (Michel).....	10
Filatriau (Henry).....	15, 37
Filiso.....	404
Filoche.....	383, 443
Fischer.....	291
Floch.....	221, 461
Fodé Ali.....	150, 171
Fodé Bokar.....	403
Fodé Bramaya.....	262
Fodé Kindia.....	11, 12, 187
Fodé Moria.....	145
Fodé Yacouba.....	287
Fofana Abou.....	386
Fofana Aliou.....	360
Fofana Brahima.....	360
Fofana Lamina.....	261, 290, 359
Fofana Mamadi.....	259, 402
Fofana Momo Youla.....	123
Fofana Moussa.....	404
Fofana Sékou.....	100, 219, 260, 289, 402
Fofana Sita.....	338
Fofana Sori.....	199, 218
Fons (Joseph).....	100
Fonta (Charles).....	288, 290, 387
Foret (Jacques).....	427
Foret (Jean).....	16, 254, 427
Formo Togba.....	361
Foufounis.....	380, 401, 423, 441
Foufounis (Apôtre).....	96
Fournier.....	425
Fournil.....	338
Fournil (M ^{me}).....	338
Foster (François).....	258
Franceschini.....	289
Franceschini (M ^{me}).....	403, 404
Fraterne (Jean).....	441

Fratoni.....	218
Frémineau.....	40, 143, 169, 256, 308, 363
Frémineau (M ^{me}).....	121, 220
Fruchard.....	101, 142
Fumeau.....	3, 123

G

Gabriel.....	442
Gaëtan (Alfred).....	476
Gaillard.....	202, 362, 426
Ganivet (Georges).....	8, 384
Ganivet (M ^{me}).....	384
Gansaré Sidiki.....	294
Gantous Moussi.....	226, 274, 391, 429
Gassama Karamoko Arfata.....	119
Gassama Sancoumba.....	364, 389
Gassama Sitafa.....	443
Gatelliet (Pierre).....	387
Gaume (Jean).....	167, 478
Gautier (Gustave).....	205
Gautier (Maurice).....	482
Gavet.....	186, 203, 220, 260, 404
Gavet (M ^{me}).....	186, 260
Gavoy.....	183, 199, 357
Gaye Amadou.....	13, 64, 202, 260
Gédéon.....	257, 321
Gencel.....	260, 289, 310, 361, 424, 426
Gencel (M ^{me}).....	361, 388, 478
Gendron (Jean-Baptiste).....	10, 36, 220, 260, 289
Gendron née Hym (M ^{me}).....	10, 121, 168, 220, 260
Génisset.....	146, 260, 339, 403, 404
Génisset (M ^{me}).....	404
Gérard.....	147
Germain.....	221, 426
Geslot.....	188, 461
Gimet-Fontalirant.....	166, 183
Giraud Charlotte-Marthe-Henriette (M ^{me}).....	150, 171
Glace.....	440
Goblin.....	203
Gobou Togba.....	362
Gomez (Antoine).....	100
Gomez (Adolphe).....	100
Gomez (Joseph).....	386
Gourd.....	120
Gourdeau (César).....	169, 187
Gouzy.....	64
Grand (Jean).....	36, 290, 311
Grandmaire (René).....	200
Grandry.....	101, 166
Grandry (M ^{me}).....	166
Gratiant Labadie.....	105, 259, 358, 422
Gratiant Labadie (M ^{me}).....	104, 422
Graves.....	322
Grelet (Robert).....	38
Gromier.....	202
Groualle.....	217, 426
Gualandi.....	7, 101, 288, 341, 388
Gualandi (M ^{me}).....	217
Guary (André).....	188
Guary (César-Laine).....	37, 58, 325, 326, 341, 358, 388
Gualfucci (Valentin).....	430
Guenet.....	478
Guernion (Emmanuel).....	169, 262, 290, 325, 326
Guernion (M ^{me}).....	168
Guesdon (Amédée).....	218
Guesdon (M ^{me}).....	218
Guéye Amadou.....	290, 359
Guéye (Auguste).....	284
Guéye (Laurent).....	404
Guézenne.....	62, 142, 183, 188
Guichard (Adolphe).....	260, 290, 359
Guichard (François).....	359
Guilavogui Gamé.....	184
Guilavogui Lavilé.....	361
Guillemain.....	186, 201
Guillet (Claudius).....	12, 37
Guillon.....	4, 363

Guillot.....	444
Guillot (M ^{me}).....	421
Guimbeau.....	165, 180, 310, 335, 426
Gustave Laroze.....	205
Guiyon (Jacques).....	429
Guyot-Jeannin.....	403, 478
Guyot-Jeannin (Lucien).....	146, 339
Guyot-Jeannin (Marc).....	386

H

Habib Elias.....	442
Habib (Georges).....	97, 477
Habib Hayeck.....	442
Habib Richa.....	95
Habib Zaiter.....	442
Haboub Hénéné.....	292
Hadiri Babadi.....	10, 404, 426, 478
Haïdara Ali.....	386
Haïdara Lansana.....	291
Haïdi Daher.....	458
Hajjar (Moïse).....	117
Hallé.....	306
Hallé Charlotte (M ^{lle}).....	152
Hallé Claude.....	152, 203, 223
Hallé Daniel.....	153
Hallé Françoise (M ^{lle}).....	153
Hallé Jacques.....	153
Hallé Jean.....	153
Hanoune.....	325, 461
Harlée.....	101
Hassana.....	217, 322
Hawadier Guy.....	189
Hawing dit Kanfory Georges.....	202, 262, 311
Hébrard.....	399
Hélal.....	123, 216
Helary.....	400
Hellec.....	186, 361, 403
Hennart.....	119, 144, 363
Henon (Jules).....	144
Henry.....	38
Henry (Emile).....	287, 257
Herbelin.....	19
Hermange (René).....	144
Hervé Pichavent.....	117
Hervey (Edouard).....	359
Hervey (John).....	359
Hervy.....	385
Hilal.....	286, 442
Hivert.....	3
Homsy (Edmond).....	150, 171, 215, 442
Honorat.....	311, 322
Hubert (Henry).....	19
Huette (Frédéric).....	38
Hugonin (Maximilien).....	36, 140, 260, 378
Hippolyte.....	287
Hussein (Hyzazi).....	441
Hossein (Raffié).....	117, 442

I

Ibrahima.....	289
Ibrahima Mossi.....	11, 122
Ibrahima Moussif Yassine.....	150
Idrissa.....	144
Ifano Foroba.....	200
Iribe (Dominique).....	14, 15
Iribe (M ^{me}).....	14
Issaga.....	166
Itier (Jen).....	12, 36, 61, 143, 220, 289, 426, 439, 478
Izbitsky.....	479

J

Jabre (Georges).....	442
Jacobe.....	426
Jacoutet.....	184, 199, 384
Jacquesson.....	38

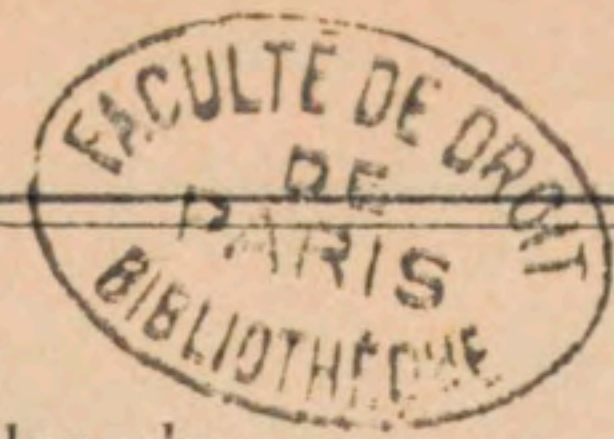
	Pages.
Jacquot.....	3, 188, 216, 217, 291, 311
Jaffal Mohamed Ali.....	150, 171
Jaffre.....	457, 476
James (Alphonse).....	7, 337
Janet (Jean).....	8, 218
Jantet.....	258
Janzin (Paul).....	22
Jeancard.....	16, 265, 293, 305
Jeannot.....	148, 321
John (Robert).....	145
Johnson (M ^{le}).....	460
Johnson (François).....	218, 478
Joncour.....	422, 440
Joubert.....	383
Joubert (Albert).....	148
Joubert (Camille).....	169
Jouhaud.....	460
Jourda.....	426
Jourda (M ^{me}).....	310
Jourdan.....	143, 166, 216, 440
Jouvenaux.....	7
Jugla.....	101
Julian.....	425
Julien (André).....	387, 405

K

Kaba Ali.....	11, 325
Kaba Amara.....	13, 119
Kaba (Antoine).....	361
Kaba Balla.....	200
Kaba Bou.....	199
Kaba Bourahima.....	217
Kaba Bouraïma.....	199
Kaba Faïra.....	200
Kaba Fakoulé.....	218
Kaba Fakouli.....	199
Kaba Fiman.....	261, 287, 288, 439
Kaba Ismaïla.....	104
Kaba Kémoko.....	420
Kaba Kéoulé.....	218
Kaba Kéoulen.....	199
Kaba Lamine.....	37, 477
Kaba Mamadou.....	218
Kaba Maquiot.....	361
Kaba Missa.....	200
Kaba Mory.....	360
Kaba Moussa.....	11, 459
Kaba N'Fa.....	6
Kaba Sékhoul.....	402
Kaba Siaka.....	200
Kaba Sinkoun.....	61, 357
Kaba Ismaïla.....	324, 459
Kaba Sory.....	11
Kaba Soufiana.....	184, 400
Kader Mohamed.....	3
Kadé Samba.....	145
Kal-n Oumarou.....	101
Kaké Bioudou.....	8
Kalil Assaf.....	17, 182
Kalil Botros.....	442
Kalil Hadad.....	55, 441
Kalil Joseph Martos.....	181, 442
Kallé Sory.....	14
Kalim.....	17, 430
Kaline Kabalène.....	442
Kamano Fassa.....	288
Kamara.....	100
Kamara Abdel-Kader.....	323
Kamara Abdoulaye.....	11
Kamara Abou.....	408
Kamara Ali.....	11, 40, 122
Kamara Alioune.....	9
Kamara Almamy.....	458, 476
Kamara Bangali.....	31, 40, 290, 424
Kamara Bakary.....	11, 294, 325
Kamara Bala.....	40, 187, 290
Kamara Birama.....	290
Kamara Bogba.....	257
Kamara Bouraïma.....	199
Kamara Cisséké.....	408

Kamara Dambi Laye.....	11, 122
Kamara Deba.....	261, 263
Kamara Déka.....	290
Kamara Dena.....	11
Kamara Diarra.....	425
Kamara Djiba.....	199, 217
Kamara Djiguiba.....	308
Kamara Faaséni.....	217
Kamara Fabory.....	11
Kamara Famodou.....	143
Kamara Fassiné.....	294
Kamara Fodé.....	340, 261
Kamara (François).....	263
Kamara Ibrahima.....	308
Kamara Issa.....	257
Kamara Kaba.....	11, 218
Kamara Karfa.....	40, 104, 187, 261, 340, 361
Kamara Karimou.....	294
Kamara Kassia.....	259
Kamara Kisséri.....	11
Kamara Koly.....	405, 460
Kamara Koni Fodé.....	40
Kamara Kossa.....	424
Kamara Kossé.....	11
Kamara Laï.....	11, 12
Kamara Lancéni.....	218
Kamara Lancina.....	40, 147
Kamara Lansiné.....	184, 199
Kamara Laye.....	404
Kamara Mamadi.....	41, 187, 199, 200, 217, 324, 386
Kamara Mamady.....	11
Kamara Mamadou.....	11, 12, 323, 325, 460
Kamara (Marc).....	324
Kamara Massabori.....	294
Kamara Momo.....	11, 40
Kamara Mori.....	10, 11, 325, 386
Kamara Morlaye.....	11, 12, 294, 408
Kamara Moussa.....	11
Kamara Nankouman Kaman.....	184
Kamara Noumoudou.....	41
Kamara Ouégo.....	257
Kamara Oumarou.....	121
Kamara Sabary.....	262
Kamara Sadiba.....	199, 217
Kamara Sagba.....	257
Kamara Salifou.....	41
Kamara Sana.....	11
Kamara Sékhoul.....	325
Kamara Sékou.....	11, 324
Kamara Sény.....	261
Kamara Seydoubou.....	11, 122
Kamara Siré.....	294, 424
Kamara Siriki.....	184
Kamara Sitafa.....	11
Kamara Sory.....	290
Kamara Soriba.....	11, 294
Kamara Souleymane.....	294, 324, 459
Kamara Tamba Bandiouloula.....	119
Kamara Tamba Doumba.....	199
Kamara Tiécoura.....	40, 121
Kamara Yamoussa.....	294, 459
Kamara Yomba.....	41
Kamissoko Mambi.....	167, 219, 259, 324
Kamou.....	159, 430
Kadé Balla.....	202
Kandé Bigné.....	325
Kandé John.....	63
Kandé Kéba.....	187
Kandé Maman.....	324
Kandé Moussa.....	11
Kane Abdoul.....	13, 362, 444
Kane Namory.....	309
Kane Tierno Malicki.....	358
Karam (Georges).....	381, 441, 442
Karareziroglou Romylus.....	380, 441, 442
Karimou Abdoul.....	202
Katty Emmanuel.....	400
Katty (Thomas).....	309
Keita Abou.....	200
Keita Alfa.....	359

Keita Ali.....	261
Keita Amara.....	325
Keita Ansoumani.....	261, 294, 322
Keita Bakary.....	324
Keita Bako.....	200
Keita Bala.....	400
Keita Bambaké.....	101
Keita Bandiougou.....	199
Keita Bemba.....	217
Keita Bokary.....	187
Keita Bourahima.....	217
Keita Daba.....	262
Keita Damaoulé.....	339
Keita Digui.....	259
Keita Doua.....	426, 460
Keita Douzo.....	187, 386
Keita Facéry.....	459
Keita Faman.....	
Keita Famori.....	13
Keita Famoriba.....	324
Keita Fodé.....	121, 259, 294, 402
Keita Ibrahima.....	360
Keita Jeanne (M ^{lle}).....	444
Keita Kaba.....	218, 324
Keita Kaman.....	404
Keita Kékoura.....	217
Keita Kélétiogui.....	477
Keita Kémo.....	360
Keita Kerfalla.....	324
Keita Kissi.....	361
Keita Konan.....	459
Keita Koulako.....	220, 424
Keita Koura.....	186
Keita Lamine.....	288, 405
Keita Lancina.....	40, 122, 187
Keita Lansiné.....	324
Keita Makan.....	424
Keita Mamadi.....	403, 405
Keita Mamadou.....	104, 143, 145, 187
Keita Mamady.....	122, 220, 261, 262, 386, 404
Keita Mamby.....	64
Keita Mamy.....	200
Keita Maran.....	63
Keita (Maurice).....	359
Keita Missa.....	200, 459
Keita Momo.....	145
Keita Mory.....	183, 287, 476
Keita Moussa.....	40, 122, 424
Keita Namodou.....	200
Keita Namory.....	12, 146, 183, 184, 187, 200, 324, 384, 477
Keita Nankouman.....	11, 63, 168, 200, 362
Keita Nansédi.....	323
Keita Noumouké.....	37
Keita Oumarou.....	323
Keita Ouremba.....	338
Keita Saramory.....	184, 199
Keita Sako.....	401
Keita Sevan.....	199
Keita Sidi.....	360
Keita Siné.....	360
Keita Soriba.....	324, 358
Keita Sory.....	13
Keita Takoutan.....	258
Keita Tiékoura.....	199
Keita Valy.....	119
Keladites.....	3, 320, 441, 442
Kera Diarra.....	20
Kera Fali.....	40
Kera Idrissa.....	184
Keramidas.....	3
Keramidas (Alexandre).....	441
Khaly Saïfou.....	400
Kobita Mané.....	360
Koibogui Kova.....	12, 122
Koita Amadou.....	339, 386
Koivogui (Charles).....	261
Koivogui Kobéli.....	41
Koivogui Pogba.....	325, 408
Koivogui Gouaby.....	261



	Pages.
Koly.....	333
Komano Boundou.....	184
Komano Saa Konté.....	119
Komano Yola.....	
Konandé Amara.....	64
Konandi Tiécoura.....	11
Konaté Bala.....	323
Konaté Bokary.....	10
Konaté Boubou.....	324
Konaté Bourama.....	200
Konaté Demba.....	199, 217
Konaté Diédi.....	199, 218
Konaté Facely.....	200
Konaté Fodé.....	122
Konaté Kaba.....	40, 187, 199, 200, 217
Konaté Kéoulé.....	218
Konaté Kessa.....	218
Konaté Kossa.....	199
Konaté Kouloumba.....	199, 217, 460
Konaté Mamadi.....	339
Konaté Missa.....	200, 459
Konaté Mori.....	200
Konaté Moussa.....	12, 324
Konaté Namori.....	218
Konaté Namory.....	199
Konaté Oularé.....	218
Konaté Sériman.....	199
Konaté Séyan.....	218
Konaté Sorimana.....	218
Konaté Souleymane.....	360
Konaté Téré.....	200, 384
Kondé Alama.....	12
Kondé Alpha.....	199
Kondé Ansoumana.....	199, 217
Kondé Bakary.....	11
Kondé Balla.....	261, 360
Kondé Bangoura.....	40
Kondé Benscri.....	200
Kondé Bidi.....	294
Kondé Birama.....	12, 64, 146, 294, 424
Kondé Bokary.....	10
Kondé Bourama.....	11
Kondé Demba.....	400
Kondé Diala.....	358
Kondé Diara.....	340
Kondé Diaraolé.....	200
Kondé Diéréké.....	200
Kondé Facéri.....	40
Kondé Faran.....	200
Kondé Fodé.....	200, 360
Kondé Fransédi.....	217
Kondé Gouassi.....	11
Kondé Ibrahima.....	324
Kondé Kaba.....	11, 64, 165, 199, 217, 261, 262, 339, 340
Kondé Kamara.....	218
Kondé Kamaren.....	199
Kondé Karfa.....	199
Kondé Karikan.....	199
Kondé Kavoumba.....	290, 323
Kondé Kékoura.....	459
Kondé Kéoulé.....	11, 199
Kondé Ko'omba.....	261, 262
Kondé Lancei.....	360
Kondé Mamadi.....	358
Kondé Mamadou.....	12, 217, 261, 262, 294
Kondé Mamady.....	11, 442
Kondé Maudian.....	199
Kondé Moussa.....	199, 200, 261, 324, 340, 359, 386
Kondé Namodou.....	199
Kondé Namory.....	10, 200
Kondé Nankouman.....	40
Kondé Nounké.....	200
Kondé Ouara.....	199
Kondé Ouéréké.....	199
Kondé Ouréty.....	218
Kondé Samaba.....	359
Kondé Sidi.....	41
Kondé Soriba.....	263
Kondé Sory.....	10, 200

	Pages.
Kondé Sotigui.....	200
Kondé Tiékoura.....	478
Kondé Toumani.....	200
Koli Pogba.....	359
Koné Amara.....	361
Koné Ansoumané.....	12
Koné Bokary.....	122, 361
Koné Boudié.....	324
Koné Faranséri.....	199
Koné Fasséry.....	10
Koné Finamory.....	359
Koné Kesséry.....	40, 424
Koné Lamina.....	324
Koné Mankan.....	324
Koné Mamadi.....	360
Koné Missa.....	324
Koné Moussa.....	12
Koné Namory.....	41, 424
Koné Namoudou.....	199
Koné Souleymane.....	404
Koné Tiékoura.....	294
Koné Valy.....	357
Konté Amara.....	40
Konté Demba.....	41
Konté Fodé Momo.....	102
Konté Moussa.....	340, 408, 425
Konté Moussa dit (Jean-Pierre).....	424
Konté N'Tié.....	122
Konté You.....	263
Kordzaia.....	4, 54, 94, 379, 425, 556
Kordzaia (M ^{me}).....	168
Koroma Brahima.....	10
Koroma Doussoumori.....	200
Koroma Famori.....	200
Koroma Famory.....	199
Koroma Faran.....	199
Koroma Fassi.....	200
Koroma Fodé.....	200
Koroma Ibrahima.....	219
Koroma Kéfing.....	200
Koroma Kouloumba.....	200
Koroma Mamady.....	199
Koroma Missa.....	199
Koroma Moriba.....	200
Koroma N'Faly.....	61
Koroma Ouégo.....	41, 404
Kouande Lanselli.....	324
Koulibali Famory.....	261
Koulibali Golo.....	261, 262
Koulibali Yari.....	261, 262
Koulibaly Moridiougou.....	358
Koulibaly Sidiki.....	383, 439
Koulibaly Kabine.....	386
Koultoumy (Georges).....	287
Koumbassa Kanfory.....	187
Koundouno Dioumé.....	359
Koundouno Saa.....	359
Kourouma Ansou.....	359
Kourouma Bakary.....	11, 201, 323
Kourouma Bamba.....	324
Kourouma Bangali.....	424
Kourouma Bouréma.....	294
Kourouma Conki.....	119
Kourouma Diadou.....	200
Kourouma Diamadou.....	384
Kourouma Diara.....	324
Kourouma Fadama.....	261
Kourouma Faïra.....	11, 361
Kourouma Famory.....	217
Kourouma Fanou.....	294
Kourouma Faran.....	217
Kourouma Fatamba.....	11
Kourouma Fodé.....	11, 12, 146, 459
Kourouma Kaba.....	40, 184, 199, 220, 288, 424
Kourouma Kalia.....	218
Kourouma Kanfory.....	40
Kourouma Karamoko.....	457
Kourouma Kélétigui.....	294, 424
Kourouma Kéoulé.....	220, 261
Kourouma Kéoulen.....	359
Kourouma Koulako.....	422, 424

Pages.

	Pages.
Kourouma Kouloumba.....	404
Kourouma Kounamba.....	290
Kourouma Laye.....	359
Kourouma Magan.....	101
Kourouma Mama.....	10
Kourouma Mamadi.....	200, 290, 294, 459
Kourouma Mamadou.....	11, 187, 258 294, 478
Kourouma Missa.....	11
Kourouma Mory.....	40, 122, 187
Kourouma Moussa.....	41, 219, 294, 310, 403
Kourouma N'Faly dit Paul Diouf.....	183
Kourouma Niama.....	100
Kourouma Oulaba.....	359
Kourouma Ousmane.....	199
Kourouma Salla.....	359
Kourouma Samba.....	260
Kourouma Samouka.....	119
Kourouma Saramodou.....	360
Kourouma Sébory.....	420, 442
Kourouma Sey.....	361
Kourouma Sory.....	200, 324
Kourouma Souleymane.....	290, 362
Kourouma Tamba.....	122
Kourouma Tiécoura.....	11, 13
Kourouma Youmba.....	184, 199
Kouyaté (Henriette).....	186
Kouyaté Pendaba (M ^{lle}).....	405
Kouyaté Sékou.....	360
Kovano.....	338
Kréidi (Georges).....	441, 477

L

	Pages.
Lablanchie (Albert).....	462, 480
Labouysse.....	3
Lacam (Jean).....	387, 400, 423
Lacor (Pierre).....	429
Ladreyt (Marius).....	363, 420, 442
Lafon.....	184
Lagarde (Louis).....	144
Laget.....	387, 445, 476
Lagrange.....	263
Lagrove.....	181
Laho Lansana.....	123, 147, 187, 263, 405
Laigneau.....	65
Lala.....	257
Lalle.....	440, 479
Lambin (M ^{me}).....	382
Lame Abdoulaye.....	7
Lamina Moréa.....	263
Lamina Soussou.....	263
Lamine (Philippe).....	10, 100, 219, 260
Lamotte (Marc).....	340, 387
Landrey (Marius).....	2
Langlois.....	171
Langlois (Léon).....	189, 378
Laurence (Urbain).....	100
Laurent.....	187, 379
Lauze.....	3
Lavocat.....	263, 290
Lavocat (M ^{me}).....	290
Lawson (Ernest).....	478
Laye Tombo.....	324
Le Brun des Charmettes (Henri).....	167
Leccia.....	7, 37, 60, 143, 166, 422
Lechaux.....	65, 123, 426, 461
Lefebvre (Etienne).....	291
Lefebvre (Paul).....	36, 221
Le Flem.....	168, 202, 258
Lefort.....	7, 217
Lefranc.....	217, 368
Leglise.....	7, 37, 142, 166, 257
Leguevel.....	142, 188, 222, 383, 457, 461
Lelano Tioho.....	11, 39, 325
Leno Fara.....	359
Lenoir.....	362
Leno Lamine.....	10
Leno Lansiné.....	324
Leobal (Jean).....	117, 264, 285
Leray.....	94, 379
Lerouge.....	343, 364

	Pages.
Le Seach	146
Lestel.....	3, 378, 441
Lesterre.....	263, 426
Levy.....	37, 185, 216, 217, 341, 400
Lhuerre 165, 180, 310, 341, 311, 426, 439, 479	
Lichtenberger.....	216, 217, 264, 291
Liegeon (Paul).....	169
Lightburne (Alphonse).....	261, 359
Lightburne (Pierre).....	424
Lightburne Thomas.....	291
Liotard (Roger) 61, 143, 220, 378, 405, 476	477
Lippmann.....	60
Lischer Marie (M ^{lle}).....	150, 171
Loose Alfred.....	32
Lopis (Pierre).....	478
Laroze.....	4, 122
Lorsery.....	38
Loubatière.....	123
Lozach (Hervé).....	122, 262
Lozach (M ^{me}).....	122
Lucas (René).....	261, 287
Luciani.....	358, 383, 422, 426
Ludwig.....	3, 217, 312, 325, 387, 461
Ly (Adolphe).....	100, 167, 260, 402
Ly Yoro.....	121

M

Macauley (Robert).....	360
Macksen Mohamed.....	145
Maestrali.....	218
Magassouba Famoro.....	261
Magassouba Mandi.....	198
Magassouba Moussa.....	14, 65, 426
Magassouba Nacomodou.....	383
Magassouba Nanamodou.....	383
Magnant (Stanislas).....	311, 422
Magnant (M ^{me}).....	422
Maka (Charles).....	7, 65
Maka (Ignace).....	61
Maka (Pierre).....	284, 426
Maka (Roger).....	361, 403
Makassouba Fanoumba.....	200
Makassouba Komo.....	184, 401
Makassouba Makan.....	324
Makoul.....	96, 274
Makoul (Georges).....	442
Mala Terna.....	12, 146
Malbert (Pierre).....	384
Mamadou.....	294, 440
Mamadou Aliou.....	294, 324, 325
Mamadou Baourou.....	119
Mamadou Dalaba.....	442
Mamadou Fodé.....	440
Mamadou Mandégni.....	263, 460
Mamadou Mouctarou.....	383
Mamadou Oury.....	145, 322
Mamadou Paté.....	166, 184
Mamadou Rio-Pongo.....	262
Mamadou Saidou.....	360
Mamadou Salifou.....	200
Mamadou Saliou.....	67, 360
Manchet (Pierre).....	142, 148
Manent (Charles-Henry).....	153
Mangué (Auguste).....	101
Mangué Friguia.....	
Manières (M ^{lle}).....	184
Mansaré Ali.....	257
Mansaré Boubakar.....	12
Mansaré Kélona.....	294
Mansaré (Louis) N'Passy.....	261
Mansaré Mamady.....	294, 404, 459
Mansaré Momodou Aliou.....	63
Mansaré Morlaye.....	65
Mansaré Mory Kandia.....	184
Mansaré Namory.....	422
Mansaré Mamaounda.....	457
Mansaré Sourou.....	359
Mansaré Tambada.....	200
Mansaré Tiécoura.....	457
Mansaré Toro.....	323, 459

Mansour.....	398, 442
Mansour Sassine.....	216
Mara Bala.....	41, 324
Mara Bangali.....	11, 261, 386
Mara Dianko.....	200
Mara Diomba.....	184
Mara Fasséli.....	324
Mara Kaba.....	11, 12, 261, 324
Mara Kalifa.....	324
Mara Kékoura.....	360
Mara Koulako.....	459
Mara Mamoura.....	324
Mara Moussa.....	294, 324
Marangeat.....	184
Mara Sidi.....	199
Mara Soréma.....	199
Mara Sorouma.....	187, 340
Mara Sosso.....	41, 386
Mara Tiéoulé.....	13
Mara Yara.....	338
Marc (Eugène).....	13
Marchal.....	338
Marchand.....	217
Marcos Rodriguez.....	8
Marchi.....	3, 387
Maridet (Pierre).....	223, 420
Marion (M ^{me}).....	221
Maro Bona.....	324
Maroun.....	441, 442
(voir Maroun et Miled)	
Maroun Zaka.....	399, 442
Martin.....	14, 221, 340
Martin (M ^{me}).....	119, 142, 148, 338, 340
Martin-Chartrie.....	326
Martin-Chartrie (M ^{me}).....	338
Martine (Pierre Jules).....	123
Marty.....	202
Mas.....	338
Masclé.....	257, 426, 461
Masclé (M ^{me}).....	321
Massaré Momo.....	324
Masserand (Alphonse).....	13, 340
Mataye Mindé.....	13, 261
Mathaud.....	441, 473
Mato Paquilé.....	418
Mattar (Michel).....	291, 313, 327
Mazaré Bakary.....	12, 261, 262, 324
Mazoyer.....	444
M'Baye Sidi.....	146
Meimaris Oreste.....	442
Meihem Assad.....	292, 381
Melhem (Elias).....	140, 442
Melhem Reskalla.....	442
Melhem Fikani.....	292
Merck (Ernest).....	108
Mestres.....	120
Mesuret.....	3
Meunier.....	36, 101, 259, 443
Mialon.....	181
Mialle.....	144
Michel Albert Marc dit Marc Guernet.....	293, 313
Michelangeli.....	143
Michel (François).....	8
Michel (Gabriel).....	442
Michez (Alexandre).....	16, 418
Migerel.....	383
Milano.....	352, 426
Miled.....	3, 441, 442, 177
Milimouno Alpha.....	291
Milimouno Souro.....	261, 287
Mille (Charles).....	150, 306
Mingrelis.....	442
Modi Mama.....	184, 401
Modi Sory.....	184
Modi Tanou.....	184, 257, 258, 383, 402
Moelo.....	3
Moeyus.....	458, 477
Mohamed Ali Hassin.....	224, 265
Mohamed Youssouf.....	182
Mojard (M ^{me}).....	260

Moltchanoff (Nicols).....	14
Momo Kabitaye.....	262
Momo Mania.....	11, 39, 122, 339, 340, 403
Momo Morya.....	11
Momo Sana.....	262
Momo Sékhou.....	478
Montagnette.....	3, 4
Montet (François).....	8, 60
Montlouis Gilberte (M ^{lle}).....	443
Montlouis M.....	261, 289
Montrat (Maurice).....	102
Moreau (M ^{me}).....	125
Morel.....	13, 262
Morère.....	258, 325, 326
Morère Dorothé.....	290
Morgane Acicq.....	6
Moriba Soudan.....	14
Morlaye Kinsan.....	13
Moroselli.....	185
Mory (Louis).....	479
Moser.....	292
Moses Elijah.....	285
Mouroit (Paul).....	394
Moussa Diogo.....	404
Moussa Friguiadi.....	262
Moussa Kissi.....	13, 147
Moussa Niaki.....	401
Moussa Soudan.....	13, 40, 325, 424
Moussa (Joseph).....	442

N

Nabé Bakary.....	261
Nabé Banga.....	361
NNabé Daramé.....	361
Nabé Mamadou.....	199
Nabé Yan Kaba.....	360
Naja (Jean).....	442
Naman.....	142, 442
Naman Aklé.....	381
Nama Sana.....	261
Namory Séva.....	359
Nasri Stambouli.....	442
Nassirou Mamadou.....	261
N'Daw (Joseph).....	426
N'Daw (Michel).....	146
N'Dillao Dia.....	11, 12, 187, 261, 262
N'Diaye (Adolphe).....	340
N'Diaye (Alfred).....	201
N'Diaye Amadou.....	149
N'Diaye (Auguste).....	267
N'Diaye Bouna.....	362
N'Diaye (François).....	63, 219, 384, 402, 403
N'Diaye (Jean).....	284
N'Diaye (Jean-Baptiste).....	10, 100
N'Diaye Kane.....	263
N'Diaye Mamadi.....	422
N'Diaye Mamadou.....	387, 459
N'Diaye Moussa.....	402
N'Diaye N'Diné.....	159
N'Diaye Oumarou.....	187
N'Diaye Salio.....	458
N'Diaye Samba.....	405
N'Diaye Wagane.....	169
N'Diaye Yéro.....	358
N'Doye Moussa.....	187
Nègre (Auguste).....	31
Nègre.....	441, 477
N'Guita Sara.....	257
Nian Balla.....	361
Niang Boubakar Sagna.....	9
Noël.....	422
Noizet.....	143, 188, 461
Noizet (M ^{me}).....	216
Nouman Ibrahima.....	323
Noumouké.....	358

O

O'Connor (Abraham).....	360
O'Connor (Mathieu).....	13, 478
O'Conner (Thomas).....	145

	Pages.
Oculi (Pierre)	284, 443
Ode	218
Œuvray (Louis)	285
Olibot (Marcel)	148
Olivier Fomba	441
Onivogui Bakary	40, 187
Ouaïbi Ahmed	449
Ouaïbi Ali	449
Oualaghen Sagou	39
Ouanibogui Bakary	424
Ouanibogui Bobo	294, 478
Ouatara Momo	11
Ouatty (Joseph)	96
Ouaumo Kafoula	419
Ouendé Tamba	9
Oularé Baba	39, 122
Oularé Balla	261
Oularé Bamba	147
Oularé Bangaly	324, 360
Oularé Facéry	12, 122
Oularé Fallo	261
Oularé Fanséri	360
Oularé Ibrahima	324
Oularé Idrissa	261
Oularé Mamadou	184, 294
Oularé Sayon	360
Oularé Sory	294
Oularé Souleymane	262
Oumarou Tély	459
Ousmani	358

P

Page (Dominique)	479
Pagès	36, 144, 183, 261, 3 8, 326, 375
Pagès (M ^{me})	146, 186, 308, 404
Paillet (Paul-Pierre)	293, 313, 462, 479
Palade (A.-F.)	166
Pama	294
Paolorsi	14, 60, 216, 309
Paquile Labahan	361
Pasquet	15, 65
Passeleau	40, 188, 422, 444
Passeleau (M ^{me})	439
Paté Diouma	294
Pathé Fodé	259
Pelletier	14, 15, 143, 166, 188, 310
Pépé Dopa	361
Pepy	202
Percheron	3, 477
Pérenet	39, 122, 147
Perochau	200
Perret	340
Pétrement	478
Pez	141
Pezet	147, 168, 425, 479
Pezon (Jean)	149, 170, 224
Pialet	147
Pialet (M ^{me})	311, 320
Pierre	310, 362, 387
Pillet	143, 165, 257
Pilloud (Paul)	337
Pilotaz	181
Pinault (Robert)	181, 363, 388, 406
Pinelli (Jean-Antoine)	38, 289
Pita (Jean)	386
Piton (Georges)	118
Phily	459
Plat	188
Plouzane	123, 147, 203, 425
Plouzane (M ^{me})	403, 404
Podesta (Charles)	384
Pogba Kalv	261
Pogba Peilé	61, 357
Pogba Sakou	61
Poiret (Jules)	383, 475
Poletaeff	340, 379, 425, 456
Poli (Ours)	9, 258
Pommery (André)	384
Poncet	218
Pontet	61, 105, 122, 287, 295, 311

	Pages.
Pontoir Clotilde (M ^{lle})	142, 287
Popow	39, 379
Poquet	3, 4, 62, 169, 440
Posset (François)	359
Posset (Louis)	6, 143, 257
Pouaty (Louis)	478
Pourchez	144
Pourchez (M ^{me})	122, 144
Prat	4
Prévost (Jules)	484
Proust (Alfred-Louis-Victor)	224
Provost (M ^{me})	309
Prunet	39, 425
Prunet (M ^{me})	169
Puccini	145, 148, 160, 257, 461
Puccini (M ^{me})	147, 216
Puel	34
Pujo (Clément)	143, 169, 339, 426
Pujo (M ^{me})	363, 383, 384, 421, 425, 421

Q

Quintrie-Lamothe	312, 325
------------------------	----------

R

Raffet Amine	482
Ragot (Jean)	458
Ramette	478
Raphaël	426, 477
Raphaël (Jean)	359
Raphaël (Louis)	6, 257, 357
Raquain	220, 260, 339, 361
Raquain (M ^{me})	260
Raulx	61, 260, 262, 264, 311, 388, 477, 478, 479
Ravisé Armand	160
Ravnaud	358
Rebière	201
Recamier (Jacques)	153
Resseguier (M ^{me})	33
Revermont	140, 378, 385
Revermont (M ^{me})	219
Reverchon	150, 171
Ribeyre (Paul)	285, 400, 461
Ricard (Alphonse)	65, 203
Richard (Louis)	261, 359
Richaud	61, 119, 148, 257, 360, 384, 461
Richier	288
Richier (M ^{me})	101, 257
Rinaud	404, 459
Rinaud (M ^{me})	404
Robert	148
Robert (Georges)	125
Robert (John)	322
Robert (Paul)	385
Robin-Delorière	216
Rocca	123, 168, 221, 311, 378, 441, 444, 479
Rohrère	200
Roignot	120
Roignot (M ^{me})	358
Roman	205
Romulus	
Roséberry (Robert Sherman)	31, 195
Rossignol (Athanase)	65
Rouchard	357, 442
Rouget	61, 158, 166, 216, 388, 423, 478
Rougeyron (Louis)	225, 263, 420, 458
Roumens (Paul)	16, 33, 150, 171, 462
Roustaing	65, 147, 201, 460
Roustaing (M ^{me})	426, 460
Roussel	3, 4, 14, 15, 440, 457, 479
Rousselot	460
Rousset (Louis)	400
Roux (Germain)	102, 120
Ruffier d'Éperroux (Bernard)	153
Russac	184

S

Saadi Ahmed	207
Saadi Hassan	207
Saadi Moussa	207
Sabbague	17, 98, 430

	Pages.
Sabbague (Nicolas)	442
Sacko Ibrahima	6, 257
Sacokaré Fodé	217
Said Najib Chaoul	261
Saint-Antonin	107, 207, 259, 443, 448
Saint-Antonin (M ^{me})	187
Saint-Bonnet	2, 116, 309, 311, 399, 476
Saint-Dizier (Louis)	409
Saint-Jacques	217, 255, 476
Saivet-Henri	285
Sakho Mami (Joseph)	13, 262
Sakho (Pierre)	8
Sako Kessourou	359
Sako Mamady	324
Sako (Marguerite)	460
Sako Moriba	40
Sako Naby	386
Sako Sayon	386, 404
Salesse	263
Saliceti (Charles)	443
Sall Mamadou	440
Salla (Emile)	384
Saller	321, 424
Salomani Sidiba	218
Samaké Moussa	11
Samaora Daman	360
Samba Allal	309, 360
Samba Bouar	360
Samba Boy	121, 167
Samba Hallal	459
Samba Téné	324
Samba Yéro	359, 360, 459
Samia	159, 442, 430
Samoura Morlaye	145
Samoura Oumarou	259
Samoura Sory	260
Sampil Dinah	260
Sampil Mamadou	146
Samayoko Socoba	458
Sangaré Bokary	403
Sangaré Ibrahima	323, 361, 404
Sangaré Iguissemba	263
Sangaré Malali	479
Sangaré Mamady	263
Sangaré Mamady	12
Sangaré Mory	11, 261, 262
Sangaré Moussa	324
Sangaré Fodé	199
Sankon Tiani	261, 359
Sankon Youssouf	10, 100, 260
Sano Fodé	39
Sano Karfa	324, 424
Sano Mama	361
Sano Mamba	10, 260, 459
Sano Souleymane	359
Sanou Moussa	11, 12, 424
Sans (Raymond)	104, 259
Santini	384, 443
Santini (M ^{me})	384
Santoh (Christophe)	217, 383
Saoud Hanna	442
Sar Amara	261
Saranoh Labi	285
Sardois	123, 147, 263
Sarian Dina	183
Sarr Abdou	285
Sarr Abdoul	442
Sarr Abdoulaye	359, 400
Sarr Amara	359
Sarra Diouma	359
Sarré Amba	12, 426, 478
Sarrola	202
Sarrola (M ^{me})	221
Sarrola Noël	221
Sa Sadi	361
Sassine	442
Sassone (André)	443
Satene	11
Sattler	257, 308, 338
Saunion	140, 166, 426, 447

	Pages.
Saunion (Mlle).....	167
Sauvain (Alphonse).....	101, 422, 440
Sauvain (M ^{me}).....	257
Savet.....	3, 4
Sawanet Mory.....	11
Say (Claude).....	36, 65, 311
Say (M ^{me}).....	311
Saya Dio.....	12
Sbraggia.....	8, 105, 288, 308, 326, 338, 341, 363, 440
Scagliola.....	108, 449
Schiltz.....	140
Scotti.....	377
Scotti (M ^{me}).....	29
Sebastiani.....	120
Seck Dayla.....	6, 119
Seguy.....	15, 216, 264
Seigneur.....	186, 219
Sékhou Fougoumba.....	343, 363
Sékhou Momo.....	102
Sékhou Tiani.....	10, 168, 404, 459
Sékou Souaré.....	402
Selbonne (Macaire).....	13
Sempere.....	338
Serafan Sidiki.....	218
Serifou Moussa.....	200
Serifou Sékou.....	199
Sérifou Sidiki.....	199
Sey Baman.....	361
Sidibé Bagoué.....	324
Sidibé Bobo.....	323
Sidibé Bréma.....	422
Sidibé Dian.....	324, 360
Sidibé Diédi.....	200
Sidibé Fadji.....	202
Sidibé Famoro.....	359
Sidibé Fodé.....	259
Sidibé Karamo.....	360
Sidibé Kolen.....	200
Sidibé Lanséna.....	324, 340
Sidibé Mamadi.....	403
Sidibé Mamady.....	63
Sidibé Missa.....	12, 64, 261
Sidibé Momo.....	200
Sidibé Moro.....	13, 104, 259, 386
Sidibé Moussa.....	11, 12, 261, 294, 386, 424
Sidibé Namory.....	290
Sidibé Noumouké.....	11, 12, 37, 261, 262
Sidibé Samba.....	40
Sidibé Satala.....	424
Sidibé Semba.....	199
Sidibé Sembou.....	400
Sidibé Selomani.....	199
Sidibé Sory.....	102
Sidibé Toumané.....	41, 122, 221
Sidibé Toumani.....	200
Signard.....	3, 477
Sila Pivi.....	361
Silla (Robert).....	37
Simbiano Gouémina Ménia.....	119
Simon.....	443, 458, 459
Simon (René).....	340
Simon (M ^{me}).....	203
Sinayoko Makan.....	218
Sissoko Moriba.....	11
Sissoko Moussa.....	101, 358
Sissoko Souleymane.....	408
Sissoko Idrissa.....	145
Soriba Coléa.....	121, 145
Soriba Conakry.....	311
Sory Baléa.....	288
Souaré Amara.....	200
Souaré Mamadi.....	360
Souarez Bibi.....	361, 424
Soufane Habib.....	17
Souma Abdoulaye.....	261, 359
Souma Abou.....	360
Souma Aïd.....	412
Souma Amara.....	386, 404
Souma Bobo.....	261, 369

	Pages.
Souma Bokary	40, 104, 403
Souma (Coker-Jean)	201
Souma Colé	362
Souma Coléa	403
Souma Daouda	40
Souma Diamoussa	325
Souma Djiguiba	294
Souma (Émile)	39
Souma Faouli (Louis)	405
Souma Fodé	10, 11
Soumah Ansoumani	187
Soumah Bakary	187
Souma (Gabriel)	3
Soumah (Jacob)	168, 221, 425
Soumah (Jean-Marie)	402
Soumah Kerfala	122, 400
Soumah Karimou	17
Soumah Momodou Sambaya Youssouf	8
Soumah Mory	
Soumah Soriba	119
Souma Ibrahima Sory	8
Souma (Jérôme)	102
Souma Kiédi	12
Souma Koléa	259
Souma Lansana dit Candari	184
Souma Mamadou	309
Souma Mély	269
Souma Mély Fodé	11
Souma Momo	8, 261, 340, 359, 360, 386, 443
Souma Momo Timiné	8
Souma Morlaye	360
Souma Moussa	199, 360, 403
Soumarez Dibi	41
Sonma Sékhou	311
Souma Sékou	200
Souma Sourbaly	359
Soumbouh (Joseph)	10, 100
Souques	3, 119
Sow Boubakar	26
Sow Ibrahima	338
Sow Mamadou	360
Sow Sory	401
Sowyer (Joseph)	359
Soya (Joseph)	258
Spiss	148
Stainer	143
Stelli Fodé	145
Stéphen (Joseph)	360
Stirnemann (Georges)	39, 262, 478
Suldey	6, 14, 147, 168, 187, 221
Sultan (Albert)	261, 359
Supligeau	3, 123
Surre	4
Suzor	291, 380, 424, 441
Sy Amadou	385
Sylla Abdoulaye	145, 358
Sylla Alfa Ibrahima	184
Sylla Ali	263
Sylla Bakary	311
Sylla Balla	166
Sylla Boubakar	41
Sylla Boundouka	260
Sylla Daouda	184, 359
Sylla Faciné	145, 184, 400
Sylla Fassiné	62
Sylla Fodé	185, 257, 259
Sylla Hamidou	10
Sylla Hervé	264, 309, 335
Sylla Kaba	41
Sylla Kéba	259
Sylla Kerfala	359
Sylla Lamine	359
Sylla (Louis)	261, 359
Sylla Madi	10
Sylla Maka	361, 424
Sylla Makan	145
Sylla Maligui	10
Sylla Mamadou	143
Sylla Mandiou	288
Sylla Mangalaye	339, 359
Sylla Masséri	145

	Pages.
Sylla Momo. 9, 11, 12, 40, 63, 145, 219, 292, 403, 426,	439
Sylla Mory	459
Sylla (Robert)	8
Sylla Sidiki	11
Sylla Soriba 14, 166, 263,	459
Sylla Tanoudi	145
Sylla Téréman 12,	64
Syrongi Elias	477
Sy Sidi	360
Szablowski (Romain) 166,	293

T

Taddei (Pierre).....	218,	384
Taddei (M ^{me})		218
Tako Samba.....		286
Tako Soumaré.....		202
Talimo Tamba.....		199
Tall Habibou.....		184
Tamba Aliana.....		403
Tambairia.....		199
Tambutet	16, 97,	418
Tamsir Mamadou..	169, 201, 426, 441,	444
Tanons Moussa Hanna.....		292
Taraoré Bakary.....	40,	424
Taraoré Bamba.....		424
Taraoré Bouba.....		12
Taraoré <i>dit</i> Terna Kointa.....		143
Taraoré Djidamou.....		384
Traoré Famar.....		384
Traoré Fasciné.....		40
Taraoré Karomoké.....		40
Taraoré Lamine.....		12
Taraoré Mamadi.....	40,	147
Taraoré Mamadou.....	40,	459
Taraoré Momo.....		202
Taraoré Moussa.....	12,	459
Taraoré Samba.....		259
Taraoré Sambou.....		459
Taraoré Sory.....		40
Taraoulé Amara.....		206
Tarral.....		443
Tavarez (Jean).....		203
Tempier.....	362,	460
Ternel.....		380
Terquem.....		39
Terral.....	147,	290
Terral (Gabriel).....		203
Terrier (Roger).....		482
Tharsis (Moïse).....	226,	187
Thaty (Jean-Casimir).....	169,	441
Thiam Aguibou.....	286,	360
Thiam Boubakar.....		9
Thiam Khaly.....	63, 261,	359
Thiam Maki.....	102, 144, 146,	186
Thiam Souleymane.....	14, 424,	425
Thiam Thierno.....	257,	287
Thioub Thiory.....	465, 180, 220, 308, 310, 426, 439	477
Thizy.....		359
Thomas Capinta.....		478
Thomas (Cyprien).....	38,	478
Thomas (François).....		478
Thouré Soulimane.....		187
Thouviot (Claude).....		291
Tiéécoura.....	64,	184
Tienko Kémoko.....	12,	324
Tierno Amidou.....	104,	324
Tierno Bademba.....		383

	Pages.
Tierno Mamoudou	37
Tierno Moktar	166, 184, 384, 401
Tierno Moussa	11
Tierno Saïdou	400
Tievo Solano	361
Tissier	457
Togba Fahan	357
Tolno Fara	166
Tolno Sa	361
Tomasini	257, 288, 477
Tombros	442, 477
Tompson (Louis)	102
Tonnelier	387
Toumo Mandé	403
Toungaré Soriba	12, 261, 262, 340
Touré Abou	217
Touré Aboubakar	65, 101, 257
Touré Aguibou	383, 421
Touré Aissata	149
Touré Alcaly	359
Touré Amadou	360, 460
Touré Babara	184, 400
Touré Bademba	217
Touré Bakari	290
Touré Bassy	403
Touré Boubakar	11, 261, 424
Touré Dema	324
Touré Faciné	8
Touré Fodé	261, 359, 360, 402
Touré Ibrahima	13, 63, 104, 167, 360
Touré Ibrahima Nabbie	340, 441, 477, 462
Touré Imy	64, 168, 202, 221
Touré Kandé	288
Touré Lamina	262
Touré Lamine	402
Touré Lanfia	6
Touré Mamadi	200, 324
Touré Mamadou	8, 324, 325, 362
Touré Manga Fodé	359
Touré (Martin) <i>dit</i> Cissé	261
Touré M'Baye	13, 104, 311
Touré Momo	123
Touré Morlaye	200
Touré Naby	359, 479
Touré N'Fa	360
Touré Oumar	61
Touré Pépé	11, 443
Touré Salio	41
Touré Sékou	261
Touré Sidi	404
Touré Solio	386
Touré Soriba	261, 287, 290, 360
Touré Sory	199, 217
Touré Sulimane	12, 146
Touré Tabassi	61, 101
Touré Tiécoura	459
Toussaint (Sylvain)	97
Touviot	104
Touzet	339
Traisnel	148, 263
Tramini	426
Trantoul	181
Traoré Adiouma	359
Traoré Alama	200
Traoré (Albert)	202

	Pages.
Traoré Alcali	62
Traoré Bamba	325
Traoré Bigna	324, 325
Traoré Bokary	11, 325
Traoré Bouba	146
Traoré Daba	39, 359
Traoré Diamodou	199, 218
Traoré Djidaman	200
Traoré Faramba	200
Traoré Ibrahima	8, 122, 323, 340
Traoré Ibrahima <i>dit</i> Koulako	260
Traoré Kaba	324
Traoré Kémoko	361
Traoré Lamina	261, 262
Traoré Lansina	324
Traoré Madi	360
Traoré Mamadou	11, 187, 294, 424
Traoré Mamadou Aliou	360
Traoré Mamady	187, 403
Traoré Missa	122
Traoré Moriba	261, 262
Traoré Mory	361
Traoré Moussa	219, 323
Traoré Nankouman	200
Traoré (Raymond)	60
Traoré Sâ	361
Traoré Saman	200
Traoré Samba	361
Traoré Sambou	324
Traoré Séya	294
Traoré Sidi	325
Traoré Sidiki	358
Traoré Sory	220, 340
Traoré Télé	200
Traoré Yéro	386
Traoulé Amata	324
Travali Mamadou	145
Trochel	144, 167, 258
Trochel (M ^{me})	144
Trotain	289
Trumelet	202, 203
Tucker (Alphonse-Marie)	14
Turpin (Henri)	340, 362

U

Ucciani	326
Ursule	16, 170, 426

V

Valdevell (Paul)	441
Valroff	185
Van Ormelingen	476
Vasseur	325, 326, 339, 426
Vatau	38
Vente	422
Verdeaux Berthe (M ^{me})	159
Vergé	3, 116, 140, 378, 399
Vergé (Hippolyte)	36, 65
Vergé (Eugène)	65
Verges	380
Vetillard	18, 460
Vidaud (Pierre)	7, 440, 444, 476, 477
Vieville	216, 311, 321, 383

Vigne	3, 119, 142, 169, 264
Vigne (M ^{me})	142
Vincent	7, 37
Viniament (Eugène)	119, 440
Visinaud	117, 264

W

Wade Khadi	460
Wade Man N'Dao	291
Wargniez Julien	202, 263
Wargniez (M ^{me})	291
Warrant	39, 379
Watchi Nassry	441
Watty Saïd	463, 480
Wiederkehr (Eugène)	13, 122
Wilkinson (Charles)	13, 100
Willefert	101, 118, 123, 257
Williams	119
Williams (Edouard)	261, 287, 288
Williams Jhon	6, 183, 198, 382
Williams (Maurice)	183, 198
Williams Nancy	469
Wiriath	16, 263, 293, 305
Wright (Emmanuel)	386, 404
Wright Sara	478

Y

Yané Sory	360
Yaoura Mamadou	11
Yattara Amara	145
Yattara Ali	145
Yattara Ansoumani	165, 459
Yattara Babara	200, 422
Yattara Boubakar	12, 146
Yattara Daouda	211, 359
Yattara Faouli	11
Yattara Fodé	14, 288
Yattara Francis	359
Yattara Ibrahima	258
Yattara Kanfori	261, 290, 359
Yattara Kerfalla	309, 322
Yattara Momo	100
Yattara Moricéré	360
Yattara Morlaye	11, 38, 145, 294, 325
Yattara Moussa	12, 324
Yattara Salifou	147, 294
Yattara Sékou	145
Yattara Soriba	261
Yattara Sako	403
Yeliko	402
Yéro Niakasso	459
Yong (Alfred)	9
Youké (André)	404
Youla Bakary	291
Youla Colé	324
Youla Fodé Kerfallah	102
Youlla Ismaïla	145, 258, 289, 325
Youla Malicki	11, 459
Youla N'Faly	362, 444
Youla Soriba	166, 183, 401
Youla Tamou	423
Youssouf Kalissa	263
Youssouf Mohamed	17

Z

Zaher Saïd	381
Zan Faba	11
Zaroun Ibrahima	17